

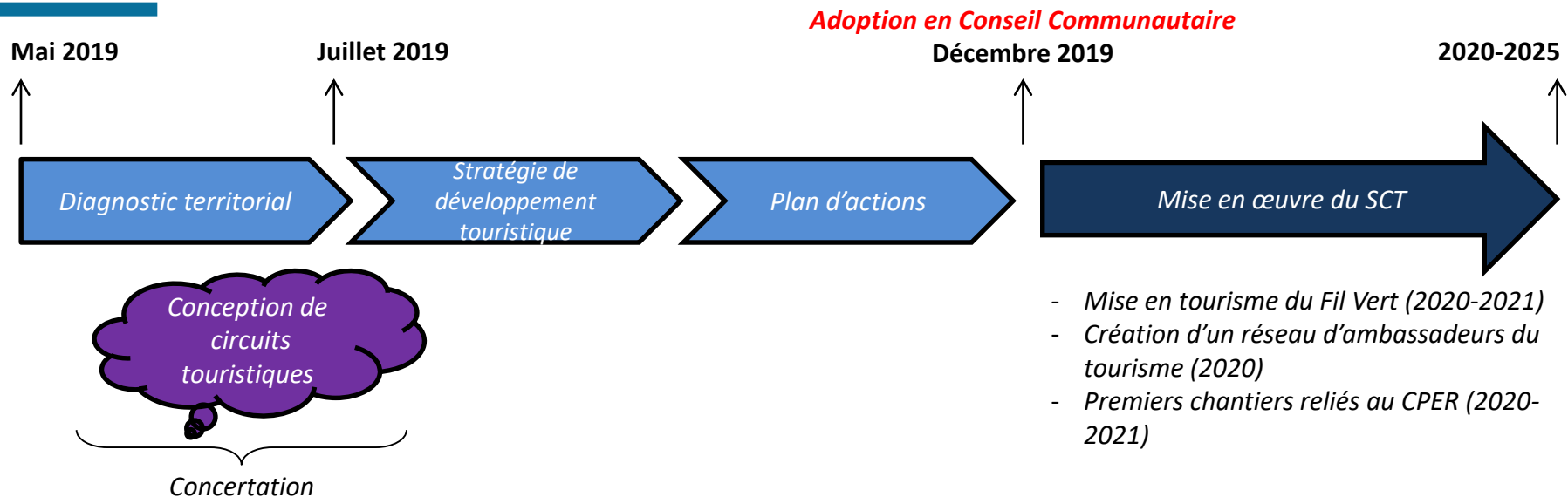
Schéma communautaire de tourisme du Val d'Yerres Val de Seine (2020-2025)

Restitution auprès des acteurs locaux

Mercredi 4 décembre 2019 – La Grange aux Bois – Yerres



UNE DÉMARCHE DE STRATÉGIE COMMUNAUTAIRE



Diagnostic touristique :

- 17 entretiens téléphoniques avec les principaux acteurs du tourisme du territoire de la CAVYVS
- 2 demi-journées de concertation et de co-construction de la stratégie de développement et des circuits touristiques avec les élus siégeant au CET et les socio-professionnels
- 2 demi-journées d'immersion sur le territoire aux cotés des professionnels (SyAGE & OT)

Elaboration de circuits touristiques communautaires :

- 1 boucle principale et 4 circuits / boucles thématiques



Schéma communautaire touristique, stratégie de développement et plan d'actions :

- 4 défis à relever, 32 actions préconisées dont 10 actions prioritaires

DEUX ATELIERS DE CONCERTATION

1^{er} atelier de concertation (7 juin 2019)

▪ Objectifs :

- ✓ Présenter la démarche et les premiers éléments du diagnostic
- ✓ Comprendre l'image perçue du territoire
- ✓ Réaliser un diagnostic partagé



2^{ème} atelier de concertation (27 juin 2019)

▪ Objectifs :

- ✓ Présenter les enjeux définis lors du précédent atelier,
- ✓ Présenter les premières pistes de circuits touristiques,
- ✓ Réfléchir et affiner les circuits thématiques



ATOOUTS

- Plusieurs sites touristiques identifiés au delà des frontières de la CAVYVS
- Une offre touristique complémentaire
- Implication des citoyens dans la vie de l'agglomération et dans sa promotion

OPPORTUNITÉS

- Une proximité de Paris avantageuse
- Le passage de deux axes fluviaux sur le territoire
- Une attractivité croissante du territoire
- Une offre patrimoniale / culturelle à valoriser

FRAGILITÉS

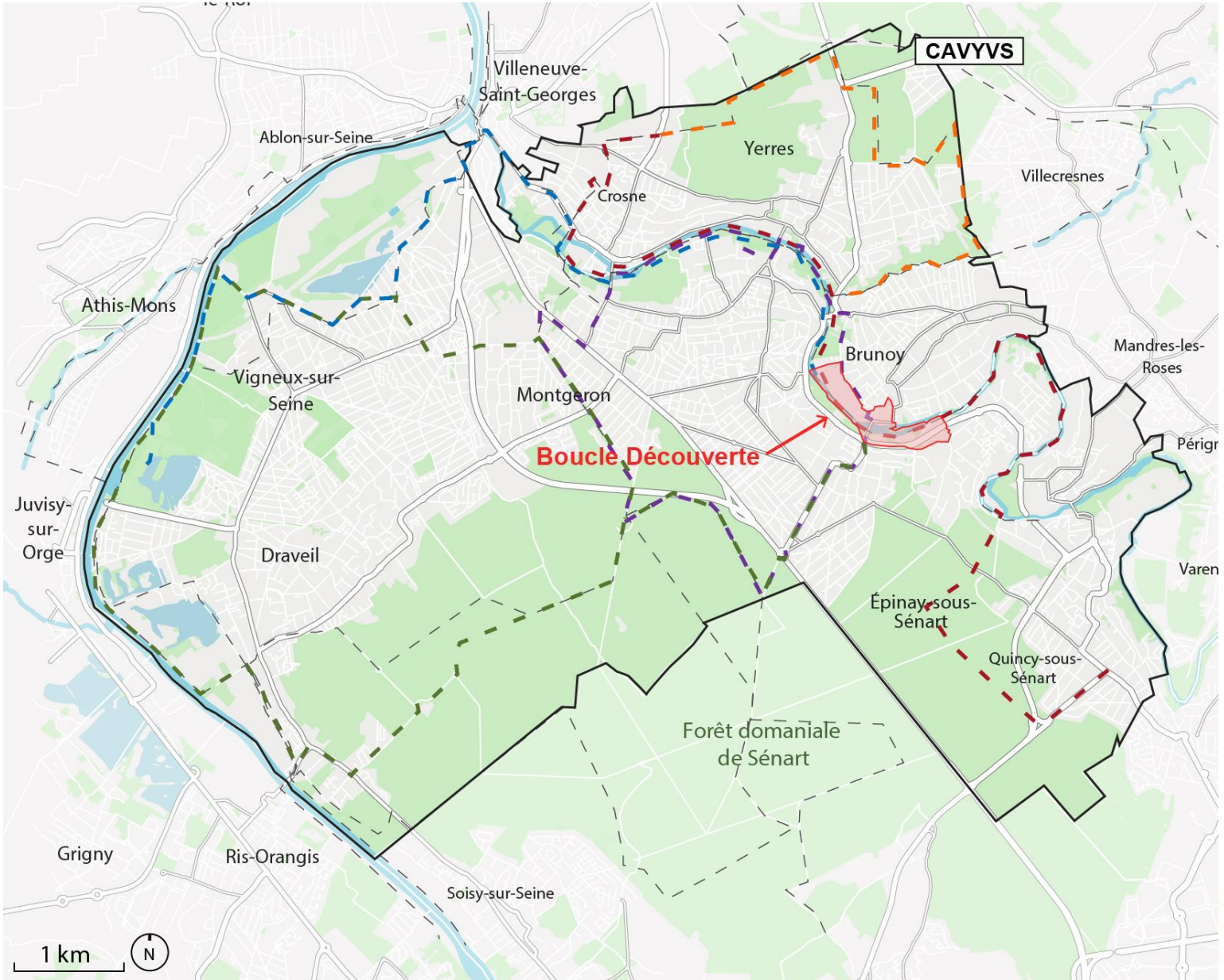
- Un territoire essentiellement résidentiel aux activités économiques restreintes
- Une offre en hébergements marchands en-deçà des ambitions du territoire
- Un manque de visibilité de la destination

RISQUES / CONTRAINTES

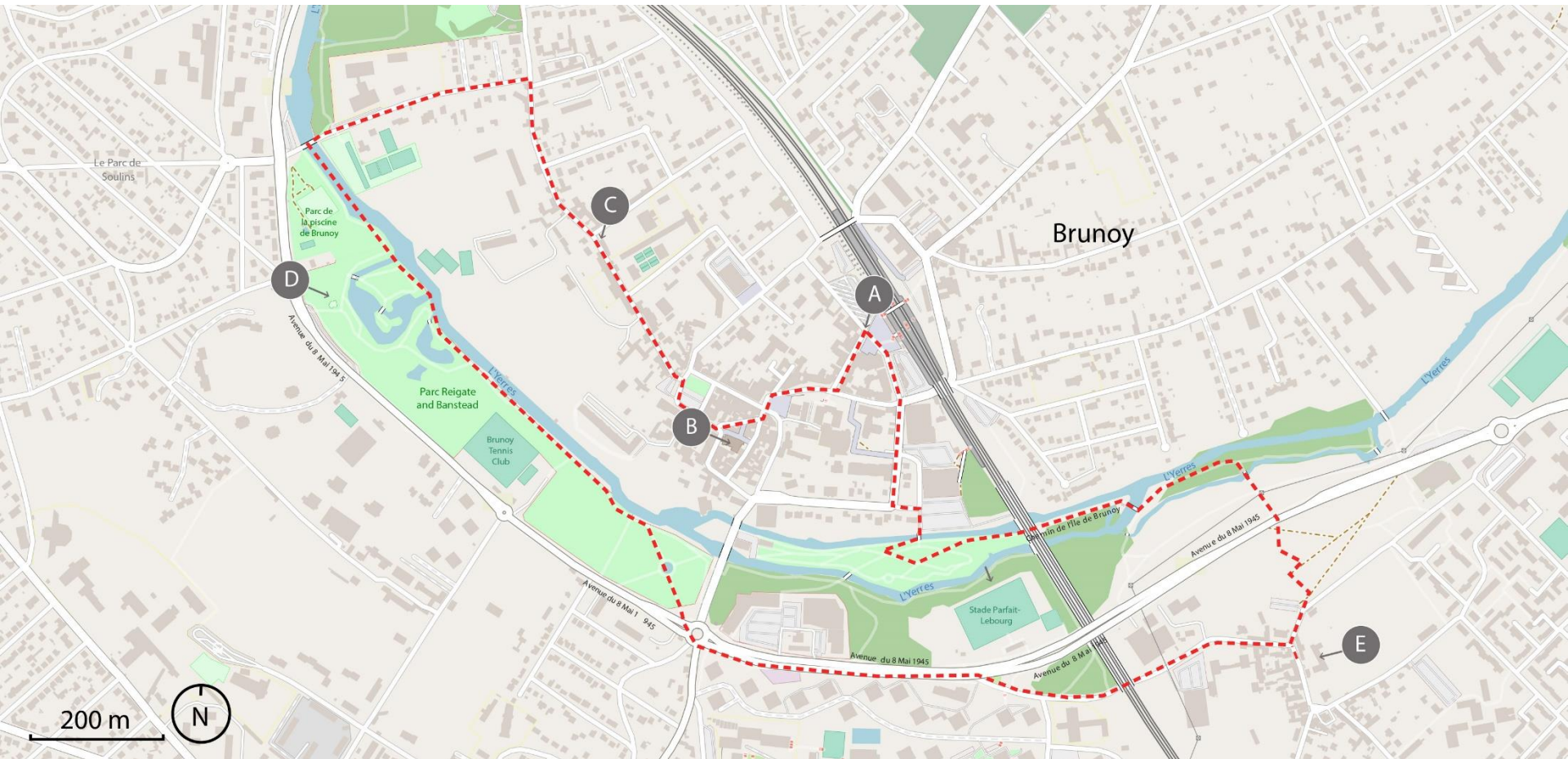
- Démarcation des territoires concurrents difficile
- Des filières parfois complexes à valoriser
- Une promotion à améliorer

DES CIRCUITS TOURISTIQUES COMMUNAUTAIRES

- Légende :**
- Circuits existants sur le territoire
 - Boucle Découverte
 - Parcours « D'une forêt à l'autre » (19,0 km)
 - Extension parcours D'une forêt à l'autre (28,2 km)
 - Parcours « Peintres & Impressionnisme » (14,1 km)
 - Parcours « Sport & Nature » (29,1 km)
 - Parcours « De l'Yerres à la Seine » (14,8 km)

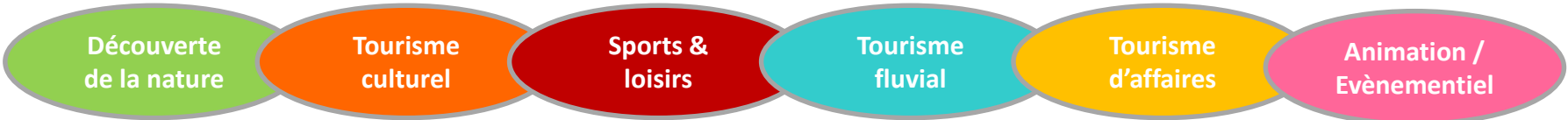


CIRCUITS TOURISTIQUES COMMUNAUTAIRES : LA BOUCLE DÉCOUVERTE



- A** Office de Tourisme de Brunoy
- B** Eglise Saint-Médard
- C** Musée Dubois-Corneau
- D** Parc de Reigate & Banstead
- E** Eglise orthodoxe russe

LES FILIÈRES TOURISTIQUES ET LEUR POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT



Segments de clientèle	Présence actuelle en VYVS	Potentiel de développement	Filières prioritaires associées
Résidents CAVYVS et clientèles de proximité en excursion	++	++	
Franciliens en excursion à la journée en Essonne	+	+++	
Touristes en séjour en Essonne	-	+	
Touristes en séjour en Île-de-France	-	+	
Itinérants sur les grands sentiers	+	+++	
Touristes d'affaires (déplacements pro. et travailleurs long-séjour)	-	+	

Cibles prioritaires

1. Franciliens en excursion à la journée en Essonne

2. Résidents CAVYVS et clientèles de proximité en excursion
(clientèle la plus représentée aujourd'hui)

3. Itinérants sur les grands sentiers

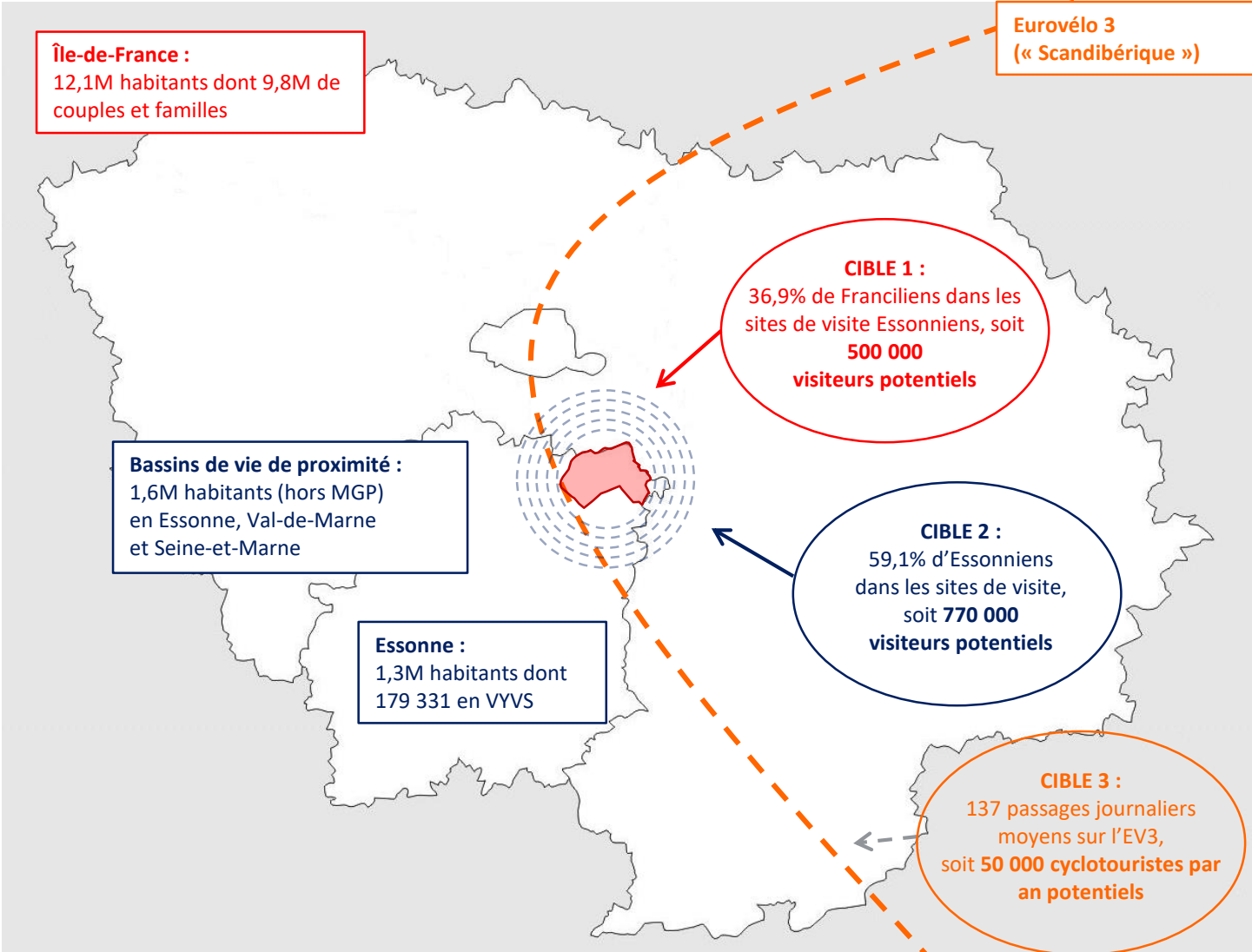
Cibles secondaires

4. Touristes en séjour en Île-de-France

5. Touristes en séjour en Essonne

6. Touristes d'affaires
(déplacements professionnels et travailleurs long-séjour)

LES CIBLES PRIORITAIRES

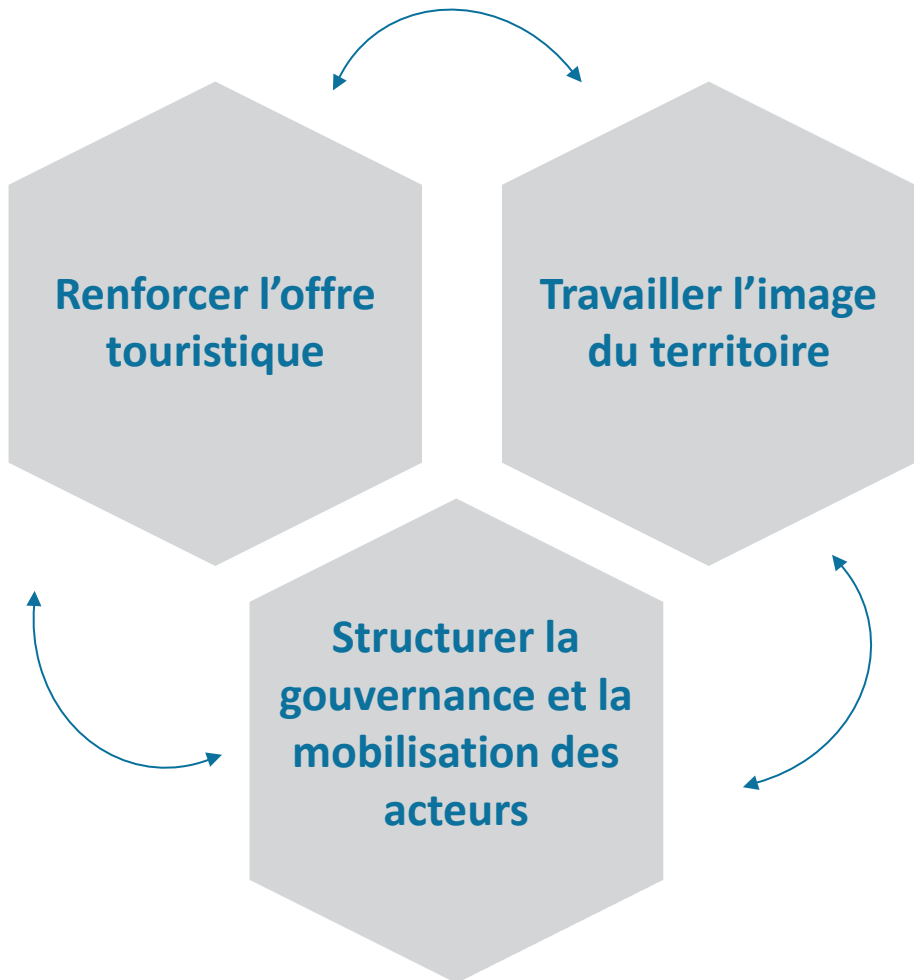


Cibles prioritaires

- Cible 1 : Franciliens en excursion à la journée en Essonne**
- Cible 2 : Résidents CAVYVS et clientèles de proximité en excursion**
- Cible 3 : Itinérants sur les grands sentiers**



LA STRATÉGIE COMMUNAUTAIRE DE TOURISME



3 expériences touristiques à vivre qui positionnent le territoire



**La culture et
l'impressionnisme**

Le sport et les loisirs

L'eau et la nature



DÉFI #1 :

Affirmer le VYVS comme un territoire d'accueil

4 GRANDS DÉFIS – 32 ACTIONS

- **Action 1** - Développer les mobilités douces en proposant une offre « vélos / VAE », notamment adaptée aux familles et en lien avec le schéma des circulations douces
- **Action 2** - Développer les labellisations pour soutenir l'itinérance, notamment « Accueil Vélo » avec des équipements et services associés (maison du vélo avec apprentissage type « Chez Gervaise », projet de base VTT en Forêt de Sénart, location, etc. et consignes sécurisées)
- **Action 3** - Positionner le Port aux Cerises comme « halte fluviale » et comme l'une des portes d'entrée du territoire (appui VNF) avec zone d'accueil, montée en gamme de l'offre de services, tarifs préférentiels pour les musées, etc.
- **Action 4** - Créer une communauté d'ambassadeurs à mobiliser dans une logique de renforcement de l'offre d'accueil et de découverte du territoire (visites guidées, rencontres habitants, soutien d'événements ...) et en lien avec la démarche « Fan d'Essonne »
- **Action 5** - Accompagner la mise en marché de nouvelles offres (gîtes, chambres d'hôtes, plateformes de location en ligne, etc.) en sensibilisant les potentiels hébergeurs notamment sur les financements à disposition (subventions)
- **Action 6** - Etudier l'opportunité de développement d'une nouvelle offre d'hébergement plein-air ou insolite sur l'un des sites phares du territoire
- **Action 7** - Accompagner la montée en gamme de l'hôtellerie sur les différents volets : rénovation / modernisation, labellisation, accueil, marketing et communication, etc.

A photograph of three cyclists riding away from the camera on a paved path. The path is flanked by green grass and trees with bare branches, suggesting a late autumn or winter setting. The cyclists are wearing helmets and jackets. The text 'DÉFI #2:' is overlaid in the center of the image.

DÉFI #2 :

Structurer et valoriser des filières identitaires

4 GRANDS DÉFIS – 32 ACTIONS

- **Action 8** - Théâtraliser l'Yerres avec finalisation de la requalification des berges, le développement de l'offre de canotage, leur mise en animation et en récit (storytelling)
- **Action 9** - Structurer l'offre lacustre du Lac Montalbot : bateaux électriques, animations, offre de restauration légère
- **Action 10** - Evaluer le potentiel de berges publiques de la Seine avec VNF : identifier les tronçons exploitables avec un travail de requalification des berges pour les rendre utilisables soit pour :
 - Une offre de promenades en bateaux électriques
 - Une offre d'animation (par exemple, restauration type bâtiment flottant avec terrasse sur les berges)
- **Action 11** - Développer une offre de balades découverte avec une dimension pédagogique et de sensibilisation à la protection de la nature en lien étroit avec la Maison de l'Environnement
- **Action 12** - Recenser le patrimoine bâti remarquable à restaurer en priorité, et identifier les moyens de financement mobilisables
- **Action 13** - Révéler et donner à voir le patrimoine à travers une animation à destination des visiteurs et des habitants
- **Action 14** - Mettre en tourisme des lieux patrimoniaux à révéler dès aujourd'hui via des systèmes d'ouverture au public à la demande et une sensibilisation des propriétaires
- **Action 15** - Affirmer le positionnement impressionniste du territoire en étudiant la possibilité de créer un « tiers-lieu de l'impressionnisme » et en proposant des offres spécifiques et ciblées (résidences d'artistes, stages de découverte, etc.)
- **Action 16** - Mettre en place des aménagements légers adaptés (type mobilier de repos et mobilier sportif) pour rythmer les différents circuits et sur les principaux sites de visite
- **Action 17** - Créer un événement fédérateur (sportif ou culturel) et/ou un équipement de loisirs, fédérateur et prioritairement à destination d'une population jeune

DÉFI #3 :

**Positionner le territoire et développer sa
notoriété**

4 GRANDS DÉFIS – 32 ACTIONS

- **Action 18** - Créer une identité visuelle touristique (logotype : déclinaison d'une marque territoriale ou création), permettant également de valoriser les produits et expériences locales
- **Action 19** - Mettre en place une signalétique unifiée (identification et guidage) déclinant l'identité visuelle à l'échelle pertinente (Syage, cf. action 18) :
 - Un système de guidage indiquant les principaux lieux d'attractivité touristique et fléchant les circuits
 - Des bornes d'information et de promotion touristiques dans les principaux lieux de visite et de passage
 - Des panneaux pédagogiques permanents
 - Du marquage urbain éphémère valorisant les événements et animations locales
- **Action 20** - Mettre en place une stratégie numérique spécifique au tourisme, notamment en affirmant le positionnement de l'Office de Tourisme sur les réseaux sociaux, afin de promouvoir les événements existants
- **Action 21** - Référencer l'offre touristique, notamment sur le volet numérique via des sites spécialisés et applications proposant des circuits (par exemple Visorando), mais aussi en format papier (guides)
- **Action 22** - Commercialiser l'offre via l'Office du Tourisme avec la possibilité de réserver des activités, des visites de sites ou des hébergements.
- **Action 23** - Adapter l'offre de commerces et de services aux besoins des touristes, notamment en élargissant les horaires d'ouverture (pour favoriser la vie nocturne) et en affirmant une identité commerciale sur le développement de nouveaux commerces (cf. volet développement économique)
- **Action 24** - Mise en place d'une offre de restauration itinérante sur roulotte (« La roulotte de l'impressionnisme ») sillonnant le VYVS au gré des événements organisés sur le territoire* et proposant une expérience locale originale de restauration baptisée « Menu impressionnisme » (par procédure ouverte de marchés publics).

DÉFI #4 :

Organiser la filière tourisme et fédérer les acteurs

4 GRANDS DÉFIS – 32 ACTIONS

- **Action 25** - Mettre en place l'organisation opérationnelle et le projet de service tourisme de la Communauté d'Agglomération, en lien avec les moyens alloués (notamment par la montée en puissance de la collecte de la taxe de séjour)
- **Action 26** - Identifier les expertises connexes ressources dans les différents services de la Communauté (développement économique notamment) et sensibiliser ces profils au développement touristique
- **Action 27** - Etudier la faisabilité d'implanter une ou plusieurs antennes de l'OT dans les communes du territoire
- **Action 28** - Renforcer le travail commun avec les échelles supra (CRT, CDT de l'Essonne), notamment dans le cadre de la convention de partenariat 2021-2022
- **Action 29** - Organiser des temps de partage d'expérience réguliers entre les socioprofessionnels pour identifier les projets et activer les synergies
- **Action 30** - Améliorer la connaissance des clientèles :
 - Via des outils d'observation statistique et économique de l'activité touristique (compteurs sur les principaux sites touristiques, plateforme APIDAE)
 - Via des outils de gestion de la relation client (dispositifs d'enquête)
- **Action 31** - Développer un « kit d'accueil » (documentation communautaire comme le guide touristique de la CAVYVS) et le mettre à disposition des acteurs en charge de l'accueil et de la promotion du territoire (personnels des principaux sites de visites, des points d'information touristique, des médiathèques, hébergeurs, etc.)
- **Action 32** - Coordonner une politique culturelle intercommunale pour la gestion et la collaboration entre les différents musées du territoire

10 ACTIONS PRIORITAIRES APPROFONDIES

DEFI 1 :
Faire du VYVS un territoire d'accueil

Action n°6 : Etudier l'opportunité d'une nouvelle offre d'hébergement insolite sur l'un des sites touristiques phares du territoire

DEFI 2 :
Structurer / valoriser des filières identitaires

Action n°11 : Développer une offre de balades découverte avec une dimension pédagogique et de sensibilisation à la protection de la nature

Action n°12 : Recenser le patrimoine bâti remarquable à restaurer en priorité, et identifier les moyens de financement mobilisables

Action n°17 : Créer un événement fédérateur (sportif ou culturel), en capacité de rayonner à l'échelle régionale, en s'appuyant sur un réseau de partenaires

DEFI 3 :
Positionner le territoire et développer sa notoriété

Action n°19 : Mettre en place une signalétique unifiée (identification et guidage) déclinant l'identité visuelle du territoire

Action n°21 : Référencer l'offre touristique, notamment sur le volet numérique via des sites spécialisés et applications proposant des circuits, mais aussi en format papier

DEFI 4 :
Organiser la filière tourisme et fédérer les acteurs

Action n°25 : Mettre en place l'organisation opérationnelle et plus spécifiquement le projet de service tourisme de la Communauté d'Agglomération

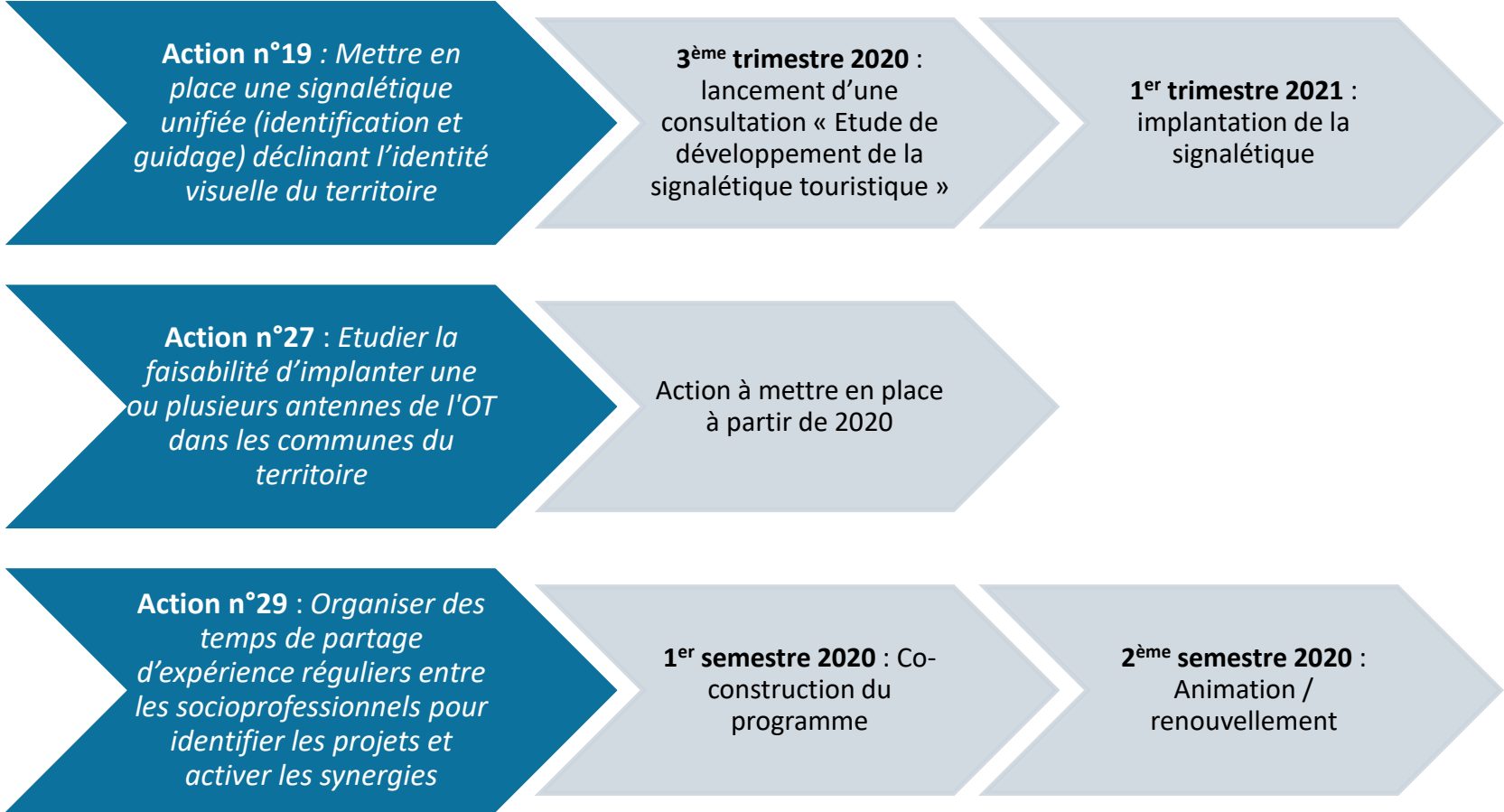
Action n°27 : Etudier la faisabilité d'implanter une ou plusieurs antennes de l'OT dans les communes du territoire

Action n°29 : Organiser des temps de partage d'expérience réguliers entre les socioprofessionnels pour identifier les projets et activer les synergies

Action n°32 : Coordonner une politique culturelle intercommunale pour la gestion et la collaboration entre les différents musées du territoire



EXEMPLE DE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS



Merci de votre attention



Schéma Communautaire de Tourisme du Val d'Yerres Val de Seine

2020-2025

Phase 1 : Diagnostic touristique



PHASE I : DIAGNOSTIC TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

1) CONTEXTE & DYNAMIQUE TERRITORIALE

1.1. ACCESSIBILITÉ

1.2. ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

1.3. PROJETS DE TERRITOIRE

2) OFFRE & DEMANDE TOURISTIQUE

2.1. OFFRE DE NATURE

2.2. OFFRE CULTURELLE & PATRIMONIALE

2.3. ÉQUIPEMENTS SPORTS & LOISIRS

2.4. TOURISME FLUVIAL

2.5. OFFRE D'ITINÉRANCE

2.6. ARTISANAT & SAVOIR-FAIRE

2.7. LE TOURISME D'AFFAIRES

2.8. ACTIVITÉ ÉVÉNEMENTIELLE / ACTIVITÉ CULTURELLE

2.9. LA TYPOLOGIE DES CLIENTÈLES TOURISTIQUES

3) SERVICES & EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

3.1. OFFRE D'HÉBERGEMENT

3.2. OFFRE DE RESTAURATION

4) SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC (DIAGRAMME TYPE SWOT)

P.1

P.3

P.3

P.5

P.6

P.7

P.7

P.8

P.9

P.10

P.11

P.13

P.14

P.15

P. 16

P. 18

P. 18

P. 21

P. 21

1. Contexte et dynamique territoriale

1.1. Accessibilité & Transports

Une accessibilité au territoire facilitée par la présence de nombreuses infrastructures de transport...

- **Aéroport d'Orly**, 2^{ème} aéroport français en termes de trafic (> 33M passagers en 2018) à **proximité immédiate** (20 minutes en voiture),
- **Passage de la N6 au cœur du territoire** (porte de Bercy accessible en 20 minutes en voiture depuis Montgeron en heures creuses, ¼ d'heure en heure de pointe) **et d'autres axes structurants à proximité** (N7, N19, A5, A6, A86), **permettant de relier Paris rapidement**,
- **Desserte de la plupart des communes de l'agglomération par le RER D** (5 gares directement sur le territoire et 6 gares à proximité immédiate) **et passage du RER C à l'ouest, facilitant l'accès à Paris** (20 minutes depuis la gare de Montgeron, ½ heure depuis la gare de Brunoy),
- **Desserte satisfaisante en réseau bus** (41 lignes de bus).

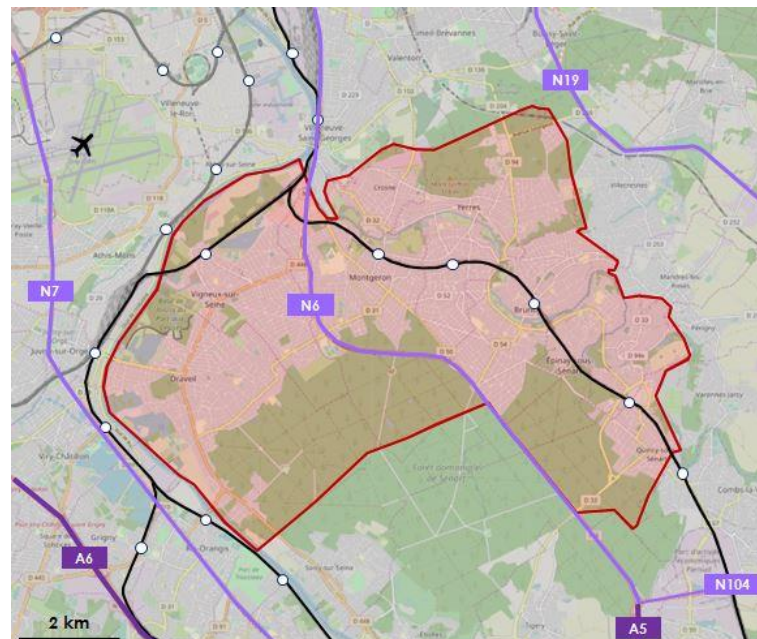
... Mais qui ne suffit pas à démarquer la CAVYVS des territoires voisins

- **Bien que l'aéroport soit proche du territoire à vol d'oiseau, sa desserte reste peu optimale en voiture** (peu concurrentiel par rapport à Paris) **et en transports en commun** (1/2 heure depuis Draveil, plus d'une heure depuis Montgeron, Yerres et Brunoy) **rendant difficile la visibilité de la destination depuis l'aéroport**,
- **Aucune gare ferroviaire n'est présente sur le territoire et aucune autoroute ne le traverse, diminuant la visibilité de celui-ci et la venue de touristes de passage**,
- **Des problèmes récurrents relevés concernant les axes routiers** (saturation du réseau aux heures de pointe) **et les transports en commun** (dysfonctionnements réguliers, engorgement des dessertes de gares, etc.),
- La desserte des agglomérations voisines est essentiellement routière (bus & véhicules personnels), hormis pour les territoires desservis par les RER C et D, comprenant notamment le pôle d'Evry.

Malgré l'existence d'infrastructures d'envergure sur le territoire et à proximité, l'accessibilité de la CAVYVS n'est pas optimisée, en raison notamment de l'absence d'autoroutes d'une part, et des problèmes récurrents relevés sur les axes et équipements existants d'autre part. Ces éléments, cumulés à la géomorphologie du territoire font de la CAVYVS un territoire qui peut sembler enclavé dans l'Essonne.

La proximité immédiate de Paris, à 20 minutes en voiture ou en Transilien (RER D) constitue néanmoins un atout non négligeable pour le territoire.

Infrastructures de transport desservant la CAVYVS



Source : production SCET – 05/2019

Légende :

- | | | | |
|---|-----------------|---|-----------------|
| — | RER D | — | Route Nationale |
| — | RER C | — | Autoroute A5 |
| ○ | Stations de RER | ✈ | Aéroport d'Orly |

1. Contexte et dynamique territoriale

1.1. Accessibilité & Transports – Focus : l'accessibilité des 4 locomotives touristiques

Une accessibilité aisée par la route et en bus, mais un territoire qui pourrait gagner en visibilité

LE FIL VERT :

- Longe les bords de l'Yerres et du Réveillon et **passé directement dans les centre-bourgs des communes concernées situées en aval de l'Yerres** (Crosne, Yerres, Brunoy), mais plus **en périphérie des communes situées en amont** (Epinay-sous-Sénart, Boussy-Saint-Antoine, Quincy-sous-Sénart).
- L'accessibilité est facilitée par un maillage dense de routes départementales.
- Travail du SyAGE sur les liaisons douces entre les bourgs et l'Yerres/ le Réveillon, pour participer à la réappropriation de la rivière par les riverains.
- **Focus public : fréquentée essentiellement par des riverains / promeneurs**
- **Objectif : favoriser les liaisons douces entre le Fil Vert et les éléments à valoriser du territoire, faire du Fil Vert un « Trait d'union » des deux anciennes agglomérations.**

LA FORÊT DE SÉNART :

- **Passage de la route nationale N6 selon un axe Nord-Ouest / Sud-Est** en Forêt de Sénart, avec un échangeur en entrée de Forêt (Montgeron), deux échangeurs intermédiaires (entre Montgeron et Brunoy, Quincy-sous-Sénart) et un échangeur au sud de la Forêt (Tigery).. Connexion prévue entre l'Eurovélo 3 et Sénart au niveau de la Porte aux Lièvres (Soisy-sur-Seine).
- **Focus public : la fréquentation de la Forêt de Sénart est essentiellement pédestre, mais les routes bétonnées facilitent le passage des vélos. Avec la présence de centres équestres, il est possible de sillonner le territoire de façons multiples.**
- **Objectif : les tracés des itinéraires existent déjà pour la plupart, mais il a été relevé un manque de la signalétique. Capitaliser sur le passage de l'EV3 et la connexion prévue au niveau de la Porte aux Lièvres pour irriguer le territoire.**

LA PROPRIÉTÉ CAILLEBOTTE :

- Accessibilité plutôt satisfaisante : à 1 km de la Gare d'Yerres (RER D), soit 7 minutes à pied, et à 4 stations seulement de la Gare de Lyon. Toutefois, alors que la plupart des franciliens ne savent pas situer Yerres ou Draveil par rapport à Paris, ils se sentent directement déconnectés quand ils pénètrent dans la Propriété Caillebotte : il manque surtout une communication adéquate autour du site pour le faire savoir.
- **Focus public : fréquentation croissante, essentiellement francilienne (pas seulement essonnienne) mais aussi internationale (Japon, EU, Italie, Allemagne, RU, etc.)**
- **Objectif : développer les services de transport pour mieux irriguer le territoire, mais surtout faire savoir que le territoire est accessible rapidement depuis Paris. Projet de la Région de « Navettes de l'Impressionnisme » au départ de Paris en stand-by, mais pourrait être relancé.**

LE PORT AUX CERISES :

- A 500 m de la gare de Juvisy (RER C et D) via le pont de Juvisy, permettant de relier très rapidement et aisément le site, malgré la dangerosité certaine de ce passage (manque d'accessibilité cyclique notamment). La desserte générale est satisfaisante, mais il manque de la signalétique touristique pour indiquer l'île de loisirs à l'extérieur du site (présence de panneaux en gare de Juvisy mais pas après...). Le parking gratuit sur le site est un avantage pour son attractivité, mais le nombre de places peut sembler restreint lors des pics de fréquentation (2 000 places au total).
- **Focus public : la fréquentation de l'île de loisirs du Port aux Cerises est essentiellement locale, interne à la CAVYVS ou Essonnienne et Seine-et-Marnaise. La proximité immédiate de la station de RER C et D de Juvisy est un atout indéniable pour le site, tandis que la gratuité des parkings est largement appréciée par les clientèles, mais le manque de places de parkings peut être préjudiciable lors des pics de fréquentation.**
- **Objectif : développer la signalétique à l'extérieur du site, pour favoriser les flux de visiteurs, notamment depuis la gare de Juvisy, mais aussi sur les autres communes du territoire de la CAVYVS.**

1. Contexte et dynamique territoriale

1.2. Environnement socio-économique – Principales entreprises et répartition de l'emploi

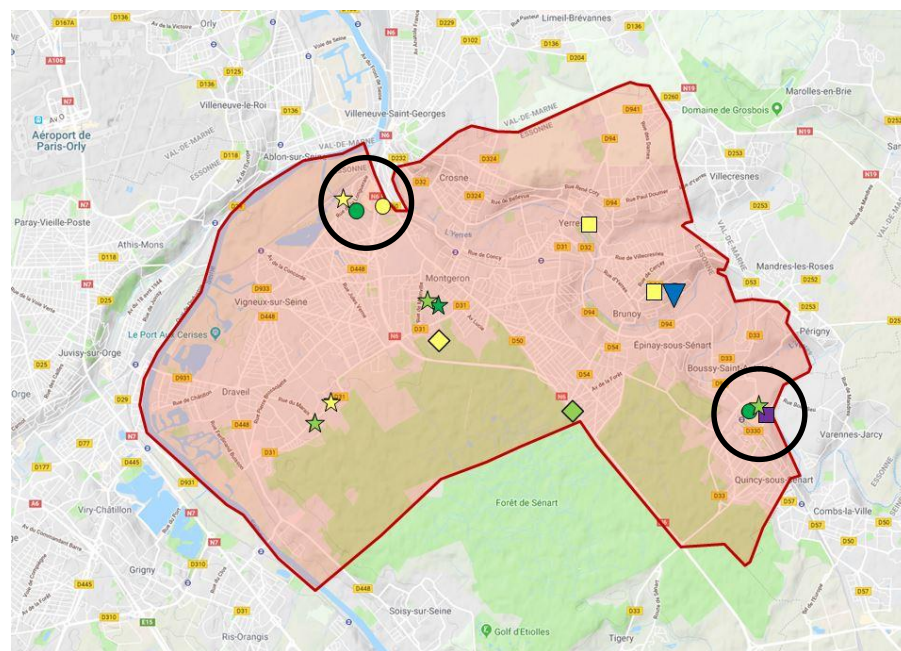
Un territoire essentiellement résidentiel, et un tissu économique faible comparé aux territoires voisins...

- On recense une quinzaine d'entreprises de plus de 100 salariés réparties équitablement sur le territoire, parmi lesquelles 5 entreprises industrielles, 3 hypermarchés, 3 hôpitaux, 3 entreprises de transports et une banque.
- Deux pôles d'activités économiques rassemblent chacun 3 entreprises de plus de 100 salariés : la zone commerciale située entre Vigneux-sur-Seine et Montgeron ; et le Centre commercial Val d'Yerres 2 à Boussy-Saint-Antoine.
- Les territoires voisins disposent d'un tissu économique nettement plus dense :
 - CA Grand Paris Sud (plus de 150 entreprises de plus de 100 salariés),
 - Les 6 communes essoniennes appartenant à la Métropole du Grand Paris (plus de 40),
 - La plateforme aéroportuaire d'Orly (près de 30 000 emplois directs),
 - Le MIN de Rungis (plus de 12 000 emplois directs) ...Etc.
- Le manque d'entreprises d'envergure induit des flux restreints de touristes d'affaires sur le territoire, et diminue mécaniquement les besoins en services et équipements liés : hébergements touristiques et en particulier hôtels et résidences hôtelières, espaces séminaires, restauration.

... Compensé par un cadre de vie enviable

- Malgré un tissu économique faible comparé aux territoires (Métropole du Grand Paris, Grand Paris Sud, etc.) et bassins d'emplois voisins (Plateforme aéroportuaire d'Orly, MIN de Rungis, Carré Sénart, etc.) , la CAVYVS bénéficie toutefois d'un cadre de vie agréable plébiscité par ses habitants et ses visiteurs.
- La proximité avec ces bassins d'emploi conséquents peut constituer un avantage concurrentiel pour le territoire, à condition de bénéficier d'une offre de transports compétitive et efficace incitant les touristes d'affaires à se rendre sur le territoire de la CAVYVS lors de leur séjour.

Entreprises de plus de 100 salariés présentes sur le territoire



Source : Annuaire des entreprises – CCI de France – 05/2019

Légende :

- | | |
|------------------------|----------------------|
| ● Grande surface | ■ 100 à 200 salariés |
| ■ Hôpital | ■ 200 à 300 salariés |
| ◆ Société de transport | ■ 300 à 400 salariés |
| ★ Industrie | ■ 400 à 500 salariés |
| ▼ Banques & assurances | ■ > 500 salariés |

1. Contexte et dynamique territoriale

1.3. Projets de territoire

Plusieurs projets structurants améliorant l'accessibilité du territoire prévus dans les années à venir

- **Projet de « Liaisons douces » (horizon 2020-2022)** : soutien actif au déploiement de stations de recharge pour véhicules et vélos électriques sur le territoire. Projet réalisable à court-terme et pouvant impacter positivement la mise en réseau et les déplacements doux à l'intérieur du territoire.
- **Réalisation et validation d'un schéma directeur communautaire des mobilités douces (2021)** : schéma de prescriptions de liaisons structurantes de portée communautaire, interface entre les objectifs du Plan Vélo Régional, le projet de territoire et les PLU.
- **3ème pont de franchissement de la seine à Vigneux-sur-Seine (horizon 2025-2030)** : projet inscrit dans le Plan Anti bouchon de la Région Ile-de-France voté en mars 2017, figure parmi les 40 points noirs identifiés en Ile-de-France et classé parmi les 6 prioritaires. Projet ne devant néanmoins voir le jour qu'à moyen-long terme.
- **Création d'un lien direct entre le territoire et le réseau du Grand Paris Express (horizon 2030)** : extension de la ligne de métro 14 jusqu'à l'aéroport d'Orly d'une part, et création de la ligne 18 entre Versailles et Orly d'autre part, avec extension potentielle vers le territoire de la CAVYVS par la suite.
- **Construction d'une gare TGV à Sénart ou à Orly / pont de Rungis (projets à l'étude)** : projet d'amélioration des liaisons province/province, retenu au titre du Grenelle de l'Environnement mais jugé non prioritaire par l'Etat pour le moment.

Plusieurs actions identifiées dans le cadre du Projet de Territoire de la CAVYVS sont amenées à voir le jour prochainement, et impacteront positivement son attractivité.

Parmi celles-ci, le projet de liaisons douces, appuyé par la réalisation et la validation d'un schéma directeur communautaire des mobilités douces, aura un impact particulièrement bénéfique pour la découverte du territoire et facilitera les flux de touristes entre les différents points valoriser.

2. Offre et demande touristique

2.1. Offre de nature

Un patrimoine naturel de qualité plébiscité par les riverains, permettant au territoire de viser l'excellence environnementale

La Forêt de Sénart et la Forêt domaniale de la Grange : un patrimoine naturel remarquable à 20 minutes en voiture de Paris

- **La forêt de Sénart classée « Forêt de protection » en 1995**, accueille 3 millions de visiteurs par an, ce qui en fait l'un des sites les plus fréquentés de l'Essonne,
- **Une faune et une flore variés à préserver et à faire découvrir** (plus de 230 espèces dénombrées, soit 15% à 20% de la flore d'Île-de-France, présence de mares, plaines, tourbières, pelouses, arbres centenaires, etc.)
- **Centre d'information** à Etiolles (La Faisanderie de Sénart), proposant des expositions, sorties, festivals (Fête de la Forêt, films en plein-air), ateliers et visites pour découvrir le patrimoine naturel de la forêt.
- **Clientèle très locale**, contrairement à Fontainebleau. Le Département finance des projets d'investissement (entretien/aménagement, stationnement, routes, aménagements paysagers).
- **Enjeux du développement touristique en Forêt de Sénart : maîtriser les conditions de propreté et de maintien du site, prendre en compte le fait que la forêt est un lieu fragile, avec une communication associée** (travail de prévention / clarification dans l'image qu'on veut donner : c'est bien une forêt et pas un parc ou un jardin).

Le Fil Vert, trait d'union du territoire pour la réappropriation de la vallée de l'Yerres :

- **Classement en loi paysage 1930 de la Vallée de l'Yerres**, témoignant de la qualité naturelle et paysagère du site à protéger, induisant cependant des contraintes importantes pour le développement (aménagements, constructions, navigabilité, etc.),
- **« Le Fil Vert »**, facteur d'attractivité : aménagements des bords de l'Yerres et du Réveillon, restauration et mise en valeur du patrimoine lié à l'eau par le SyAGE afin d'offrir un cadre de vie agréable aux citoyens, préserver l'environnement et rendre les habitants acteurs de cette protection.

De nombreux parcs urbains répartis sur le territoire participant au bien-être des riverains

- **La pelouse de Montgeron** (lieu très apprécié des riverains, traverse la commune sur 1,3 km et relie la Forêt de Sénart), **Parc du moulin** (Crosne), **Parc de Rottembourg** (Montgeron), **Parc du Château Buisson & Parc du Château Frayé** (Vigneux-sur-Seine), **Parc de la Propriété Caillebotte** (Yerres), etc.

Des lieux d'information et de sensibilisation à la protection de la nature

- **La Maison de l'Environnement** (Montgeron), lieu d'information et d'échanges, propose un agenda riche et varié : conférences, ateliers, cours d'arboriculture, soirées, etc.
- **La Maison verte** (Quincy-sous-Sénart) : Propriété de la CAVYVS, exploité par la commune de Quincy-sous-Sénart, (espace d'exposition et sensibilisation du public aux questions d'environnement). A noter qu'il était prévu d'y implanter une antenne de l'Office de Tourisme en vue de diffuser de l'information touristique et d'en faire le point de départ d'itinéraires sur le territoire.

Avec les forêts de Sénart et de la Grange, la présence du Fil Vert et les nombreux parcs urbains présents sur son territoire, la CAVYVS dispose d'une offre de nature dense et diversifiée, constituant l'un de ses principaux atouts et points de différenciation avec les territoires voisins. Le travail réalisé par le SyAGE sur les bords de l'Yerres et du Réveillon, la pelouse de Montgeron, les itinéraires existants en Forêt de Sénart et les lieux d'information et de sensibilisation à la protection de la nature sont autant d'éléments favorables à mettre en synergie sur le territoire et structurants pour la stratégie touristique de la CAVYVS.

Cyclistes en Forêt de Sénart



La pelouse de Montgeron



2. Offre et demande touristique

2.2. Offre culturelle & patrimoniale

La CAVYVS, une terre culturelle qui se démarque des destinations voisines

- **2 musées labellisés « Musée de France »** sur les 5 recensés en Essonne : le Musée Dubois-Corneau, traçant l'histoire de la commune et de la vallée de l'Yerres et le Musée Dunoyer de Segonzac, rassemblant des gravures, lithographies, affiches, photographies de l'artiste éponyme.
- **1 Maison des Illustres** (Propriété Caillebotte) sur 3 en Essonne,
- **Nombreuses maisons de villégiature d'artistes de renom** (Daudet et les Frères Goncourt à Draveil, Monet à Montgeron, Jacques Froment-Meurice à Epinay-sous-Sénart, Boileau à Crosne, etc.),
- **Thématique de l'Impressionnisme prégnante**, valorisée au travers de la propriété Caillebotte (Yerres) et du Château de Rottembourg à Montgeron (Monet), **mais qui reste à structurer afin de faire connaître le VYVS comme destination impressionniste à l'international**,

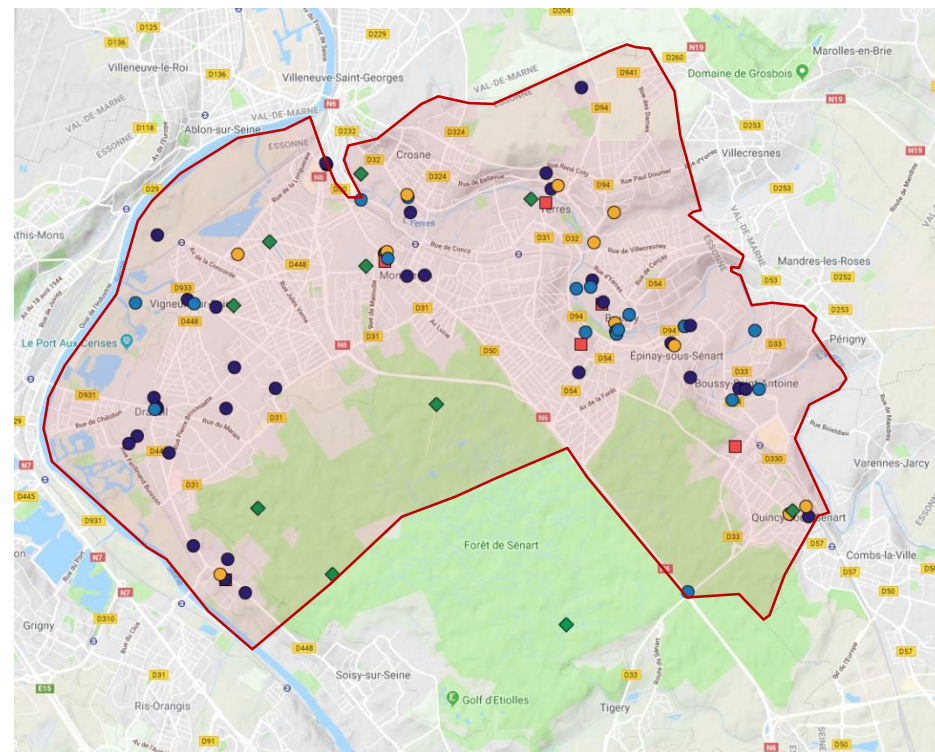
Une offre patrimoniale dense, mais reposant sur un patrimoine privé ou en mauvais état : quelle stratégie adopter ?

- **Un patrimoine dense et réparti sur tout le territoire de la CAVYVS** (cf carte),
- **De nombreux bâtiments/édifices**, dont la valeur patrimoniale est digne d'attirer une clientèle touristique, présentés sur les sites internet des communes mais **pas ou peu valorisés aujourd'hui**,
- **Beaucoup de patrimoine privé aujourd'hui non visitable** (ouverture ponctuelle pour certains, notamment lors des Journées du Patrimoine),
- Une partie du patrimoine bâti nécessitant d'importants travaux de rénovation pour être mis en valeur.

La Propriété Caillebotte, site porteur d'image pour le territoire de la CAVYVS

- **1^{er} site culturel à entrée payante de l'Essonne** (140 000 visiteurs à sa réouverture en 2017, plus de 200 000 en 2018),
- **Une promotion large et efficace, permettant d'attirer la lumière sur la destination** (Contrat de destination Normandie Paris Île-de-France – Destination Impressionnisme, CRT Île-de-France, CDT91, publicités dans le métro parisien, etc.).

Offre patrimoniale recensée sur le territoire de la CAVYVS



Source : Office de tourisme de Brunoy, site de l'Accueil Touristique de Montgeron, site officiel des communes, recherches SCET - Mai 2019

Légende :

- Patrimoine culturel et architectural (34)
- Offre muséale (5)
- Petit patrimoine (21)
- Eglise / Lieu de culte (12)
- ◆ Parcs & jardins remarquables, patrimoine naturel (10)

2. Offre et demande touristique

2.3. Equipements sports & loisirs

Une offre attrayante en équipements sports & loisirs, reposant sur l'Île de loisirs du Port aux Cerises, mais au rayonnement encore très local

Le Port aux Cerises, site de loisirs essonnien le plus visité

- **1,2 million de visiteurs annuels**, dont plus de 10% d'entrées payantes,
- **Une offre très diversifiée et complète sur site, grâce à une dynamique multi-sports impulsée par la DSP de l'UCPA**, avec plus de 20 activités accessibles à tous les publics toute l'année,
- **Une diversification du public** dernièrement, en termes de typologie (dépendante des nombreuses activités) et d'origine (Draveil, Juvisy, Vigneux-sur-Seine, mais aussi les départements voisins voire hors Île-de-France),
- **Un développement à inscrire dans la stratégie régionale des Iles de loisirs** comprenant 3 grandes priorités sur la période 2016-2021 : garantir une sécurité optimale, améliorer l'accessibilité pour l'ensemble des publics, rénovation du patrimoine existant,
- Mais une accessibilité et une signalétique à améliorer.

Des services essentiellement adressés à une clientèle locale...

- Bien qu'il s'agisse du site de loisirs le plus visité en Essonne, **l'Île de loisirs du Port aux Cerises de Draveil est essentiellement fréquentée par une clientèle essonnoise voire locale** (pas d'offre d'hébergement sur place),
- **Des équipements loisirs et sportifs de qualité sur le territoire de la CAVYVS**, avec notamment 8 piscines et 4 centres équestres,
- **De nombreuses associations sportives sur le territoire**, en particulier en lien avec la randonnée et la pratique du vélo,

... Mais des projets de développement des loisirs pour accroître l'attractivité du territoire et participer au bien-être des riverains

- **Stratégie de développement de l'île de loisirs du Port aux Cerises**, avec l'ambition de développer des activités annexes qui draineront un nouveau public tout en respectant l'identité du lieu,
- **Projet de base VTT en Forêt de Sénart**,
- **Projet de skate-park communautaire**



2. Offre et demande touristique

2.4. Tourisme fluvial / Activités nautiques

Des activités nautiques concentrées sur la Seine contrebalancées par une appropriation essentiellement fluvestre de l'Yerres

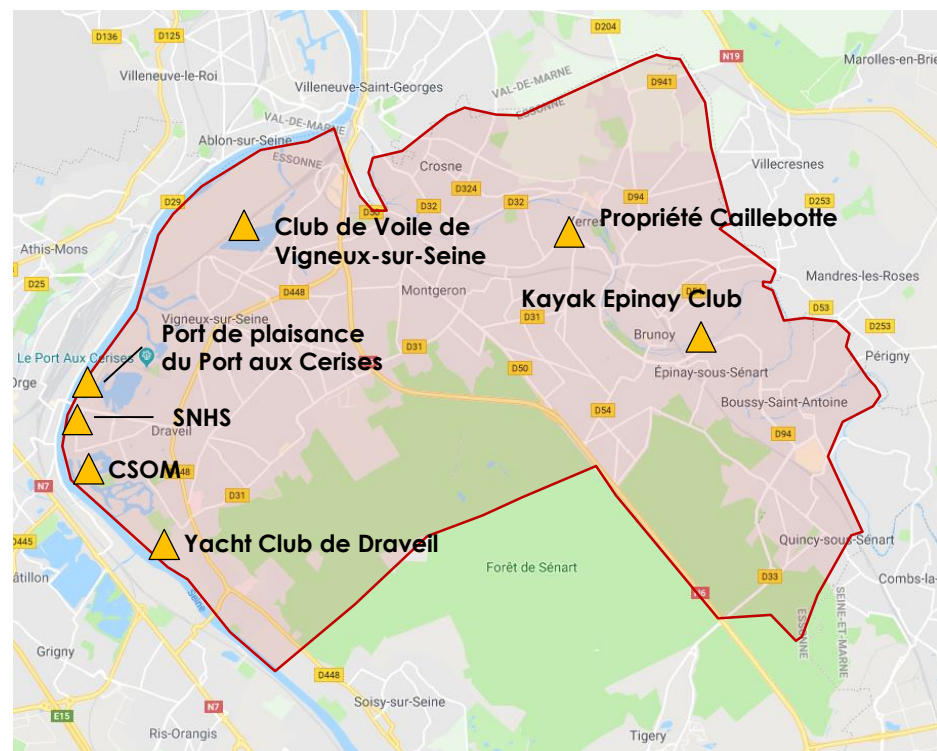
La Seine, une appropriation fluviale et fluvestre importante traduite par de nombreuses activités nautiques

- **Port de plaisance du Port aux Cerises** & activités nautiques de l'île de loisirs du Port aux Cerises (109 places d'apponement au sein du Port aux Cerises, dont une cinquantaine prises à l'année),
- **Yacht Club de Draveil**, proposant une marina et des pontons pour le mouillage en saison, des cours de voile et des activités de canoë / kayak,
- **Société Nautique de la Haute-Seine** (club d'aviron),
- **Centre Sportif de l'Orme des Mazières (CSOM)** : regroupement d'associations à caractère sportif ou de loisir composé de 700 adhérents, proposant notamment des activités nautiques.

Une appropriation essentiellement fluvestre de l'Yerres induite par le classement de la vallée de l'Yerres et de ses paysages

- La vallée de l'Yerres et ses paysages sont classés en **loi paysage 1930, la plus haute protection de patrimoine naturel**. L'Yerres fait par ailleurs l'objet d'importantes fluctuations saisonnières de débit et des crues importantes (débit très faible en période chaude) **induisant une interdiction de naviguer**, hors navigation légère type canots, canoë/kayak.
- **Des activités nautiques légères existent toutefois sur l'Yerres**, avec le **Kayak Epinay Club** (Epinay-sous-Sénart, membre de la Fédération Française de Canoë-Kayak) et des **activités de canotage au sein de la Propriété Caillebotte** en période estivale, mais plusieurs barrages et déversoirs infranchissables complexifient l'itinérance.
- L'Yerres étant un cours d'eau non domanial, elle n'est pas soumise à l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui s'applique au domaine public fluvial (DPF), si bien que seules des activités de navigation légère y sont autorisées. Le développement de la filière fluvestre y apparaît donc fortement contraint et limité à ces activités de navigation légère, selon les crues et le débit de l'eau.

Répartition des activités nautiques recensées sur le territoire



Source : Recherches SCET – Mai 2019

Alors que de nombreuses activités nautiques sont développées sur la Seine aujourd'hui, le classement en loi paysage 1930 de la vallée de l'Yerres et de ses paysages, ainsi que les caractéristiques intrinsèques de la rivière induisent une interdiction de naviguer sur la rivière. Le développement de la vallée de l'Yerres et son appropriation par les usagers dépend donc principalement des circuits itinérants développés en bords de rivière, des aménagements co-conçus avec le SyAGE, et d'activités d'appropriation de la rivière (festivals, sorties nautiques en canoë / kayak, etc.).

2. Offre et demande touristique

2.5. Offre d'itinérance (randonnées pédestres & cyclotourisme)

De nombreux sentiers pédestres et cyclotouristiques valorisés sur le territoire à différentes échelles

ITINERAIRES NATIONAUX / INTERNATIONAUX : CAPTER UNE CLIENTÈLE TOURISTIQUE EN PROVENANCE DE L'EUROPE ENTIÈRE

- **L'EuroVélo 3** (également surnommée « Scandibérique » et « Véloroute des pèlerins ») : actuellement en cours de structuration, elle passe en partie sur le territoire, sur les communes de l'ex Val de Seine (Draveil, Vigneux-sur-Seine) et notamment au sein de l'Île de loisirs du Port aux Cerises. La renommée et le succès des EuroVélo sont un atout indéniable pour le territoire, sur lequel il convient de capitaliser.
- **Le GR2** (ou « Sentier de la Seine »), qui relie Dijon au Havre, traverse les communes de Draveil et de Vigneux-sur-Seine en longeant la Seine, empruntant certaines portions de l'EV3.
- **Itinéraire des Chemins de Saint-Jacques** : la branche alternative des Chemins de Saint-Jacques, reliant Paris à Vézelay, traverse le territoire du nord au sud en passant notamment par Montgeron, et génère des flux de pèlerins sur le territoire, demandeurs d'équipements touristiques et notamment d'hébergements type gîtes et chambres d'hôtes.

Ces itinéraires, qui sillonnent l'ouest du territoire, sont générateurs de nombreux flux de touristes de passage, notamment internationaux, qu'il convient de réussir à capter au travers de liaisons douces sur le territoire et d'une offre en équipements structurée et valorisée.

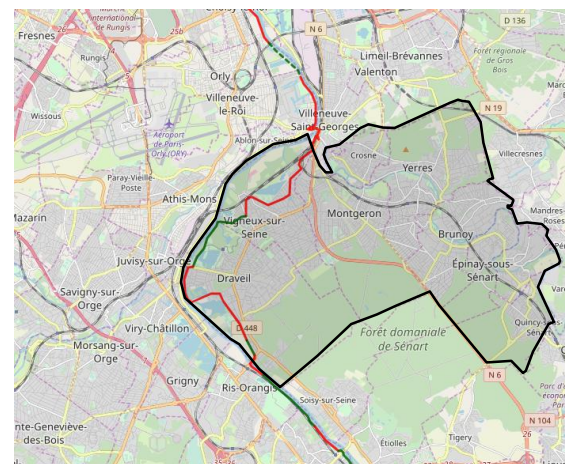
A noter que l'EuroVélo 3 est encore en cours de structuration, et que bien que le tracé définitif soit arrêté depuis début 2018, les aménagements prévus ne sont pas encore mis en place sur une partie importante du tracé.

SITE DU CRT ÎLE-DE-FRANCE : PAS DE CIRCUITS MIS EN AVANT

- **7 Visites guidées & excursions** sur le thème de l'Impressionnisme en IdF, **mais aucune référencée sur le territoire de la CAVYVS**,
- **1 parcours thématique en lien avec l'impressionnisme**, sur les 15 proposés (Les voyages impressionnistes à Paris et sa région). Ce parcours thématique met en avant Paris et Montmartre, Barbizon et les environs de Fontainebleau, les bords de Seine ainsi qu'Auvers et la Vallée de l'Oise. L'Yerres n'est pas mise en avant directement sur le site. La Propriété Caillebotte arrive toutefois en 9^{ème} position dans la rubrique « Notre sélection »,
- **Aucun « guide itinéraire » traversant le territoire** sur les 8 proposés par le site du CRT.

Aujourd'hui, aucun des circuits touristiques (visites guidées & excursions, parcours thématiques ou guide itinéraire) proposé sur le site du CRT ne sillonne le territoire de la CAVYVS. Seule la propriété Caillebotte est commercialisée, au travers d'un parcours thématique lié à l'Impressionnisme, sans pour autant être particulièrement mise en avant. Le territoire pourrait gagner en visibilité en proposant un circuit commercialisé sur le site du CRT.

Tracé de l'EV3 (portion Choisy-le-Roi – Corbeil-Essonnes)



Source : eurovelo3.fr – Mai 2019

Premiers éléments valorisés dans la rubrique « Les voyages impressionnistes à Paris et sa région »

Notre sélection

- Musée d'Orsay**
Le magnifique musée d'Orsay, niché dans une ancienne gare, est connu dans le monde entier pour sa collection unique de peintures impressionnistes.
DÉCOUVRIR
- Billet jumelé musée d'Orsay - musée de l'Orangerie**
Et si vous repreniez une dose d'impressionnisme ? Avec le billet jumelé musée d'Orsay et musée de l'Orangerie, profitez d'une visite 2-en-1 pour prolonger le plaisir de la découverte.
DÉCOUVRIR
- Billet jumelé musée Marmottan Monet - Fondation Claude Monet Giverny**
Le billet jumelé musée Marmottan Monet et Fondation Claude Monet vous donne accès à deux hauts lieux de l'impressionnisme, pour une plongée au cœur de l'œuvre de son plus illustre représentant.
DÉCOUVRIR
- Musée de Montmartre - Jardins Renoir**

Source : visitparisregion – Mai 2019

2. Offre et demande touristique

2.5. Offre d'itinérance (randonnées pédestres & cyclotourisme)

De nombreux sentiers pédestres et cyclotouristiques valorisés sur le territoire à différentes échelles

OFFRE MISE EN AVANT PAR LE CDT91 :

- **1 « Parcours du patrimoine »** sur la commune de Yerres : « Val d'Yerres – Parcours impressionnisme », 5km, pédestre,
- **1 Randonnée pédestre** : « Sur les traces de Caillebotte à Yerres », 16 km (4h), balade urbaine pédestre,
- **1 Randonnée à vélo** : « La Forêt de Sénart », 32 km (3h), VTT.

ITINÉRANCES A L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE :

- **Sentiers aménagés des bords de l'Yerres et du Réveillon sur par le SyAGE** : 22 km de balades répartis en 6 « escapades » détaillées, édition du livret « Escapades » par le SyAGE présentant ces circuits en plus du site Internet.
- **Sentiers de randonnée et de promenade en Forêt de Sénart** : plus de 130 km de sentiers balisés par la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre), proposés sur le site de l'ONF,
- **Randonnées proposées sur le site de « Visorando »** : 7 circuits détaillés sillonnant le territoire de la CAVYVS, entre 10 et 20 km.

ITINÉRANCES LOCALES :

- **Commune d'Yerres : 5 circuits thématiques proposés par la municipalité** : 2 « côté nature » et 3 « côté histoire » (entre 2 et 7,6 km). Circuits touristiques à **Montgeron** et **Brunoy** également.

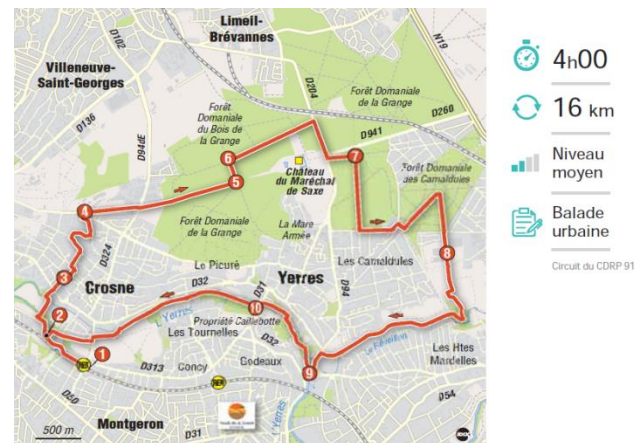
PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES ITINÉRANCES :

- **Projet de Base VTT**, porté par la commune de Montgeron en lien avec le service des sports de la CAVYVS et le CoDep 91, avec création de 4 circuits pour tous types de publics (2x 10 km et 2x 32km), proposant plusieurs services et équipements en vue de l'obtention du label, décerné par la Fédération Française du Cyclotourisme.
- **Projet de charte graphique commune entre le SyAGE et la CAVYVS pour la signalétique** : mise en place de panneaux touristiques présentant les principaux éléments patrimoniaux et culturels (CAVYVS) et les éléments naturels (SyAGE).

De nombreux circuits touristiques sillonnent le territoire de la CAVYVS, et ce à différentes échelles territoriales. Le territoire est bien valorisé aux échelons locaux et à l'échelon départemental, mais pas aux échelons supérieurs.

A noter que les itinéraires préalablement existants s'effectuent sur des périodes courtes, à la journée au maximum. La création de circuits sur une durée plus longue permettrait d'augmenter les retombées économiques pour le territoire.

Balade urbaine à Yerres proposée par le CDT91

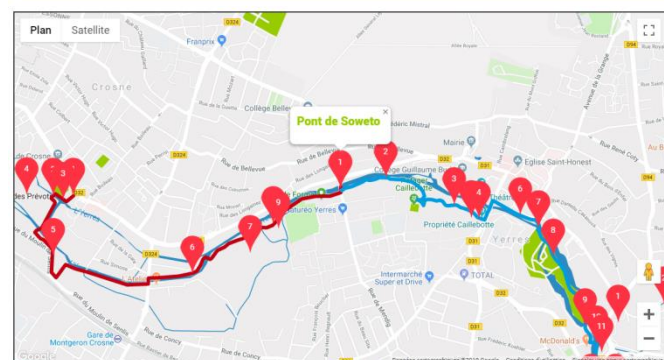


Source : CDT 91 – Mai 2019

Les « Escapades » proposées sur le site Internet du SyAGE

2 - À YERRES - SUR LES TRACES DE GUSTAVE CAILLEBOTTE

Trace n°2 - 2 km de balade



Source : syage.org – Mai 2019

2. Offre et demande touristique

2.6. Artisanat & savoir-faire

La présence d'artistes et artisans sur le territoire, témoignant des savoir-faire locaux intégrables à la stratégie touristique favorisant l'attractivité du territoire

Offre mise en avant par le CDT91 à l'échelle du territoire (artisans d'art vs productions locales) : « Les savoir-faire essonniers »

- **Le petit atelier d'Isa**, mosaïques contemporaines à Yerres,
- **Florence Labadie Restauratrice de bois doré** à Boussy-Saint-Antoine,
- **Elizabeth Laroche**, chapeaux originaux sur-mesure à Brunoy,
- **Bagaki**, bagagerie haut de gamme à base de kimonos et tissus japonais à Vigneux-sur-Seine,
- **L'Esprit du bronze**, création et restauration d'objets de décoration et d'ameublement à Yerres,
- **Macarons gourmands** de Yannick Lefort à Yerres,
- **Brasserie Parisis**, brasserie artisanale de l'Yvette à Epinay-sous-Sénart,
- **Autre production locale : Le « Crosne du Japon »**, légume médiéval cultivé pour la première fois en France à Crosne. Sa culture demeure très locale, mais il pourrait être valorisé en tant que produit local.

Ces structures s'insèrent dans une démarche départementale de promotion des produits et savoir-faire (les Balades du Territoire), et accueillent ponctuellement le public pour la vente et des visites ponctuelles. La CAVYVS totalise 5 artisans d'art recensés dans le cadre de la démarche départementale des « Savoir-faire essonniers », soit un quart de ceux recensés à l'échelle départementale, mais cela reste trop peu important pour pouvoir acquérir une réputation outrepassant les frontières du territoire. A noter toutefois que l'Office de Tourisme va prochainement disposer d'un comptoir dédié à la vente de produits du terroir essonnien, permettant de les faire connaître aux résidents comme aux touristes fréquentant l'office.

Outre ces productions et savoir-faire locaux, les producteurs et professionnels du goût essonniers (bouchers/charcutiers, boulangers/pâtisseries, cavistes, fromagers, poissonniers, primeurs, etc.) sont récompensés depuis les années 2000 par la CCI Essonne et le CMA Essonne, qui organise annuellement le Challenge des Papilles d'Or. Sur les 159 professionnels labellisés lors de l'Édition 2019, 10% sont situés sur le territoire de la CAVYVS, dont 4 à Brunoy, à Draveil et Vigneux-sur-Seine.

Les producteurs et artisans locaux, bien que peu nombreux, témoignent d'un art de vivre en Val d'Yerres Val de Seine, et peuvent être intégrés aux parcours thématiques projetés afin d'apporter un complément à l'offre touristique du territoire. Néanmoins, les producteurs et artisans d'art locaux sont trop peu nombreux pour que le territoire se démarque au point de faire de l'artisanat et des savoir-faire locaux un axe du développement touristique.

Les Macarons Gourmands



Brasserie Parisis



Le « Crosne du Japon »



2. Offre et demande touristique

2.7. Le tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaires n'est pas identifié aujourd'hui comme une cible prioritaire pour le territoire

La CAVYVS dispose d'équipements d'affaires attractifs, mais le manque d'activités économiques reste préjudiciable pour le développement du tourisme d'affaires

- **Peu d'entreprises d'envergure et de sièges sociaux d'entreprises susceptibles de générer des déplacements de touristes d'affaires** sur le territoire,
- **Une offre en équipements néanmoins satisfaisante et moderne**, neuve ou renouvelée récemment (voir 2.8. *Activité événementielle*), **qui permet d'organiser des événements d'affaires sur le territoire, peu nombreux aujourd'hui faute de demande**,
- **La présence de salles de séminaires de certains hôtels du territoire venant compléter cette offre** : Kenz Hôtel à Boussy-Saint-Antoine, Inter-Hôtel Orly Draveil à Draveil, Réveil Matin à Montgeron et Villa Val Sénart 1^{ère} Avenue à Quincy-sous-Sénart.

La CAVYVS, un territoire ceinturé par les pôles d'affaires de Paris-Saclay et du Grand Paris Sud

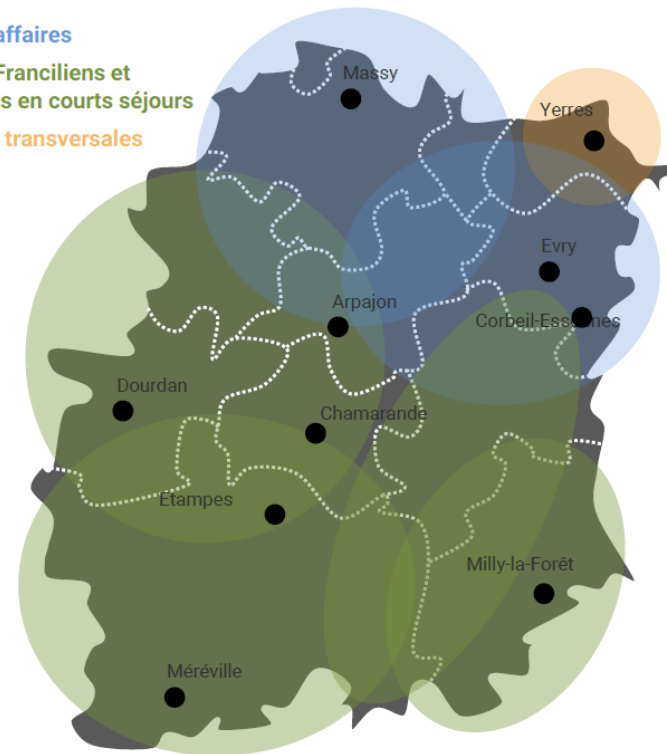
- **Grand Paris Sud et Paris-Saclay**, principaux bassins émetteurs d'emploi essonnien **au cœur des projets de développement économique**, captent l'essentiel des déplacements de touristes d'affaires en Essonne,
- Ces deux pôles ont été identifiés dans le Schéma Départemental de développement du tourisme et des loisirs **comme portes d'entrées pour les touristes d'affaires...**
- ... Alors que **le VYVS est identifié pour des cibles plus transverses, notamment en lien avec l'impressionnisme et l'offre de nature.**

Stratégie touristique de l'Essonne : une entrée par les territoires

Cible affaires

Cible Franciliens et urbains en courts séjours

Cibles transversales



Source : Schéma Départemental de développement du tourisme et des loisirs 2018-2021 de l'Essonne

La localisation de la CAVYVS, ceinturée entre les pôles d'affaires de Paris-Saclay et du Grand Paris Sud d'une part, et la typologie du territoire et de ses activités économiques d'autre part, sous-tendent des déplacements de touristes d'affaires restreints, induisent une activité MICE peu développée .

A noter qu'à l'inverse du Plateau de Saclay et du pôle d'Evry, le tourisme d'affaires n'a pas été identifié comme une cible prioritaire dans le VYVS par le Schéma Départemental de développement du tourisme et des loisirs 2018-2021 de l'Essonne.

La CAVYVS pourrait toutefois se démarquer de ces destinations véritablement « affaires » grâce à son cadre de vie, pour s'orienter vers l'organisation de séminaires à la journée dans un cadre naturel particulièrement appréciable.

2. Offre et demande touristique

2.8. Activité événementielle / Activité culturelle

Une activité culturelle chargée, compensant une activité d'affaires moindre

Un service d'équipements neufs ou rénovés récemment, principalement dans l'ex Val d'Yerres...

- **Salle de spectacle du CEC (Yerres)** : inauguré en 2012, et proposant une salle de spectacles offrant 1 000 places assises, ainsi qu'un espace convivial (Le Foyer) permettant d'accueillir 700 personnes en cocktail, une salle de conférence (90 places assises) et plusieurs salles de réunion (20 à 40 personnes),
- **Théâtre de la Vallée de l'Yerres (Brunoy)** : théâtre à l'italienne proposant une salle de spectacle de plus de 500 places assises, permettant l'organisation de spectacles d'envergure de qualité,
- **L'Astral (Montgeron)** : espace polyvalent inauguré en 2014, d'une capacité de 580 personnes assises (1 500 debout), pouvant organiser toutes sortes d'évènements, professionnels ou non,
- **Maison des Arts et de la Culture (Epinay-sous-Sénart)** : inauguration courant 2019, la MAC comporte notamment le projet novateur Micro-Folie, porté par le Ministère de la Culture et coordonné par La Villette. La MAC vient renforcer l'offre d'équipements culturels du territoire, avec une grande salle (400 places assises et 700 debout), et accueille également l'Ecole Municipale d'Arts ainsi qu'un studio de musique,
- **Espace René Fallet (Crosne)** : espace polyvalent rénové et transformé en 2008, permettant d'organiser tous types d'évènements, avec une capacité d'accueil jusqu'à 140 personnes assises (900 debout),
- **Salle Gérard Philipe (Boussy-Saint-Antoine)** : ouverte en 2012, peut accueillir tous types d'évènements professionnels ou non, avec une capacité allant jusqu'à 140 personnes assises (200 debout),
- **Existence d'équipements / infrastructures dans l'ex Val de Seine** (Théâtre Donald Cardwell à Draveil, centre culturel Georges Brassens à Vigneux-sur-Seine), **mais qui ne sont pas valorisés sur le site de l'agglomération,**

... Permettant l'organisation d'évènements culturels d'ampleur, avec l'accueil d'artistes de renom sur le territoire grâce à la programmation de la SOTHEVY

- **Evènements musicaux (saison 2018/2019)** : Bénabar, Nolwenn Leroy, Christophe Willem à Yerres, David Halliday, Patrick Fiori à Montgeron, etc.
- **Humour (saison 2018/2019)** : Franck Dubosc, Jamel Debozze, Kev Adams (Yerres), etc.
- **Théâtre (saison 2018/2019)** : Le misanthrope (Yerres), Hamlet (Montgeron), etc.
- **Expositions** : de nombreux évènements artistiques et expositions programmés sur le territoire dans les équipements présents.
- Un retour très positif sur la programmation culturelle au sein de la CAVYVS par les acteurs rencontrés et sollicités.

Le territoire bénéficie de l'implantation de nombreux équipements culturels récents et d'une programmation événementielle chargée, constituant une véritable force du territoire, permettant de mettre en lumière la destination. Néanmoins, la plupart des équipements d'envergure sont présents dans l'ex Val d'Yerres, les communes de l'ex Val de Seine semblant disposer d'une offre moins fournie.

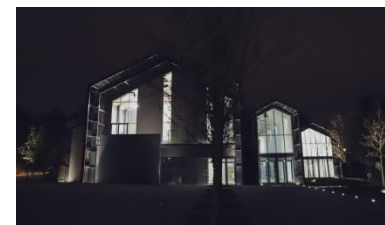
Salle de spectacle du CEC (Yerres)



Théâtre de la Vallée de l'Yerres (Brunoy)



Maison des Arts et de la Culture (Epinay-sous-Sénart)



2. Offre et demande touristique

2.9. La typologie de la clientèle touristique sur le territoire de la CAVYVS

Une forte fréquentation des sites de visite en VYVS, mais un rayonnement encore très local, hormis à Caillebotte

- **Le Port aux Cerises** : 1^{er} site de visite essonnien, la fréquentation de la base de loisirs reste principalement locale : 70% des clients sont originaires de l'Essonne, et 20% d'Île-de-France, contre 10% d'autres régions françaises ou de l'étranger.
- **Propriété Caillebotte** : site touristique le plus reconnu à l'extérieur des frontières de la CAVYVS, avec 1 client sur 2 en provenance d'Île-de-France (hors Essonne), principalement des Yvelines, du Val-de-Marne et de Paris.
- **Autres sites** : le Musée Robert Dubois-Corneau, 3^{ème} site le plus visité du territoire (entre 2 000 et 3 000 visiteurs annuel), accueille également une clientèle principalement locale et essonnienne. A noter toutefois sa fermeture le dimanche, freinant l'optimisation de son exploitation. La fréquentation de la Forêt de Sénart et des bords de l'Yerres au travers des Escapades proposées par le SyAGE, bien que n'étant pas quantifiées et mesurées aujourd'hui, est principalement le fait des riverains ou d'une population essonnienne.
- **Office de tourisme communautaire du VYVS** : les personnes se rendant dans l'OT sont pour la plupart issues du territoire même de la CAVYVS (plus de 80% des demandes, dont la moitié directement à Brunoy), tandis que la part restante est partagée entre des essonniens (8,6%) et des franciliens (7,4%), les touristes étrangers représentant moins de 1% des demandes (0,3%).

3 cibles prioritaires identifiées dans le cadre du SDDL de l'Essonne :

- **Parmi les 3 cibles prioritaires identifiées à l'échelle du département, les essonniens et les franciliens correspondent à la clientèle fréquentant le territoire de la CAVYVS aujourd'hui :**
 - **Les Essonniens (à consolider)** : premiers visiteurs de sites touristiques et de loisirs, accueillent famille et amis lors de leurs séjours dans la région, premiers relais de l'information touristique,
 - **Les Franciliens (à développer)** : besoin de courts séjours, de "mise au vert" pour respirer hors des zones très urbanisées. Attente : offre touristique, de loisirs et d'hébergements hautement qualitative et originale,
 - **Les professionnels en déplacement (à renforcer)** : besoin de trouver sur place une offre de services de qualité dans l'hébergement. Attente : restauration et activités annexes de loisirs tout au long du séjour professionnel.

Principaux sites touristiques essonniens en 2017

Site touristique	Fréquentation
Propriété Caillebotte	139 695
Île de loisirs du Port aux Cerises	136 700
Domaine de Chamarande	120 000
Île de loisirs Etampes	78 119
Aventure Floreval (Bruyère le Chatel)	62 208
Verrerie de Soisy-sur-Ecole	60 465
Domaine de Saint Jean de Beauregard	40 000
Golf de Forges les Bains	30 502
Le P'tit brin d paille à Longjumeau	23 004
Musée du Château de Doudan	22 462

Source : Chiffres clefs du tourisme en Essonne – Mars 2018

Hormis la Propriété Caillebotte, qui connaît un rayonnement plus conséquent que tout autre site en VYVS, et parvient à attirer plus de 50% de clientèle francilienne hors-Essonne, l'origine des touristes et excursionnistes présents en Val d'Yerres Val de Seine reste très locale.

A noter que sur les 3 cibles prioritaires identifiées par le département dans le cadre de sa stratégie de développement touristique, 2 sont largement présentes en VYVS (les essonniens et les franciliens).

2. Offre et demande touristique

2.9. La typologie de la clientèle touristique sur le territoire de la CAVYVS

Une clientèle actuellement principalement essonnienne

La segmentation des clientèles en Essonne et son potentiel de développement en CAVYVS

Segments de clientèle	Caractéristiques principales	Présence actuelle en VYVS	Potentiel de développement
Résidents CAVYVS et clientèles de proximité en excursion	Résidents de l'Essonne (60% de la fréquentation des sites),	++	++
Franciliens en excursion à la journée en Essonne	Principalement des familles et des couples résidant en IdF et venant en Essonne à la journée (visite de site, évènement)	+	+++
Touristes en séjour en Essonne	Principalement des familles et des couples résidant en IdF venant en Essonne sur 2/3 jours (visite famille, mise au vert)	-	+
Touristes en séjour en Île-de-France	Principalement à Paris ou sur un département voisin, En Essonne à la journée (visite de site, évènement, mise au vert sur une journée)	-	+
Itinérants sur les grands sentiers	Français ou européens traversant le territoire en itinérance	+	+++
Touristes d'affaires (déplacements pro. et travailleurs long-séjour)	Déplacement professionnel, majoritairement à Saclay ou à proximité et travailleurs sur du long séjour avec des pratiques s'apparentant à celles d'un résident	-	+

Source : Schéma de Développement du Tourisme de l'Essonne 2018-2021

La présence actuelle des différentes typologies de clientèles en VYVS, bien que difficilement quantifiable, est estimée sur la base des entretiens et échanges effectués avec les différentes parties-prenantes du tourisme lors du diagnostic. Le potentiel de développement de chaque typologie de clientèle est également estimé grâce à la lecture du projet de territoire, et des actions de développement économique et touristique en VYVS et plus largement en Île-de-France.

3. Services et équipements touristiques

3.1. Offre d'hébergement – Offre hôtelière et para-hôtelière

Hôtellerie et para-hôtellerie : une offre jugée peu satisfaisante et en-deçà des ambitions du territoire

Une offre peu dense sur le territoire

- **7 hôtels** présents sur le territoire, pour une capacité totale de 313 chambres, et **1 résidence hôtelière** de 106 appartements, soit une **capacité totale de 419 clés**, ou encore 850 personnes.
- Une offre principalement présente à proximité des pôles d'activités économiques (zone commerciale entre Vigneux-sur-Seine et Montgeron et Centre commercial Val d'Yerres 2 à Boussy-Saint-Antoine notamment), et peu présente à proximité des locomotives touristiques, notamment de la propriété Caillebotte (pas d'hôtel à moins de 2 km),

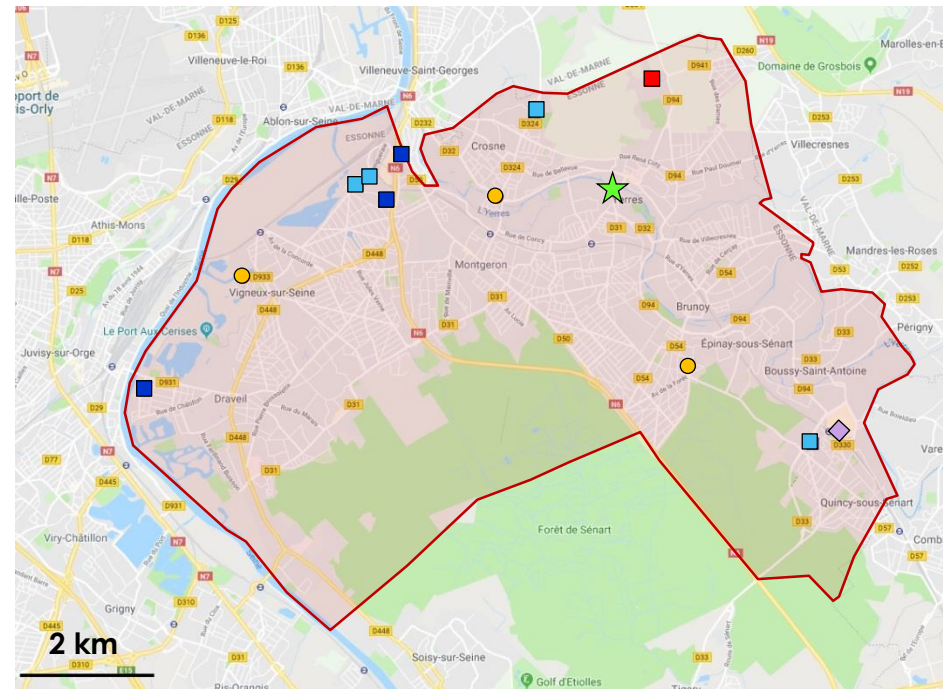
Une offre axée sur l'entrée de gamme

- **80% d'offre super-économique** (1 à 2 étoiles) contre **20% d'offre économique** (2 à 3 étoiles),
- **Aucun établissement milieu à haut de gamme**, avec la fermeture récente du Château du Maréchal de Saxe (3 étoiles, catégorie milieu de gamme).

Une offre peu satisfaisante pour attirer une clientèle touristique

- Une offre globalement standardisée, avec un taux de pénétration des chaînes (intégrées & volontaires) de 75% sur le marché de la CAVYVS.
- Une notation en ligne très peu satisfaisante sur les sites d'avis en ligne (Booking, Tripadvisor)
- Une offre et des équipements vieillissants.

Répartition des hébergements marchands sur le territoire (hors Airbnb)



Légende :

- Hôtel super-économique
- Hôtel économique
- ◆ Résidence hôtelière
- Hôtel fermé récemment
- Chambre d'hôtes
- ★ Propriété Caillebotte

Source : Recherches SCET – Mai 2019

Comme souligné par les nombreux interlocuteurs interrogés dans le cadre de cette étude, l'offre en hébergements marchands et particulièrement en hôtellerie et para-hôtellerie est jugée insuffisante pour parvenir à attirer une clientèle touristique sur le territoire. Avec la fermeture récente de l'Hôtel du Maréchal de Saxe, l'offre est exclusivement centrée sur l'entrée de gamme, qui permet de répondre aux demandes de certaines clientèles (touristes de passage, clientèle ouvrière, familles), mais pas à celle d'une clientèle touristique internationale et/ou plus aisée. De plus, les commentaires négatifs perçus sur les sites d'avis en ligne (Booking, Expédia) traduisent une offre vieillissante et une nécessaire adaptation aux attentes des usagers.

3. Services et équipements touristiques

3.1. Offre d'hébergement – Offre hôtelière et para-hôtelière

Une offre en hébergements touristiques - hors hôtels - très peu développée à l'échelle du territoire, concurrencée par Airbnb

Une offre très restreinte en gîtes et chambres d'hôtes :

- 3 chambres d'hôtes recensées sur le territoire, soit une dizaine de chambres pour une capacité réceptive d'environ 25 personnes.
- **Aucun hébergement labellisé gîte de France** recensé sur le territoire, alors que le département de l'Essonne en recense 121.
- Une **appréhension de la part des riverains pour l'ouverture de chambres d'hôtes**, sous-tendant un **besoin d'accompagnement pratique juridique et financier** de leur part.

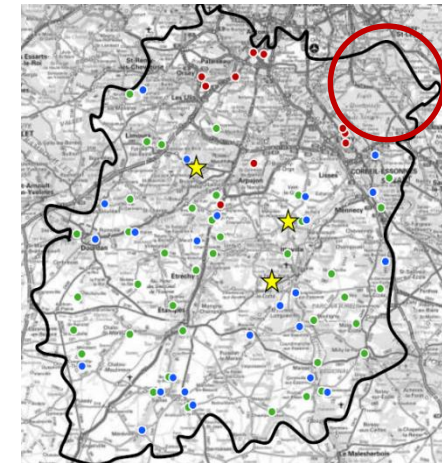
Aucun hébergement de plein-air sur le territoire :

- Malgré la qualité des espaces naturels, **aucun hébergement de plein-air n'est présent sur le territoire** (hormis un camping associatif à Draveil, n'accueillant pas de clientèle touristique)...
- ... **Alors que l'Essonne est le département bénéficiant de l'offre en hébergement de plein-air la plus dense** d'Île-de-France (1,44 emplacement par km² au 1^{er} janvier 2017 (1,26 en Seine-et-Marne, 1,08 dans les Yvelines et 0,74 dans le Val d'Oise).

La concurrence des plateformes de location en ligne :

- **133 annonces actives recensées sur le site d'Airbnb**, proposant un total de 184 chambres (capacité de 368 personnes), soit **près d'un tiers de l'offre en hébergements marchands du territoire**,
- Un manque d'offre constaté au sud du territoire (aucune offre à Epinay-sous-Sénart et Quincy-sous-Sénart notamment),
- Des taux d'occupation très satisfaisants (supérieurs à 70% à l'année sur la plupart des territoires), témoignant de l'attractivité du territoire.

Absence d'offre en hébergements de plein air, en gîtes, chambres d'hôtes et hébergements collectifs en VYVS



Source : Schéma Départemental de développement du tourisme et des loisirs 2018-2021 de l'Essonne

Légende :

- Camping 1/2 étoiles
 - Camping 3/4 étoiles
 - Camping non classé
 - Gîte rural
 - Chambre d'hôtes
 - Hébergement de groupe
 - ★ Projets d'hébergements
- + 500 emplacements
100 à 500 emplacements
Moins de 100 emplacements

L'offre en hébergements marchand (hors hôtellerie et para-hôtellerie) est relativement pauvre sur le territoire, avec aucun gîte ni hébergement de plein-air et seulement 3 chambres d'hôtes, alors que les parties-prenantes du tourisme au sein du territoire de la CAVYVS ont fait part d'un besoin en hébergements de ce type, et particulièrement en gîtes, meublés et chambres d'hôtes.

L'offre en hébergements proposée sur le site d'annonces en ligne Airbnb comble en partie ce manque, avec plus de 130 annonces actives représentant près d'un tiers de l'offre en hébergements marchands du territoire. A noter qu'un besoin d'accompagnement pratique, juridique et financier auprès des riverains est observé, afin de combler leur réticence à ouvrir de nouvelles chambres d'hôtes sur le territoire.

3. Services et équipements touristiques

3.2. Offre de restauration

Une offre de restauration diversifiée, appréciée et bien répartie sur le territoire, mais des pistes d'amélioration possibles

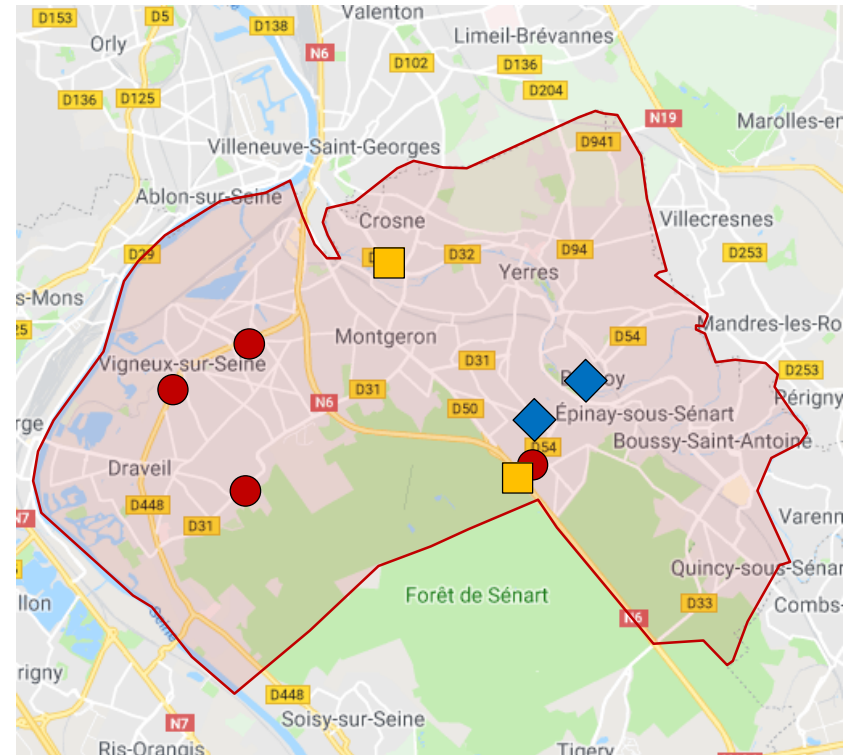
Une offre de restauration diversifiée couvrant l'ensemble du territoire...

- Le territoire propose une offre de restauration conséquente et diversifiée, répartie sur tout le territoire de l'agglomération, avec quelques restaurants gastronomiques, des bistros, des restaurants classiques et plusieurs restaurants proposant une « cuisine du monde ».
- Cette offre répond à la demande actuelle, et est **globalement jugée satisfaisante par les personnes interrogées**.
- **Les notes reçues par les restaurants du territoire sur les sites d'avis en ligne sont globalement satisfaisantes**, gravitant autour de 4/5 sur Tripadvisor et 8 à 9/10 sur La Fourchette. Cette notation témoigne d'un **retour positif de la clientèle**, qui pourra de fait être « **promotrice** » de la destination après son excursion.

... Mais qui pourrait bénéficier d'améliorations :

- Malgré les opinions globalement positives perçues sur les sites d'avis en ligne et au travers des entretiens qualitatifs, il ressort que **l'offre de restauration du territoire semble suffisante en quantité, mais pourrait être améliorée qualitativement**, avec seulement 2 restaurants gastronomiques recensés sur le site Essonne Tourisme (« L'Etape de Sénart » et « La Maison du Pressoir » à Crosne), contre 26 à l'échelle du département.
- Par ailleurs, **l'offre de restauration présente au niveau des locomotives est relativement restreinte par rapport à leur fréquentation et à leur ambition** :
 - ✓ Une offre existante et de qualité mais restreinte autour de la propriété Caillebotte
 - ✓ Offre restreinte et très saisonnière au niveau du Port aux Cerises
- Par ailleurs, **plusieurs restaurateurs sont fermés le dimanche, ce qui constitue un frein à l'expérience-client des touristes fréquentant le territoire le weekend**, et qui n'y trouvent pas forcément l'offre de restauration souhaitée, alors que cette dernière est déjà présente sur une grande partie du territoire de la CAVYVS.

Répartition de l'offre de restauration recensée sur le site « Essonne Tourisme »



Source : Essonne Tourisme – Mai 2019

Légende :

- Restaurant « gastronomique »
- ◆ Restaurant traditionnel
- Cuisine du monde / Crêperie

Synthèse du Diagnostic : Diagramme SWOT

FORCES

- ❖ **PLUSIEURS SITES TOURISTIQUES IDENTIFIÉS AU DELA DES FRONTIÈRES DE LA CAVYVS**
 - **La Propriété Caillebotte, porte d'entrée sur le territoire de la CAVYVS** : 1^{er} site touristique et culturel à entrée payante du territoire,
 - **Île de loisirs de Draveil** : 1^{er} site de loisirs essonnien,
 - **La Forêt de Sénart** : plus de 3 millions de visiteurs annuel
 - **Le VYVS, 1^{ère} destination touristique sur l'Essonne**
- ❖ **UNE OFFRE TOURISTIQUE COMPLÉMENTAIRE SUSCEPTIBLE DE SÉDUIRE UNE NOUVELLE CLIENTÈLE**
 - **La CAVYVS, un territoire vert et bleu au cadre de vie plébiscité** (Sénart, bois, parcs urbains, l'Yerres, lieux d'information et de sensibilisation, Fil Vert...)
 - **La CAVYVS, une terre culturelle qui se démarque des destinations voisines** : Musées de France, ateliers d'artistes, maillage d'équipements culturels
 - **Un calendrier évènementiel-culture important**, avec une programmation riche et de nombreuses têtes d'affiches
 - **Des producteurs et artisans locaux**, bien que peu nombreux, **qui témoignent d'un art de vivre en Val d'Yerres Val de Seine**,
- ❖ **IMPLICATION DES CITOYENS DANS LA VIE DE L'AGGLOMÉRATION ET DANS SA PROMOTION** (nombreuses associations relatives à la **préservation de l'environnement** sur le territoire, aux **sports & loisirs**, **bénévoles à l'OT**, etc.).

OPPORTUNITÉS

- ❖ **UNE PROXIMITÉ DE PARIS AVANTAGEUSE** (20 minutes en voiture en heures creuses, passage du RER D sur le territoire et du RER C à proximité immédiate, Aéroport d'Orly à 10 km du territoire)
- ❖ **LE PASSAGE DE DEUX AXES FLUVIAUX** sur le territoire (Seine et Yerres) offre à la CAVYVS des possibilités de développement touristique fluvial et fluvestre
- ❖ **UNE ATTRACTIVITÉ CROISSANTE DU TERRITOIRE** (cadre de vie plébiscité par les riverains, hausse marquée d'installation de familles avec enfants sur le territoire),
- ❖ **UNE OFFRE PATRIMONIALE / CULTURELLE A STRUCTURER ET A VALORISER** à l'extérieur des frontières de la CAVYVS (thème de l'impressionnisme)
- ❖ **DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES LOISIRS POUR ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET PARTICIPER AU BIEN-ÊTRE DES HABITANTS** (stratégie de développement de l'Île de loisirs de Draveil, projet de base VTT en Forêt de Sénart, projet de skate-park communautaire)
- ❖ **COLLABORATION A ENCOURAGER ENTRE LES DIFFÉRENTES STRATES D'ACTEURS DU TOURISME** (Régional, Départemental, Communautaire, Communal).

FRAGILITES

- ❖ **UN TERRITOIRE ESSENTIELLEMENT RÉSIDENTIEL AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES RESTREINTES**
 - **Une population relativement âgée** (plus de 20% de personnes âgées de 60 ans et plus) et **des activités économiques restreintes**, limitant le passage de touristes d'affaires sur le territoire
- ❖ **UNE OFFRE EN HÉBERGEMENTS MARCHANDS EN-DEÇÀ DES AMBITIONS DU TERRITOIRE RISQUANT D'ÉCORNER L'IMAGE DE LA DESTINATION**
 - **Qualitative** (un parc d'hébergements vieillissants, axé sur l'entrée de gamme) et **quantitative** (concernant toutes les formes d'hébergement)
- ❖ **UN MANQUE DE VISIBILITÉ DE LA DESTINATION AU-DELA DES 4 « LOCOMOTIVES »**
 - **Patrimoine méconnu**, souvent privé et qui n'est pas visitable, ou nécessitant d'importants investissements en rénovations / aménagements
 - **Des services et équipements de loisirs au rayonnement local**, y-compris l'Île de loisirs - Le Port aux Cerises ou la Forêt de Sénart
 - **Des itinéraires qui s'effectuent aujourd'hui sur des périodes courtes**, limitant les retombées économiques sur le territoire
 - **Un office de tourisme manquant de visibilité à l'extérieur de la CAVYVS** (localisation peu adéquate, site Internet pas assez valorisé).

RISQUES / CONTRAINTES

- ❖ **LA DÉMARCATIION DES TERRITOIRES CONCURRENTS RESTE COMPLEXE**
 - **Problèmes de transport et d'accessibilité** (saturation, dysfonctionnements réguliers...) rendant mitigée la perception de la destination à l'extérieur des frontières de la CAVYVS
 - **Phagocytage des clientèles touristiques par la destination de Paris et des mastodontes franciliens** (Disneyland, Versailles, Fontainebleau)
 - **Identité territoriale à affirmer**, manque de reconnaissance du territoire dans le paysage francilien malgré la présence d'attractions touristiques réputées (Propriété Caillebotte, Île de loisirs – Le Port aux Cerises, Forêt de Sénart)
- ❖ **DES FILIÈRES PARFOIS COMPLEXES À VALORISER**
 - **Un territoire ceinturé entre les pôles économiques d'Evry et de Saclay** ne pouvant rivaliser sur le créneau du tourisme d'affaires avec ces 2 territoires,
 - **Le classement en Loi Paysage 1930 de la Vallée de l'Yerres combiné aux caractéristiques de l'Yerres, rendent complexes les opérations d'aménagement et la création d'activités fluviales sur la rivière et ses abords**
- ❖ **UNE PROMOTION DE LA DESTINATION À AMÉLIORER**
 - **Un référencement de l'offre peu valorisé**, avec notamment aucun des circuits touristiques du territoire proposé sur le site du CRT à ce jour.

Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine

78 Route nationale BP 103,
91803 Brunoy

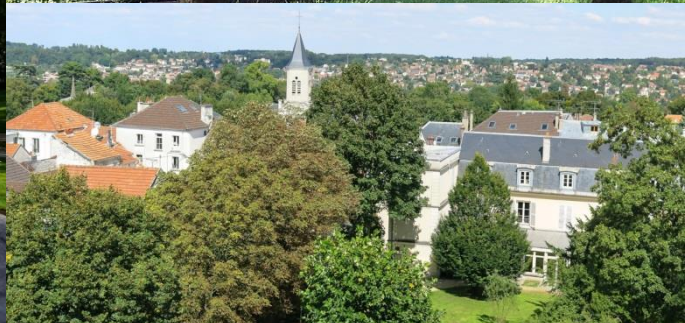
<https://www.vyvs.fr/>



Schéma Communautaire de Tourisme du Val d'Yerres Val de Seine

2020-2025

Phase 2 : Stratégie touristique
communautaire



Sommaire

PARTIE 1 :

LE TOURISME, UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT POUR LA CAVYVS	Page 3
Portrait de tourisme	Page 4
Présentation de la démarche	Page 6
Priorisation des clientèles cibles	Page 8
Focus sur les cibles prioritaires	Page 10
Focus sur les cibles secondaires	Page 13

PARTIE 2 :

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2020-2025	Page 15
Construire un positionnement touristique pour le territoire, fil conducteur de la stratégie	Page 16
La stratégie touristique : 4 défis à relever	Page 17
Le plan d'action opérationnel	Page 26

<u>ANNEXE : LEXIQUE</u>	Page 31
--------------------------------	----------------

1.

Le tourisme, un levier de développement pour la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine



Portrait de tourisme (1/2)

Une destination touristique s'appuyant sur 4 locomotives...

- **La Propriété Caillebotte**, 1^{er} site touristique et culturel à entrée payante en Essonne (140 000 visiteurs à la réouverture du Casin en 2017, 200 000 en 2018)
- **L'Île de loisirs du Port aux Cerises**, 1^{er} site de loisirs essonnien (1,2 million de visiteurs dont 140 000 entrées payantes)
- **La Forêt de Sénart** s'étend sur plus de 32 km², compte près de 150 km de sentiers de randonnée et rassemble plus de 3 millions de visiteurs annuels
- **Le Fil Vert**, avec les aménagements des bords de l'Yerres et du Réveillon effectués par le SyAGE, propose 22 km de balade

... et un patrimoine méconnu à valoriser

- **Un patrimoine culturel et architectural** : nombreuses maisons de villégiature d'artistes de renom (thématique de l'impressionnisme), châteaux, patrimoine religieux, petit patrimoine, etc.
- **Une offre de nature plébiscitée par les riverains** : forêts domaniales, parcs urbains, sentiers de randonnée, lieux de sensibilisation à la nature, rives de la Seine et de l'Yerres, etc.
- **Une offre de loisirs étoffée et diversifiée** : piscines et centres aquatiques, activités nautiques, centres équestres, associations sportives, etc.

LE TERRITOIRE EN CHIFFRES CLES

1^{ère} destination
touristique essonnienne
pour la fréquentation des sites de visite

9 communes pour un
total de **179 331 habitants**

5 gares de RER (ligne D), **3 lignes limitrophes** (lignes C et D) et 42 lignes de bus

7 hôtels et 1 résidence hôtelière, soit 420
chambres

2 Musées de France

21 sites protégés au titre des
Monuments Historiques

2 Forêts de protection

7 structures adhérant au label
départemental « **Savoir-Faire Essonnien** »

8 piscines et centres aquatiques

ATOUPS

- **Plusieurs sites touristiques identifiés au delà des frontières**
 - › La Propriété Caillebotte, l'île de loisirs du Port aux Cerises, la forêt de Sénart
 - › Le VYVS, 1^{ère} destination touristique sur l'Essonne
- **Une offre touristique complémentaire susceptible de séduire une nouvelle clientèle**
 - › Un cadre de vie plébiscité
 - › Une terre culturelle qui se démarque des destinations voisines
 - › Un calendrier événementiel et culturel important
 - › L'art de vivre en VYVS
- **Implication des citoyens dans la vie de l'agglomération et dans sa promotion**

FRAGILITÉS

- **Un territoire essentiellement résidentiel aux activités économiques restreintes**
- **Une offre en hébergements marchands en-deçà des ambitions du territoire**
- **Un manque de visibilité de la destination au-delà des 4 « locomotives »**
 - › Patrimoine méconnu
 - › Des services et équipements de loisirs à rayonnement local
 - › Des itinéraires qui s'effectuent aujourd'hui sur des périodes courtes
 - › Un office de tourisme manquant de visibilité à l'intérieur comme à l'extérieur de la CAVYVS

OPPORTUNITÉS

- **Une proximité de Paris avantageuse**
- **Le passage de deux axes fluviaux** sur le territoire
- **Une attractivité croissante du territoire**
- **Une offre patrimoniale / culturelle à structurer et à valoriser** à l'extérieur des frontières de la CAVYVS
- **Des projets de développement des loisirs pour accroître l'attractivité du territoire et participer au bien-être des habitants**
- **Collaboration à encourager entre les différentes strates d'acteurs du tourisme**

RISQUES / CONTRAINTES

- **La démarcation des territoires concurrents reste perfectible**
 - › Problèmes de transport et d'accessibilité
 - › Phagocytage des clientèles touristiques par la destination de Paris et des mastodontes franciliens
 - › Identité territoriale à affirmer
- **Des filières parfois complexes à valoriser**
 - › Un territoire ceinturé entre les pôles économiques d'Evry et de Saclay
 - › Complexité des opérations d'aménagement et de création d'activités fluviales sur la seine et l'Yerres
- **Une promotion à améliorer**

Présentation de la démarche (1/2)

Pourquoi une stratégie touristique communautaire ?

Porter une politique de développement efficace, adaptée aux atouts et au potentiel de la destination Val d'Yerres Val de Seine pour **dynamiser le territoire** et **générer des retombées économiques**.

Enjeux de cette stratégie :

Révéler et organiser une filière économique à part entière d'activités de loisirs / animations à court terme et touristiques à moyen-long terme. Il s'agit d'identifier et d'actionner un levier de développement pour le territoire qui permette à la CAVYVS de **gagner en autonomie financière, en visibilité et en dynamisme**.

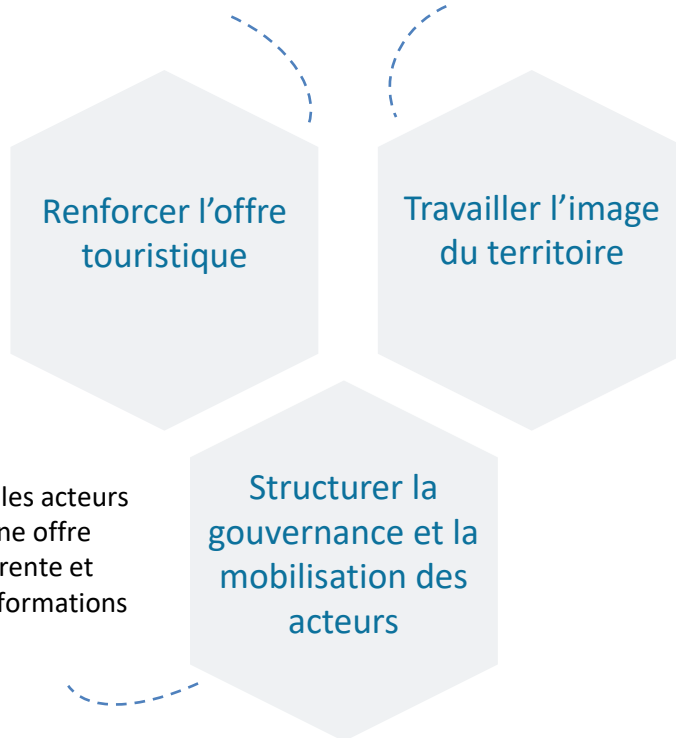
La réussite de cette stratégie repose sur **une démarche participative et de concertation**, afin de faciliter son appropriation et sa mise en œuvre. Dans ce cadre, ont été réalisés :

- Près de **20 entretiens téléphoniques avec les principaux acteurs du tourisme du territoire** de la CAVYVS
- **2 demi-journées de concertation et de co-construction de la stratégie** avec les élus et les socio-professionnels
- **2 demi-journées d'immersion sur le territoire** aux cotés des professionnels (SyAGE & OT).

Présentation de la démarche (2/2)

Un processus de concertation qui a permis de révéler les principales attentes des socioprofessionnels du territoire

- › Adapter l'offre d'hébergement, de restauration et de déplacements à la demande touristique
- › Proposer une offre de circuits thématiques
- › Créer des événements phares et récurrents
- › Valoriser les attraits culturels
- › Mettre en place une démarche marketing territorial ou un label local
 - › Unifier la signalétique
 - › Capitaliser sur le numérique
- › Communiquer de façon plus ciblée et qualifier l'expérience



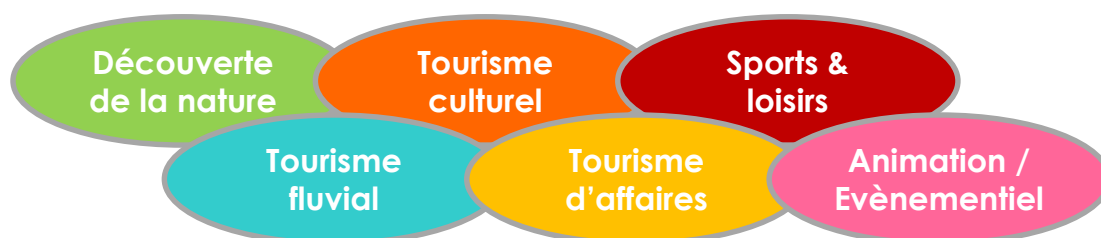
- › Sensibiliser tous les acteurs pour proposer une offre touristique cohérente et diffuser les informations

Quelle stratégie pour répondre à ces enjeux ?

Imaginer un tourisme porteur d'image, d'identité, de développement économique durable, respectueux de l'environnement et des habitants.

Priorisation des clientèles cibles (1/2)

Filières touristiques en VYVS* et potentiel de développement



Segments de clientèle	Présence actuelle en VYVS	Potentiel de développement	Filières prioritaires associées
Résidents CAVYVS et clientèles de proximité en excursion	++	++	
Franciliens en excursion à la journée en Essonne	+	+++	
Touristes en séjour en Essonne	-	+	
Touristes en séjour en Île-de-France	-	+	
Itinérants sur les grands sentiers	+	+++	
Touristes d'affaires (déplacements pro. et travailleurs long-séjour)	-	+	

*La filière « Découverte de la nature » comprend les touristes venant se mettre au vert ainsi que ceux fréquentant les divers sentiers présents sur le territoire, en itinérance (EuroVélo 3, GR2, etc.) ou non (randonneurs, marcheurs, cyclistes, cavaliers).

Priorisation des clientèles cibles (2/2)

La présence actuelle des différentes typologies de clientèles en VYVS, bien que difficilement quantifiable, est estimée sur la base des entretiens et échanges effectués avec les différentes parties-prenantes du tourisme lors du diagnostic. Le potentiel de développement de chaque typologie de clientèle est estimé grâce au croisement des données suivantes :

- La lecture du diagnostic touristique et du projet de territoire,
- Les actions de développement économique et touristique engagées tant à l'échelle du VYVS que du département de l'Essonne et de la région Île-de-France,
- Les tendances actuelles du tourisme,
- Les attentes des professionnels, perçues notamment lors des ateliers de concertation en phase 1

Le croisement entre les différents segments de clientèles, leur potentiel de développement et les filières touristiques associées a permis de hiérarchiser les types de clientèles à cibler dans le cadre de ce schéma, et le positionnement à adopter par le territoire :

Cibles prioritaires

1. Franciliens en excursion à la journée en Essonne

2. Résidents CAVYVS et clientèles de proximité en excursion
(clientèle la plus représentée aujourd'hui)

3. Itinérants sur les grands sentiers

Cibles secondaires

4. Touristes en séjour en Île-de-France

5. Touristes en séjour en Essonne

6. Touristes d'affaires
(déplacements professionnels et travailleurs long-séjour)

Focus sur les cibles prioritaires (1/3)

Profil

1. Franciliens en excursion à la journée en Essonne

- > Résidents de l'Île-de-France venant en Essonne à la journée pour visiter un site ou assister à un évènement
- > Principalement familles et couples
- > Mise au vert à la journée
- > Recherche une offre originale, décalée, différenciante voire unique en IdF
- > Besoin d'une accessibilité aisée en TC et en voiture (notamment depuis Paris)
- > **Démarquer le VYVS des autres destinations franciliennes** (sites de visite, positionnement et identité, accessibilité)
- > **Faire consommer sur le territoire** (restauration, visite de sites)
- > **Faire découvrir le territoire** (circuits touristiques)
- > **Donner l'envie de revenir** en VYVS ultérieurement et à toute saison
- > **Accompagner une montée en gamme de l'offre** pour garantir la satisfaction

2. Résidents CAVYVS et clientèles de proximité en excursion

- > Résidents CAVYVS et bassins de vie voisins (Essonne, Val-de-Marne, Seine-et-Marne), majorité de la fréquentation des sites de visite hormis Caillebotte
- > Population variée (CSP+, quartiers « Politique de la ville »)
- > Recherche d'animations à la journée et en soirée, d'un cadre naturel agréable pour se ressourcer / se balader, de lieux de loisirs et de baignade en été
- > Besoin de nouveauté et d'une offre renouvelée (sites de visite, expositions, animations et évènements à l'année)
- > **Renforcer l'image du VYVS et promouvoir son « art de vivre »**
- > **Fidéliser et maintenir cette clientèle** déjà fortement présente en VYVS
- > **Faire (re)découvrir le territoire** (circuits touristiques)
- > **Rendre les habitants fiers du VYVS et valoriser son identité**
- > **« Animer » le territoire** (notamment en soirée)

3. Itinérants sur les grands sentiers

- > Français ou européens (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, RU) en itinérance sur plusieurs jours
- > Principalement des couples, groupes d'amis ou des familles
- > En dehors de l'itinérance, ces clientèles recherchent notamment un patrimoine et une offre gastronomique de qualité, ainsi que des possibilités de baignade
- > **Valoriser l'accessibilité du territoire** et les mobilités douces
- > **Faire découvrir le territoire** (locomotives touristiques et patrimoine méconnu)
- > **Faire consommer ces clientèles sur le territoire** (restauration, visite de sites)
- > **Susciter l'envie de prolonger le séjour**
- > **Amener ces clientèles à séjourner sur le territoire** (hôtel ou nouvel hébergement)
- > **Donner l'envie de revenir**

Focus sur les cibles prioritaires (2/3)

Eurovélo 3
(« Scandibérique »)

Île-de-France :
12,1M habitants dont 9,8M de couples et familles

Bassins de vie de proximité :
1,6M habitants (hors MGP) en Essonne, Val-de-Marne et Seine-et-Marne

Essonne :
1,3M habitants dont 179 331 en VYVS

CIBLE 1 :
36,9% de Franciliens dans les sites de visite Essonnais, soit **500 000 visiteurs potentiels**

CIBLE 2 :
59,1% d'Essonnais dans les sites de visite, soit **770 000 visiteurs potentiels**

CIBLE 3 :
137 passages journaliers moyens sur l'EV3, soit **50 000 cyclotouristes par an potentiels**

Cibles prioritaires

- Cible 1 : Franciliens en excursion à la journée en Essonne**
- Cible 2 : Résidents CAVYVS et clientèles de proximité en excursion**
- Cible 3 : Itinérants sur les grands sentiers**

Focus sur les cibles prioritaires (3/3)

Méthodologie - Quantification des clientèles cibles

1. Franciliens en excursion à la journée en Essonne

- **12,1 millions d'habitants en Île-de-France**, dont 19% de couples et 62% de familles soit 9,8 millions de couples et de familles en Île-de-France (source : INSEE, 2019)
- **1,3 million de visiteurs pour 2,2 millions de nuitées en Essonne** (source : CDT Essonne, 2019)
- **36,9% de touristes en provenance d'Île-de-France hors Essonne dans les sites de visite essonniers** (source : SDDTL Essonne, 2018)



Soit un marché potentiel d'environ 500 000 visiteurs Franciliens annuels sur près de 10 millions de Franciliens vivant en couple ou en famille.

2. Résidents CAVYVS et clientèles de proximité en excursion

- **Un bassin de vie de 1,6M habitants** (hors Grand Paris) répartis sur 3 départements (Essonne, Val-de-Marne, Seine-et-Marne)* : EPT Grand-Orly Seine Bièvre, GPSSSES, CA Paris Saclay, EPT Grand Paris Sud Est Avenir, CC de l'Orée de la Brie (source : INSEE, 2019)
- **4,3 millions de passages en gare de Brunoy, 3,0 millions de voyageurs en gare de Massy TGV et 33 millions de passagers à l'aéroport d'Orly** (sources : SNCF OpenData, 2017, Union des Aéroports Français, 2018)
- **179 331 habitants en VYVS et 1 305 000 habitants en Essonne**, dont 6,9% ayant déménagé et venant d'une autre commune, étant donc dans une logique de découverte (source : INSEE, 2019)
- Dont 20% de couples et 66% de familles soit **1,1 million de couples et familles** (source : INSEE, 2019)
- **Dans les sites de visite essonniers, 59,1% des touristes sont en provenance de l'Essonne** (source : SDDTL Essonne, 2018)

Soit un marché potentiel d'environ 770 000 visiteurs essonniers sur 1,1 million de couples et familles essonniennes.



3. Itinérants sur les grands sentiers

- **137 passages journaliers en moyenne en 2018 sur l'EV3, un poids comparable à l'EV6** qui totalise 157 passagers journaliers (source : Vélo & Territoires, 2019)
- 120 passages journaliers en semaine, contre 178 le weekend et **deux fois plus de passages journaliers moyens en juillet/août que le reste de l'année**
- **Hausse de 14% du nombre de passages journaliers moyens sur l'EV3 sur l'année 2019**, soit la plus forte hausse parmi les EuroVélo dotées de compteurs en France (source : Vélo & Territoires)
- **Une prédominance de couples (40% à 50% des cyclotouristes)**, devant les groupes d'amis (environ 20%), les familles (entre 15% et 20%) et les personnes seules (entre 10% et 15%) (source : Etude Cyclotourisme du CRT Île-de-France, 2018)

Soit un potentiel marché de 50 000 cyclotouristes sur l'EuroVélo 3 par an aujourd'hui, et une marge d'évolution importante dans les années à venir.



*Bassin de population retenu

Focus sur les cibles secondaires (1/2)

Profil	Objectifs
<h2>4. Touristes en séjour en Île-de-France</h2> <ul style="list-style-type: none">> Touristes nationaux (hors IdF) et étrangers en séjour en Île-de-France, principalement à Paris, dans les Yvelines (Versailles) et Seine-et-Marne (Vaux-le-Vicomte, Fontainebleau, à venir le Centre Pompidou à Massy, etc.)> Viennent à la journée en VYVS pour visiter un site (principalement Caillebotte) ou une ville, assister à un évènement ou pour se mettre au vert à la journée> Touristes étrangers : essentiellement des connaisseurs de Caillebotte (Japon), mais de plus en plus d'amateurs de l'impressionnisme souhaitant découvrir l'artiste et la région, au pouvoir d'achat supérieur à la moyenne	<ul style="list-style-type: none">> Accompagner une montée en gamme de l'offre pour garantir la satisfaction> Inscrire le VYVS dans les parcours-clients de touristes étrangers séjournant en Île-de-France> Faire découvrir le territoire (circuits touristiques)> Donner l'envie de revenir en VYVS ultérieurement et à toute saison> Améliorer l'offre de loisirs et l'animation (notamment nocturne)> Accroître les retombées économiques sur le territoire
<h2>5. Touristes en séjour en Essonne</h2> <ul style="list-style-type: none">> Principalement des touristes venant rendre visite à leur famille ou à des proches sur 2/3 jours en moyenne> Familles et couples majoritairement, cherchant à passer un moment agréable et original> Principales activités : découverte des villes et visite de musées et monuments,> Mise au vert le temps d'un weekend, recherche de calme et de verdure, plébiscitent l'offre de nature et les forêts> Besoin d'animations (notamment en soirée), de commerces, de services ouverts le weekend> Nécessitent une accessibilité aisée en TC et en voiture (notamment depuis et vers Paris)	<ul style="list-style-type: none">> Renforcer l'image du VYVS et promouvoir son « art de vivre »> Faire découvrir le territoire (circuits touristiques)> Donner l'envie de revenir en VYVS ultérieurement et à toute saison> Améliorer l'offre de loisirs et l'animation (notamment nocturne)> Valoriser les moyens d'accessibilité du territoire et les mobilités douces> Encourager la fréquentation hors saison> Valoriser les sites et équipements les plus adaptés (notamment le Port aux Cerises)

Focus sur les cibles secondaires (2/2)

Profil	Objectifs
6. Touristes d'affaires (déplacements pro. / travailleurs long-séjour)	
Déplacements professionnels	
<ul style="list-style-type: none">> Recherche d'hébergement qualitatif, de lieux de rencontre, d'animation en journée mais également en soirée> Plébiscite une proximité entre le lieu de l'évènement (y compris pour un déplacement à la journée) et une offre de loisirs / des sites touristiques	<ul style="list-style-type: none">> Accompagner la montée en gamme de l'offre d'hébergement (hôtellerie) et son adaptation aux attentes d'une clientèle d'affaires> Capitaliser sur la qualité de l'offre en équipements en VYVS pour capter des flux de touristes d'affaires des bassins émetteurs voisins (Saclay, Evry, Orly) pour des séminaires « au vert » à la journée
Travailleurs sur du long séjour (hébergement sur plusieurs semaines voire mois) :	<ul style="list-style-type: none">> Améliorer l'offre de loisirs et l'animation (notamment nocturne)> Valoriser les moyens d'accessibilité du territoire et les mobilités douces
<ul style="list-style-type: none">> Pratiques s'apparentant à celles d'un résident> Recherchant un hébergement à proximité de son lieu de travail	

2.

Stratégie de développement touristique 2020 - 2025



Construire un positionnement touristique pour le territoire, fil conducteur de la stratégie

Quelle ambition touristique pour le Val d'Yerres Val de Seine ?

Le territoire de la CAVYVS offre une vraie **qualité de vie** à ses habitants, un lieu où se ressourcer, véritable « **poumon vert et bleu** » connecté aux polarités urbaines de l'Essonne. Ainsi, par une mise en tourisme de ce territoire attractif, notamment pour les Franciliens en excursion, il s'agit d'**engager une dynamique vertueuse**, capable de générer davantage de retombées économiques en augmentant la fréquentation et le panier moyen des visiteurs. Le tourisme se doit d'être une **source de valeur** pour tous : porteur d'image, d'identité, respectueux de son environnement et de ses habitants.

3 expériences touristiques à vivre qui positionnent le territoire



La culture et l'impressionnisme

L'impressionnisme est un marqueur identitaire fort du territoire, avec Caillebotte comme site totem, mais également un patrimoine bâti à révéler à tous.

Le sport et les loisirs

Le territoire dispose de nombreux équipements dédiés qui en font un terrain de jeu idéal : l'île de loisirs, mais aussi des nombreuses piscines et des espaces naturels.

L'eau et la nature

En VYVS, la nature est propice pour se ressourcer : respirer et s'activer.
L'eau est omniprésente sur le territoire : la Seine et l'Yerres offrent de multiples possibilités d'activités.

Le développement durable au coeur de la stratégie

Le Projet de territoire met l'accent sur la politique de développement durable autour de plusieurs chantiers, en particulier **viser l'excellence environnementale et favoriser les modes de mobilité alternatifs doux**. La stratégie touristique veille donc à s'inscrire pleinement dans cette démarche en apportant une traduction touristique opérationnelle.



Ainsi, les actions ayant un impact durable sont identifiées tout au long de la stratégie par le pictogramme ci-contre.

Par ailleurs, certaines actions spécifiques sont identifiées par trois autres pictogrammes :



Actions nécessitant une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)



Actions nécessitant une AMO déjà engagée sur le territoire communautaire



Actions à réaliser dans le cadre du contrat de plan État-région (CPER)

4 DÉFIS A RELEVER



1. Affirmer le Val d'Yerres Val de Seine comme un territoire d'accueil

Afin de bonifier l'expérience touristique, il est nécessaire d'ancrer une culture de l'accueil en Val d'Yerres Val de Seine : cela passe notamment par des infrastructures et une offre d'hébergement adaptée au regard des nouveaux usages.



2. Structurer et valoriser des filières identitaires

L'un des objectifs est de faire du tourisme une filière générant des retombées économiques pour le territoire, contributrice d'une qualité de vie pour ses habitants. Cet axe passe prioritairement par la structuration et la valorisation des sites existants.



3. Positionner le territoire et développer sa notoriété

Aujourd'hui il est essentiel de travailler sur l'image du territoire Val d'Yerres Val de Seine en révélant ses spécificités identitaires : en interne pour augmenter le sentiment d'attachement de ses habitants, et en externe pour développer sa notoriété et rayonner à l'échelle de l'Île-de-France.



4. Organiser la filière tourisme et fédérer les acteurs

Cet axe est une condition indispensable à la réussite de la stratégie. Il s'agit de poser les bases d'une organisation adaptée et des méthodes de travail collectives.

DEFI #1

Affirmer le Val d'Yerres Val de Seine comme un territoire d'accueil

DEFI #2

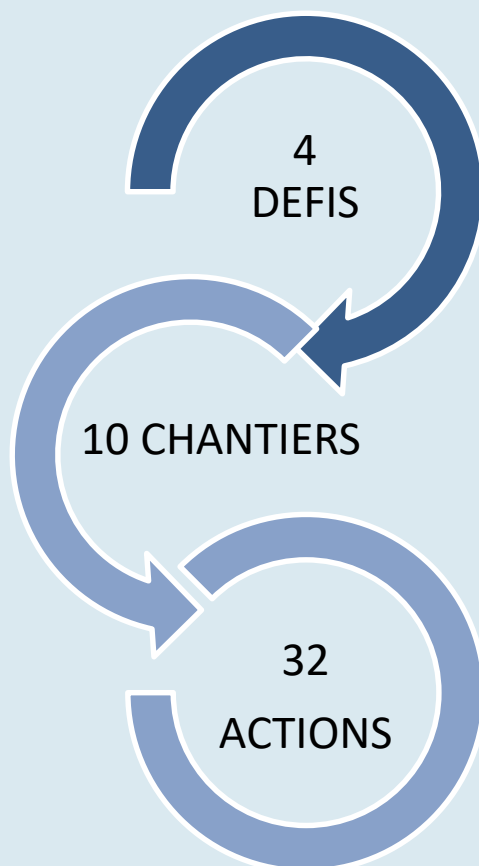
Structurer et valoriser des filières identitaires

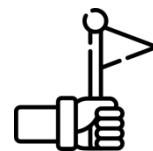
DEFI #3

Positionner le territoire et développer sa notoriété

DEFI #4

Organiser la filière tourisme et fédérer les acteurs





DEFI 1 – AFFIRMER LE VAL D'YERRES VAL DE SEINE COMME UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

Chantier 1 – Favoriser l'ouverture du territoire

Objectifs :

- Améliorer et valoriser l'accessibilité du territoire, notamment à travers les mobilités douces
- Développer une culture de l'accueil chez tous les acteurs du territoire : socioprofessionnels, institutionnels, habitants
- Capter davantage les clientèles de plaisanciers
- Inscrire la base de loisirs dans une dynamique territoriale ouverte

Action 1 - Développer les mobilités douces en proposant une offre « vélos / VAE », notamment adaptée aux familles et en lien avec le schéma des circulations douces

Action 2 - Développer les labellisations pour soutenir l'itinérance, notamment « Accueil Vélo » avec des équipements et services associés (maison du vélo avec apprentissage type « Chez Gervaise », projet de base VTT en Forêt de Sénart, location, etc. et consignes sécurisées)

Action 3 - Positionner le Port aux Cerises comme « halte fluviale » et comme l'une des portes d'entrée du territoire (appui VNF) avec zone d'accueil, montée en gamme de l'offre de services, tarifs préférentiels pour les musées, etc.

Action 4 - Créer une communauté d'ambassadeurs à mobiliser dans une logique de renforcement de l'offre d'accueil et de découverte du territoire (visites guidées, rencontres habitants, soutien d'événements ...) et en lien avec la démarche « Fan d'Essonne »



Chantier 2 – Développer les capacités et la qualité de l'offre d'hébergement

Objectifs :

- Adapter le parc d'hébergement aux nouvelles pratiques touristiques
- Faire monter en gamme l'offre existante afin d'améliorer l'expérience
- Soutenir le développement de l'EV3 en augmentant les capacités d'accueil

Action 5 - Accompagner la mise en marché de nouvelles offres (gîtes, chambres d'hôtes, plateformes de location en ligne, etc.) en sensibilisant les potentiels hébergeurs notamment sur les financements à disposition (subventions)

Action 6 - Etudier l'opportunité de développement d'une nouvelle offre d'hébergement plein-air ou insolite sur l'un des sites phares du territoire

Action 7 - Accompagner la montée en gamme de l'hôtellerie sur les différents volets : rénovation / modernisation, labellisation, accueil, marketing et communication, etc.





DEFI 2 – STRUCTURER ET VALORISER DES FILIERES IDENTITAIRES

Chantier 3 – Le tourisme vert et bleu, vecteur d'attractivité

Objectifs :

- Capitaliser sur les atouts naturels du territoire : la trame « verte et bleue »
- Dans un contexte de réchauffement climatique, positionner le territoire comme un pôle de fraîcheur pour les territoires plus urbains / clientèles Île-de-France
- Développer l'offre fluviale du territoire

Action 8 - Théâtraliser l'Yerres avec finalisation de la requalification des berges, le développement de l'offre de canotage, leur mise en animation et en récit (storytelling)

Action 9 – Structurer l'offre lacustre du Lac Montalbot : bateaux électriques, animations, offre de restauration légère (par ex. food truck)

Action 10 - Evaluer le potentiel de berges publiques de la Seine avec VNF : identifier les tronçons exploitables avec un travail de requalification des berges pour les rendre utilisable soit pour :

- Une offre de promenades en bateaux électriques
- Une offre d'animation (par exemple, restauration type bâtiment flottant avec terrasse sur les berges).

Action 11 - Développer une offre de balades découverte avec une dimension pédagogique et de sensibilisation à la protection de la nature en lien étroit avec la Maison de l'Environnement



CPER



CPER



Chantier 4 – La culture et le patrimoine, vecteur d'identité

Objectifs :

- Capitaliser sur le patrimoine comme outil de mémoire visuelle en le valorisant de manière physique et symbolique

Action 12 - Recenser le patrimoine bâti remarquable restaurer en priorité, et identifier les moyens de financement mobilisables

Action 13 – Révéler et donner à voir le patrimoine à travers une animation à destination des visiteurs et des habitants (concours photo, etc.)



CPER



Suite objectifs

- Créer une expérience culturelle globale et continue à l'échelle du territoire
- Renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté des habitants à leur territoire

Suite actions

Action 14 - Mettre en tourisme des lieux patrimoniaux à révéler dès aujourd'hui via :

- Des systèmes d'ouverture au public à la demande
- Une sensibilisation des propriétaires

Action 15 - Affirmer le positionnement « impressionniste » du territoire :

- En étudiant la possibilité de créer un « tiers-lieu de l'impressionnisme » dans un lieu emblématique du territoire (Château de Rottembourg ?)
- En proposant des offres spécifiques et ciblées (résidences d'artistes, stages de découverte, etc.)
- S'ancrer dans la démarche du contrat de destination en mettant en place des actions conjointes (par ex. navettes) et en valorisant la marque dédiée



Chantier 5 – Les sports et les loisirs, vecteur d'animation

Objectifs :

- Améliorer l'expérience et les retombées économiques associées
- Favoriser la convivialité et les rencontres entre habitants, touristes et excursionnistes
- Faire du sport un marqueur territorial

Action 16 - Mettre en place des aménagements légers adaptés (type mobilier de repos et mobilier sportif) pour rythmer les différents circuits et sur les principaux sites de visite

Action 17 - Créer un événement fédérateur (sportif ou culturel) et/ou un équipement de loisirs, fédérateur et prioritairement à destination d'une population jeune
Action à mener dans le cadre d'une réflexion plus large sur l'opportunité d'une action communautaire culturelle d'ensemble





FOCUS SUR LE DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS TOURISTIQUES :

Boucle découverte + 4 parcours : 1. Peintres & impressionnisme – 2. Sport & nature – 3. D'une forêt à l'autre – 4. De l'Yerres à la Seine

Objectifs :

- Affirmer son positionnement en valorisant une offre de circuits « vitrine » ;
- Faire découvrir les pépites du territoire de manière adaptée aux parcours-clients en orientant les flux ;
- Proposer une offre / expérience dédiée aux clientèles excursionnistes franciliennes et locales

Actions transversales à la stratégie touristique :

1. Développement de l'offre

Parcours 1 : Positionner l'offre d'hébergement et de restauration / Parcours 2 : créer des points d'étapes où se reposer et s'informer ; créer un événement sportif / Parcours 4 : développer le potentiel fluvial

> Cf. actions n° 3, 8, 9, 10, 12, 14, 15, 16

2. Commercialisation

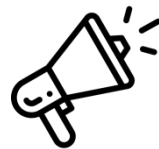
S'appuyer sur le CRT et le CDT en faisant référencer l'offre ; Référencer l'offre sur des sites spécialisés : par ex. les sites et applications proposant des circuits (Visorando, etc.) ; Commercialiser via l'OT

> Cf. actions n°21, 22, 28

3. Valorisation & Promotion

Développer une signalétique ; Présenter les circuits aux socioprofessionnels ; Communiquer en externe

> Cf. actions n°19, 20, 29, 31



DEFI 3 – POSITIONNER LE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ

Chantier 6 – Augmenter la visibilité de l’offre et construire une image forte du territoire

Objectifs :

- Faciliter l’identification et la lisibilité de l’offre touristique, notamment pour les itinérants sur les grands sentiers et les franciliens en excursion
- Mieux faire connaître le territoire en interne (fierté d’appartenance) et en externe (notoriété)
- Harmoniser les éléments de discours avec l’expérience réelle vécue

Action 18 - Créer une identité visuelle touristique (logotype : déclinaison d’une marque territoriale ou création), permettant également de valoriser les produits et expériences locales



Action 19 - Mettre en place une signalétique unifiée (identification et guidage) déclinant l’identité visuelle à l’échelle pertinente (Syage, cf. action 18) :



- Un système de guidage indiquant les principaux lieux d’attractivité touristique et fléchant les circuits
- Des bornes d’information et de promotion touristiques dans les principaux lieux de visite et de passage (gares, sites touristiques, forêt, lieux d’hébergements, etc.)
- Des panneaux pédagogiques permanents
- Du marquage urbain éphémère valorisant les événements et animations locales

Action 20 - Mettre en place une stratégie numérique spécifique au tourisme, notamment en affirmant le positionnement de l’Office de Tourisme sur les réseaux sociaux, afin de promouvoir les événements existants



Chantier 7 – Commercialiser l’offre touristique

Objectifs :

- Utiliser les bons canaux de vente
- Appuyer le développement de la fréquentation

Action 21 - Référencer l’offre touristique, notamment sur le volet numérique via des sites spécialisés et applications proposant des circuits (par exemple Visorando), mais aussi en format papier (guides)



Action 22 - Commercialiser l’offre via l’Office du Tourisme avec la possibilité de réserver des activités, des visites de sites ou des hébergements.



Chantier 8 – Animer le territoire

Objectifs :

- Améliorer la qualité de vie pour les habitants
- Renforcer les synergies entre acteurs et la fierté d'appartenance au territoire
- Mettre en adéquation l'offre avec la politique événementielle

Action 23 - Adapter l'offre de commerces et de services aux besoins des touristes, notamment en élargissant les horaires d'ouverture (pour favoriser la vie nocturne) et en affirmant une identité commerciale sur le développement de nouveaux commerces (cf. volet développement économique)

Action 24 - Mise en place d'une offre de restauration itinérante sur roulotte (« La roulotte de l'impressionnisme ») sillonnant le VYVS au gré des événements organisés sur le territoire* et proposant une expérience locale originale de restauration baptisée « Menu impressionnisme » (par procédure ouverte de marchés publics).



*Focus Action 24 : Roulotte de l'impressionnisme

Cette offre de restauration mobile originale aurait pour objectif de faire la promotion des sites relatifs à l'impressionnisme en VYVS. Elle pourrait s'implanter dans divers lieux touristiques et/ou de passage du VYVS, à proximité des lieux en lien avec cette thématique (Propriété Caillebotte, circuit relatif au thème de l'impressionnisme, etc.) ou non (Île de loisirs du Port aux Cerises par exemple).



DEFI 4 – ORGANISER LA FILIÈRE TOURISME ET FÉDÉRER LES ACTEURS

Chantier 9 – Adapter le système de gouvernance

Objectifs :

- Mutualiser les compétences à l'échelle de l'agglomération
- Capitaliser sur les ressources supra-territoriales

Action 25 - Mettre en place l'organisation opérationnelle et le projet de service tourisme de la Communauté d'Agglomération, en lien avec les moyens alloués (notamment par la montée en puissance de la collecte de la taxe de séjour)

Action 26 - Identifier les expertises connexes ressources dans les différents services de la Communauté (développement économique notamment) et sensibiliser ces profils au développement touristique

Action 27 - Etudier la faisabilité d'implanter une ou plusieurs antennes de l'OT dans les communes du territoire

Action 28 – Renforcer le travail commun avec les échelles supra (CMT, CDT de l'Essonne), notamment dans le cadre de la convention de partenariat 2021-2022



Chantier 10 – Accompagner la professionnalisation des acteurs et favoriser les synergies

Objectifs :

- Mieux connaître et valoriser l'offre territoriale et la demande
- Développer des méthodes de travail collectives et des outils partagés
- Assurer la montée en compétence des acteurs

Action 29 - Organiser des temps de partage d'expérience réguliers entre les socioprofessionnels pour identifier les projets et activer les synergies

Action 30 - Améliorer la connaissance des clientèles :

- › Via des outils d'observation statistique et économique de l'activité touristique (compteurs sur les principaux sites touristiques, plateforme APIDAE)
- › Via des outils de gestion de la relation client (dispositifs d'enquête)

Action 31 - Développer un « kit d'accueil » (documentation communautaire comme le guide touristique de la CAVYVS) et le mettre à disposition des acteurs en charge de l'accueil et de la promotion du territoire (personnels des principaux sites de visites, des points d'information touristique, des médiathèques, hébergeurs, etc.)

Action 32 – Coordonner une politique culturelle intercommunale pour la gestion et la collaboration entre les différents musées du territoire (*Action à mener dans le cadre d'une réflexion plus large sur l'opportunité d'une action communautaire culturelle d'ensemble*)



Le plan d'action opérationnel (1/5)

La mise en œuvre de cette stratégie s'échelonne de 2020 à 2025. Le plan d'action présenté ci-après précise le **calendrier de déploiement**, c'est-à-dire la temporalité nécessaire à la mise en place et éventuellement l'animation du dispositif.

Pour accélérer la mise en tourisme du territoire, nous vous recommandons ci-dessous 10 actions prioritaires

:

A noter que ces 10 actions feront l'objet de fiches actions détaillées présentant les éléments suivants : enjeux et objectif, descriptif, cibles prioritaires, ressources humaines et financières estimées, exemples inspirants.

DEFI 1 : faire du VYVS un territoire d'accueil

Action n°6 : Etudier l'opportunité d'une nouvelle offre d'hébergement insolite sur l'un des sites touristiques phares du territoire

DEFI 2 :

Structurer et valoriser des filières identitaires

Action n°11 : Développer une offre de balades découverte avec une dimension pédagogique et de sensibilisation à la protection de la nature

Action n°12 : Recenser le patrimoine bâti remarquable à restaurer en priorité, et identifier les moyens de financement mobilisables

Action n°17 : Créer un événement fédérateur (sportif ou culturel), en capacité de rayonner à l'échelle régionale, en s'appuyant sur un réseau de partenaires

DEFI 3 :

Positionner le territoire et développer sa notoriété

Action n°19 : Mettre en place une signalétique unifiée (identification et guidage) déclinant l'identité visuelle du territoire

Action n°21 : Référencer l'offre touristique, notamment sur le volet numérique via des sites spécialisés et applications proposant des circuits, mais aussi en format papier

DEFI 4 :

Organiser la filière tourisme et fédérer les acteurs

Action n°25 : Mettre en place l'organisation opérationnelle et plus spécifiquement le projet de service tourisme de la Communauté d'Agglomération

Action n°27 : Etudier la faisabilité d'implanter une ou plusieurs antennes de l'OT dans les communes du territoire

Action n°29 : Organiser des temps de partage d'expérience réguliers entre les socioprofessionnels pour identifier les projets et activer les synergies

Action n°32 : Coordonner une politique culturelle intercommunale pour la gestion et la collaboration entre les différents musées du territoire


AMO EN COURS :

Action n°4 : *Créer une communauté d'ambassadeurs à mobiliser dans une logique de renforcement de l'offre d'accueil et de découverte du territoire (Défi 1 : faire du VYVS un territoire d'accueil)*


Action n°8 : *Théâtraliser l'Yerres avec finalisation de la requalification des berges, leur mise en animation et en récit, et l'offre de canotage (Défi 2 : structurer et valoriser les filières identitaires)*


Le plan d'action opérationnel (2/5)










 Actions faisant l'objet d'une fiche-action détaillée

 Actions ayant un impact durable








 Actions nécessitant une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

 Actions nécessitant une AMO déjà engagée sur le territoire communautaire






 Actions à réaliser dans le cadre du Contrat de Plan État-région (CPER)

	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Défi n°1 : Affirmer la CAVYVS comme un territoire d'accueil								
Chantier n°1 : Favoriser l'ouverture du territoire aux touristes								
  	Action 1 - Développer les mobilités douces en proposant une offre « vélos / VAE » et des itinérances douces	2						
	Action 2 – Développer les labellisations pour soutenir l'itinérance, notamment « Accueil Vélo » avec des équipements et services associés	1						
	Action 3 – Positionner le Port aux Cerises comme « halte fluviale » et comme l'une des portes d'entrée du territoire en développant l'accueil des plaisanciers	2						
 	Action 4 - Créer une communauté d'ambassadeurs à mobiliser dans une logique de renforcement de l'offre d'accueil et de découverte du territoire	2						
Chantier n°2 : Développer les capacités et la qualité de l'offre d'hébergement								
	Action 5 - Accompagner la mise en marché de nouvelles offres (gîtes, chambres d'hôtes, Airbnb ...) en sensibilisant les potentiels hébergeurs	1						
 	Action 6 - Etudier l'opportunité de développement d'une nouvelle offre d'hébergement collectif ou insolite sur l'un des sites phares du territoire	1						
	Action 7 - Accompagner la montée en gamme de l'hôtellerie sur les différents volets : rénovation / modernisation, labellisation, accueil, marketing et communication, etc.	3						

Le plan d'action opérationnel (3/5)






Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Défi n°2 : Structurer et valoriser des filières identitaires							
Chantier n°3 : Le tourisme vert et bleu, vecteur d'attractivité							
 Action 8 – Théâtraliser l'Yerres : mise en animation et récit, offre de canotage, etc.	1						
 Action 9 – Structurer l'offre lacustre du Lac Montalbot	1						
 Action 10 – Evaluer le potentiel de berges publiques de la Seine avec VNF	2						
 Action 11 - Développer une offre de balades découverte avec une dimension pédagogique et de sensibilisation à la protection de la nature	1						
Chantier n°4 : La culture et le patrimoine, vecteur d'identité							
 Action 12 - Recenser le patrimoine bâti remarquable prioritaire à restaurer, et identifier les moyens de financement	1						
Action 13 – Révéler et donner à voir le patrimoine à travers un concours photo pour les visiteurs et habitants	1						
Action 14 - Mettre en tourisme des lieux patrimoniaux à révéler dès aujourd'hui	3						
 Action 15 - Affirmer le positionnement « impressionniste » du territoire notamment avec étude d'opportunité pour la création d'un tiers-lieu dédié	3						
Chantier n°5 : Les sports et les loisirs, vecteur d'animation							
Action 16 - Mettre en place des aménagements légers adaptés pour rythmer les différents circuits et sur les principaux sites de visite	3						
 Action 17 - Créer un événement fédérateur (sportif ou culturel) et/ou un équipement de loisirs (<i>action communautaire culturelle d'ensemble</i>)	1						

Le plan d'action opérationnel (4/5)

	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Défi n°3 : Positionner le territoire et développer sa notoriété								
Chantier n°6 : Augmenter la visibilité de l'offre et construire une image forte du territoire								
	Action 18 - Créer une identité visuelle touristique permettant de valoriser les produits et expériences locales	2						
	Action 19 – Mettre en place une signalétique unifiée déclinant l'identité visuelle : guidage, bornes d'information , panneaux pédagogiques et marquage urbain	1						
	Action 20 – Mettre en place une stratégie numérique spécifique au tourisme, notamment en affirmant le positionnement de l'Office de Tourisme sur les réseaux sociaux	2						
Chantier n°7 : Commercialiser l'offre touristique								
	Action 21 - Référencer l'offre touristique, notamment via des sites spécialisés et applications proposant des circuits (par exemple Visorando).	1						
	Action 22 – Commercialiser l'offre via l'OT avec la possibilité de réserver des activités, visites et hébergements	3						
Chantier n°8 : Animer le territoire								
	Action 23 - Adapter l'offre de commerces et de services aux besoins des touristes	2						
	Action 24 - Positionner l'offre de restauration en mettant en place une offre itinérante : « La roulotte de l'impressionnisme »*.	2						

*Offre à positionner dans divers lieux touristiques et/ou de passage du VYVS mais aussi à l'extérieur du territoire, lors d'évènements relatifs au thème de l'impressionnisme

Le plan d'action opérationnel (5/5)

	Action	Priorité	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Défi n°4 : Organiser la filière tourisme et fédérer les acteurs								
Chantier 9 : Adapter le système de gouvernance								
	 Action 25 - Mettre en place l'organisation opérationnelle et plus spécifiquement le projet de service tourisme de la CA	1						
	Action 26 - Identifier les expertises connexes ressources et sensibiliser ces profils au développement touristique	3						
	  Action 27 – Etudier la faisabilité d’implanter une ou plusieurs antennes de l’OT dans les communes du territoire	1						
	Action 28 – Renforcer le travail commun avec les échelles supra (CDT et CRT)	1						
Chantier 10 : Accompagner la professionnalisation des acteurs et favoriser les synergies								
	 Action 29 - Organiser des temps de partage d'expérience réguliers entre les socioprofessionnels	1						
	Action 30 - Améliorer la connaissance des clientèles via des outils dédiés (APIDAE)	2						
	Action 31 - Développer un « kit d'accueil » (guide touristique de la CAVYVS) à mettre à disposition des acteurs en charge de l'accueil et la promotion (principaux sites de visites, points d'information touristique, médiathèques, hébergeurs, etc.)	3						
	 Action 32 – Coordonner une politique culturelle : gestion et collaboration entre les différents musées (<i>action communautaire culturelle d'ensemble</i>)	1						

Annexe : lexique

Touriste	Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité. <i>(définition INSEE)</i>
Excursionniste	Pratique de visite effectuée sur une seule journée, sans comporter de nuit sur place.
Itinérance	Fait de se déplacer, sur un ou des itinéraires bien dessinés, en bénéficiant le soir, à l'étape, d'un hébergement, d'un accueil et de services adaptés. <i>NB : typologie touristique incluse dans la catégorie « Découverte de la nature »</i>
Itinérant sur les grands sentiers	Touriste de passage sur le territoire, fréquentant un axe touristique majeur identifié au-delà des frontières de la CAVYVS (EuroVélo 3, GR2, Chemin de Compostelle).
Résident / excursionniste essonnien	Personne résidant en Essonne, se rendant en VYVS à la journée.
Franciliens en excursion à la journée en Essonne	Touriste / excursionniste résidant en Île-de-France mais hors de l'Essonne, se rendant en VYVS à la journée (excursion) ou en court séjour.
Touristes en séjour en Essonne	Touristes résidant hors Île-de-France et se rendant en séjour avec au moins une nuitée, principalement pour rendre visite à de la famille ou à des proches sur 2/3 jours en moyenne.
Touristes en séjour en Île-de-France	Touristes nationaux (hors Ile-de-France) et étrangers en séjour en Île-de-France (principalement à Paris, dans les Yvelines (Versailles) et Seine-et-Marne (Disneyland, Fontainebleau), et se rendant en VYVS à la journée pour visiter un site, principalement Caillebotte.
Touristes d'affaires	Voyageur d'affaires se rendant sur le territoire soit dans le cadre d'un déplacement professionnel (à la journée ou avec nuitée), soit en tant que travailleur long-séjour (plus d'une semaine), assimilé alors à un résident / excursionniste essonnien).

Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine

78 Route nationale BP 103,
91803 Brunoy

<https://www.vyvs.fr/>



Avec le concours financier du Département de l'Essonne

Circuits touristiques du Val d'Yerres Val de Seine



1. Etat des lieux

1.1. Offre actuelle en circuits touristiques

ETAT DES LIEUX : QUELS CIRCUITS EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE ET QUELLE PROMOTION ?

- **L'EuroVélo 3 (Scandibérique)** : un flux conséquent de touristes itinérants en provenance de l'Europe entière à capter.
- **Le GR2 (Sentier de la Seine)** : longe la Seine et reprend certaines portions de l'EuroVélo 3, draine également un flux conséquents de touristes extérieurs au territoire à capter.
- **Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle** : l'itinéraire principal ne passe pas directement sur le territoire, mais la branche alternative, reliant Paris à Vézelay, traverse la CAVYVS du nord au sud en passant notamment par Montgeron, et génère des flux de pèlerins sur le territoire, à considérer dans la construction et la structuration de l'offre touristique.
- **CRT Île-de-France** : pas de circuits itinérants promus sur le site (voir focus plus loin), mais la thématique de l'impressionnisme est largement mise en avant sur le site.
- **La Tégéval** : projet régional de liaison verte d'une longueur de 20 km destinée aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes passant notamment par Yerres au niveau de la Forêt de la Grange.
- **CDT 91** : 3 circuits relatifs au territoire mis en avant sur le site :
 - **1 « Parcours du patrimoine »** (Val d'Yerres – Parcours impressionnisme, 5km, pédestre),
 - **1 Randonnée pédestre** (« Sur les traces de Caillebotte à Yerres », 16 km, balade urbaine pédestre),
 - **1 Randonnée à vélo** (« La Forêt de Sénart », 32 km, VTT)
- **Le réseau de circuits touristiques proposés par l'Office de Tourisme de Brunoy**
- **« Escapades »** (SyAGE)
- **Les circuits touristiques de la Forêt de Sénart** (ONF)
- **Les circuits touristiques de Yerres** (5 circuits dont 3 « côté histoire » et 2 « côté nature »), de Montgeron et de Brunoy
- **Les circuits touristiques proposés par le site « Visorando »** (17 circuits sur le territoire et aux alentours)

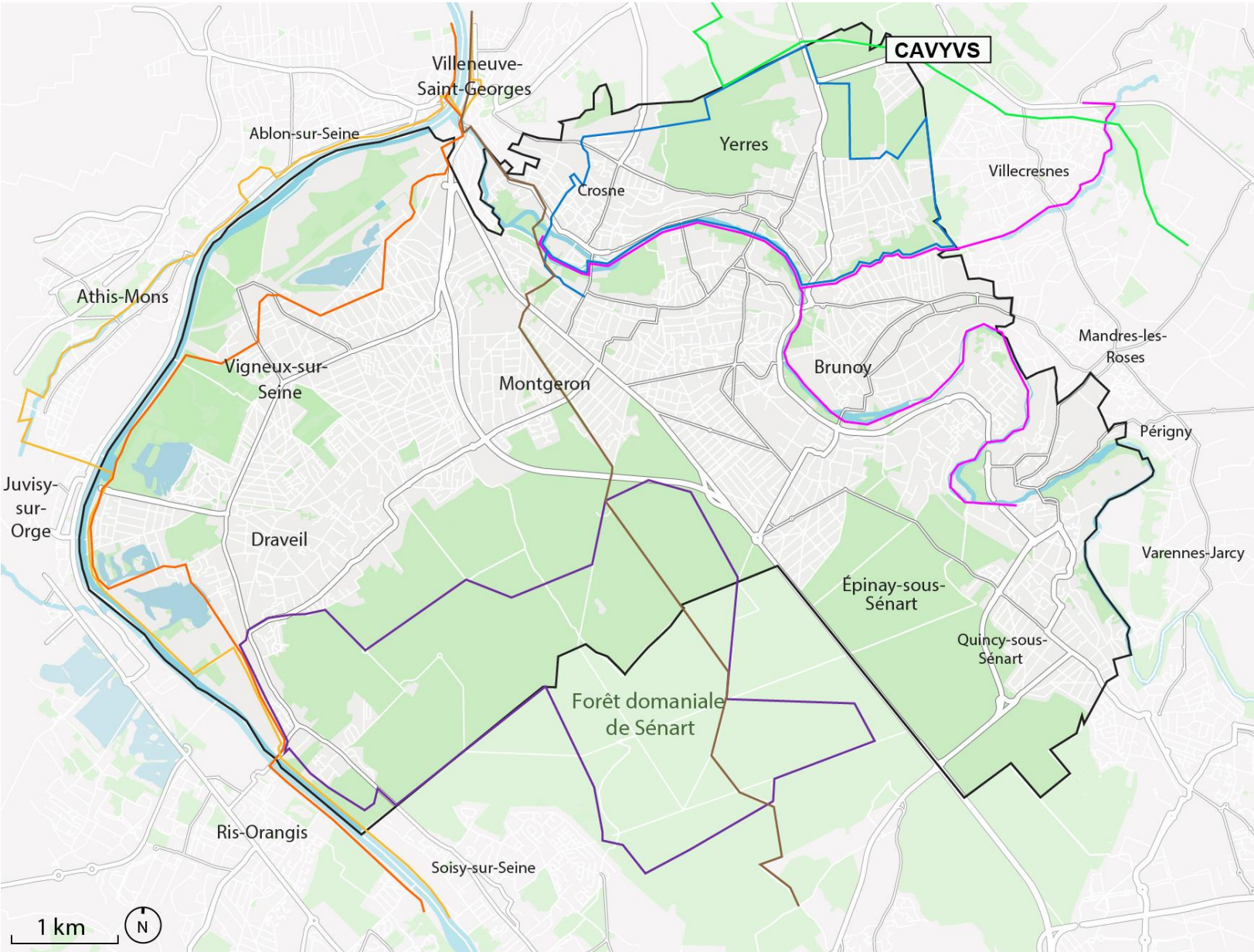
1. Etat des lieux

1.1. Offre actuelle en circuits touristiques

Légende :

- Eurovélo 3
- GR2
- Escapades (Syage)
- Circuits CDT 91
- Chemins de Saint-Jacques
- Tégéval

NB : les circuits proposés à l'échelle des communes (notamment à Yerres, Brunoy et Montgeron), au niveau de la Forêt de Sénart ou bien sur le site de Visorando ne sont pas détaillés ici.



1. Etat des lieux

1.2. Focus : l'offre en place sur le site du CRT Île-de-France

AUCUN CIRCUIT TOURISTIQUE RÉFÉRENCÉ PAR LE CRT SUR LE TERRITOIRE AUJOURD'HUI, mais la **THÉMATIQUE DE L'IMPRESSIONNISME LARGEMENT MISE EN AVANT** grâce au Contrat de destination « Normandie Paris Ile-de-France - Destination impressionnisme »

✓ **7 Visites guidées & excursions sur le thème de l'Impressionnisme en IdF :**

- « *Sur les pas des impressionnistes* » à Auvers-sur-Oise (95),
- « *Parcours du chemin des Impressionnistes* » au départ de Saint-Germain-en-Laye (78),
- « *Les croisières impressionnistes à Saint Germain Boucles de Seine* » à Saint-Germain-en-Laye (78),
- « *Croisière « Le Paris des Impressionnistes » - Vedettes de Paris* » à partir du pont Bir-Hakeim à Paris (75),
- « *Circuit de découverte des peintres de Barbizon avec audioguide* » à Barbizon (78),
- « *Paris des Impressionnistes en 2CV* » à Paris (75),
- « *Parcours impressionniste à Asnières-sur-Seine* » à Asnières-sur-Seine (92).

✓ **1 parcours thématique en lien avec l'impressionnisme**, sur les 19 parcours proposés :

« Les voyages impressionnistes à Paris et sa région »

- Ce parcours thématique met en avant Paris et Montmartre, Barbizon et les environs de Fontainebleau, les bords de Seine ainsi qu' Auvers et la Vallée de l'Oise. L'Yerres n'est pas mise en avant directement sur le site.
- La Propriété Caillebotte arrive toutefois en 9^{ème} position dans la rubrique « *Notre sélection* »

✓ **Aucun « guide itinéraire » traversant le territoire sur les 9 proposés par le site du CRT**

OBJECTIF : inscrire le circuit touristique impressionniste de la CAVYVS parmi les visites guidées & excursions du CRT sur ce thème en Île-de-France

2. Concept proposé

2.1. Description générale & boucle principale

CONCEPT : 1 BOUCLE PRINCIPALE ACCESSIBLE A TOUS ET 4 BRANCHES « THÉMATIQUES »

Le concept que nous proposons s'articule autour d'une boucle principale, accessible à tous types d'usagers et d'une distance relativement restreinte (5 km), reliant trois autres circuits « thématiques », d'une longueur plus conséquente, et qui sillonnent le territoire tout entier de la CAVYVS. Cette typologie de circuits permet d'**offrir une vitrine du potentiel touristique du territoire**, au travers de la boucle principale, dont le patrimoine naturel, architectural et culturel est particulièrement varié, dense et qualitatif ; et de **faire découvrir le « patrimoine méconnu » du territoire, tout en mettant en relation les locomotives touristiques** entre elles, au travers des 4 branches « thématiques ».

A noter qu'au vu des caractéristiques intrinsèques du territoire (localisation en Île-de-France, à proximité immédiate de Paris) et de la fréquentation actuelle et projetée, la clientèle visée par ces circuits - même s'ils s'adressent à tous, y compris à des usagers étrangers en itinérance sur le territoire - est essentiellement locale : les riverains d'une part, et une population francilienne d'autre part, principalement en provenance de Paris et des départements limitrophes (Essonne, Val-de-Marne, Seine-et-Marne). Les objectifs de ces circuits sont donc multiples :

- **Améliorer le cadre de vie des riverains** et les inciter à découvrir et arpenter leur territoire,
- **Offrir un aperçu du potentiel touristique de la destination** VYVS au travers d'une boucle principale dense en patrimoine naturel et bâti,
- **Faire découvrir l'histoire et les sites valorisables du VYVS au plus grand nombre**, au travers des circuits thématiques,
- **Faire rayonner la CAVYVS au-delà de ses frontières**, en inscrivant ces circuits sur le site du Comité Régional du Tourisme d'Île-de-France,
- **Attirer une clientèle - notamment francilienne - à la demi-journée voire à la journée** pour générer des retombées économiques sur le territoire,
- **Mettre en résonance les différents éléments valorisables du territoire**, tant les « locomotives touristiques » que le « patrimoine méconnu ».

La nécessité d'une boucle principale, appelée « Boucle découverte » et d'une distance relativement restreinte (5 km au total), apparaît essentielle au vu des caractéristiques du territoire analysées en phase de diagnostic, de la fréquentation touristique et excursionniste actuelle et projetée, mais aussi de l'objectif de ces circuits : **en offrant ce circuit accessible à tous types d'usagers** (familles avec enfants, PMR, seniors, mais aussi marcheurs, amoureux de la nature ou encore amateurs d'architecture et de patrimoine), **la CAVYVS disposera d'une véritable vitrine de son offre touristique**, avec une itinérance dense en patrimoine naturel comme bâti (voir descriptif en pages suivantes), qui **invitera ses usagers** endogènes comme exogènes à **arpenter le territoire tout entier grâce aux connexions proposées vers les branches thématiques**.

Cette boucle « Découverte » débutera au niveau de la gare de Brunoy, permettant d'attirer une clientèle multiple grâce au passage du RER et à la proximité de parkings (parc de stationnement régional, parking Montaigne, parking Saint Médard, parking de l'Arrivée, etc.). Ses étapes successives seront l'Eglise Saint-Médard, le Musée Dubois-Corneau, le parc de Reigate et Banstead et l'église orthodoxe russe. Ce parti-pris de localisation a été effectué au regard de plusieurs critères, tels que :

- **La qualité du patrimoine naturel et bâti,**
- **La densité d'éléments valorisables et attractifs,**
- **La variété des éléments valorisables et la représentativité du potentiel touristique du territoire,**
- **L'accessibilité routière, en transports en commun et en modes de transports doux,**
- **La présence et la densité de services et équipements** accompagnant le circuit (restauration, parkings),
- **Les possibilités de connexions avec les branches thématiques et les locomotives touristiques** (passage du Fil Vert, proximité de la Forêt de Sénart),
- **L'adaptation aux normes PMR,**
- **Proximité immédiate de l'Office de Tourisme Communautaire par rapport à la Gare de Brunoy (2 minutes à pied)**, constituant un point de départ idéal pour faire de ce circuit une « vitrine » du territoire.

2. Concept proposé

2.2. Les 4 branches thématiques

CONCEPT : 1 BOUCLE PRINCIPALE ACCESSIBLE A TOUS ET 4 BRANCHES « THÉMATIQUES »

Les quatre branches thématiques (détaillées dans les pages suivantes), qui permettront de créer du lien entre les différents éléments patrimoniaux valorisables, seront indiquées depuis le circuit principal, et permettront d'irriguer le territoire tout entier. D'une distance plus conséquente (entre une dizaine et une trentaine de kilomètres), elles ont été conçues dans l'optique de :

- **Faire le lien entre les locomotives touristiques,**
- **Faire découvrir aux usagers les éléments du patrimoine moins connus,**
- **Faire émerger une « fierté » et une « culture » du territoire** grâce à la découverte par les riverains de ces éléments du patrimoine moins connus,
- Mais aussi **ouvrir la CAVYVS sur les territoires voisins**, en reliant des sites et circuits extracommunautaires et/ou dépassant ses frontières (GR2, Scandibérique, Forêt de Sénart, Forêt domaniale de la Grange).

A noter que les 9 communes de l'agglomération sont traversées par au moins un des circuits touristiques proposés.

Points d'attention :

- Signalétique :

Ces circuits se doivent d'être accompagnés d'une **signalétique touristique harmonisée et claire**, dans l'idéal cohérente à l'échelle d'un périmètre élargi (partenariat possible avec le SyAGE pour la signalétique relative aux Escapades) afin qu'elle soit **visible et identifiée par les usagers**. En raison du classement de la Vallée de l'Yerres en Loi Paysage 1930, la mise en place de signalétique touristique peut être freinée par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS).

Aussi, nous recommandons de **privilégier une signalétique sobre et discrète** et de faire usage de matériaux locaux afin de s'insérer au mieux dans son environnement d'une part, et de **jouer sur les deux volets de la signalétique** d'autre part : **directionnelle** (aux points d'étape clefs, au niveau des passages ambigus ou pouvant nécessiter d'informations de guidage mais aussi au niveau des gares du territoire) **et informative** (aux points d'étape clefs pour faire vivre les parcours).

- Commercialisation et Communication :

Une fois les circuits validés, ils pourront être présentés au **Comité Départemental du Tourisme de l'Essonne**, qui les diffuse et les commercialise. (NB : une réflexion est actuellement en cours sur des packages avec circuits thématiques et nuitées : possibilité d'inscrire un ou plusieurs circuits sur ce créneau). Ces circuits pourront également être présentés soumis au **Comité Régional d'Île-de-France**, qui commercialise également des « visites guidées & excursions » à la journée, notamment relatifs à l'Impressionnisme. La CAVYVS doit donc rentrer en contact avec le CRT Île-de-France pour se renseigner sur les modalités et le cahier des charges à respecter pour pouvoir s'insérer dans cette démarche.

La communication autour des circuits devra s'effectuer à la fois sur Internet et sous forme de brochures, par le biais de la réalisation d'un prospectus présentant l'ensemble des circuits. Concernant la communication sur Internet, l'Office de Tourisme, la CAVYVS mais également chaque commune du territoire pourront se faire le relai de communication des circuits touristiques. Ces derniers pourront également être présentés auprès de divers sites Internet de sorties randonnée en Île-de-France, comme Helloways ou Visorando, assurant ainsi une visibilité exogène à ces circuits.

La réalisation de brochures permettra quant à elle d'aiguiller les touristes présents sur le territoire ou à proximité. Ils pourront bien-sûr être distribués au sein de l'Office de Tourisme Communautaire, mais également au sein des Offices de Tourisme voisins (Essonne, Seine-et-Marne, Val-de-Marne) et des principaux sites touristiques du territoire, ainsi que dans les médiathèques présentes sur les communes du Val d'Yerres Val de Seine.

2. Concept proposé

2.2. Les 4 branches thématiques

CONCEPT : 1 BOUCLE PRINCIPALE ACCESSIBLE A TOUS ET 4 BRANCHES « THÉMATIQUES »

Circuit	Distance	Descriptif	Communes traversées (dans l'ordre de parcours)	Public cible
Parcours « Peintres & Impressionnisme »	14,1 km	<p>Un parcours « Peintres & Impressionnisme » se dessine, avec bien-sûr la propriété Caillebotte, mais aussi 2 « Musées de France » et de nombreuses maisons de villégiature de peintres et artistes de renom, notamment relatifs au mouvement de l'Impressionnisme.</p> <p>Ce parcours en boucle, au départ et à l'arrivée de la Propriété Caillebotte (identifiée comme porte d'entrée du territoire), est également relié à la boucle principale (au niveau du rond-point de Wittlich à Brunoy), fait le lien entre l'Yerres et la Forêt de Sénart, et transite par la Pelouse de Montgeron.</p>	Yerres, Montgeron, Brunoy, Yerres	Habitants et riverains, Familles, Amateurs d'histoire, de patrimoine et d'art
Parcours « Sport & Nature »	29,1 km	<p>Ce circuit sera composé d'une boucle de 20,3 km au départ et à l'arrivée du Carrefour de Montgeron, avec une liaison vers la boucle principale au niveau du Rond-point de Wittlich Brunoy, rallongeant le circuit à 29,1 km au total.</p> <p>S'adressant aux plus sportifs mais aussi aux amateurs de balades en nature, il fera le lien avec l'Île de loisirs de Draveil en passant par la Forêt de Sénart mais également le lac Montalbot, et offrira des connexions avec les axes touristiques majeurs que sont l'Eurovélo 3 et le GR2, à l'ouest du territoire. Sa distance conséquente pourra inciter ses usagers à réaliser ce parcours sur 2 jours, en fonction de l'offre d'hébergement actuelle et projetée.</p> <p>Enfin, ce circuit passe par le quartier de Champrosay à Draveil, et devra mettre en avant les nombreuses maisons de villégiature de peintres, écrivains et artistes célèbres, à commencer par la Maison Alphonse Daudet.</p>	Brunoy, Montgeron, Draveil, Vigneux-sur-Seine, Montgeron	Sportifs, marcheurs, randonneurs, cyclistes et cavaliers, Amateurs de balades en nature

2. Concept proposé

2.2. Les 4 branches thématiques

CONCEPT : 1 BOUCLE PRINCIPALE ACCESSIBLE A TOUS ET 4 BRANCHES « THÉMATIQUES »

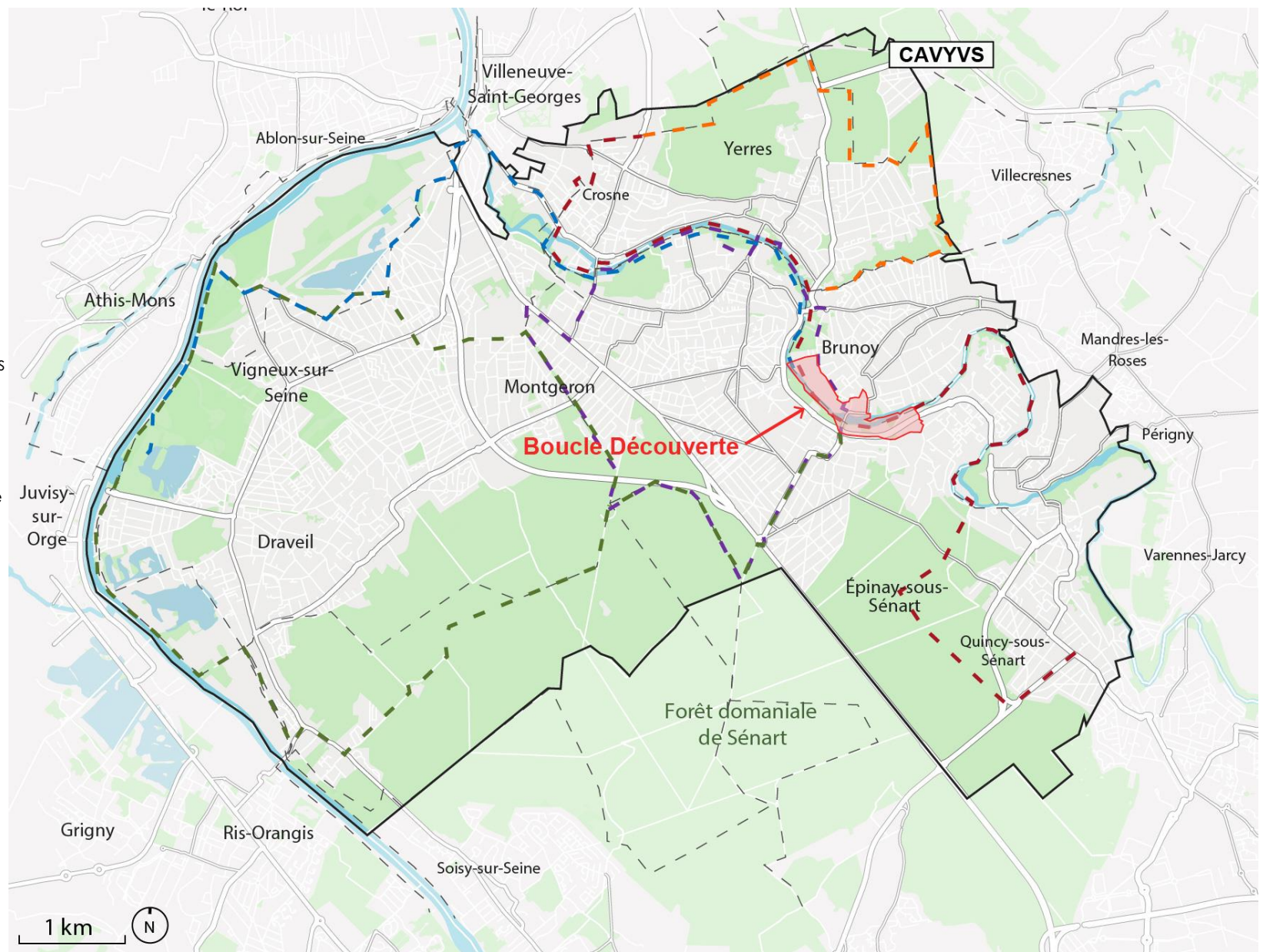
Circuit	Distance	Descriptif	Communes traversées (dans l'ordre de parcours)	Public cible
Parcours « D'une Forêt à l'autre » (Thème « Vert et Bleu »)	19,0 km	<p>Ce circuit relie la Forêt de Sénart, au sud du territoire, à la Forêt domaniale de la Grange, au nord du territoire. Au départ de la Maison Verte de Quincy-sous-Sénart, il reprend en partie les « Escapades » mises en avant par le SyAGE, en longeant l'Yerres à partir de Boussy-Saint-Antoine, puis le circuit « Sur les traces de Caillebotte » proposé par le CDT91. Il reprend donc en partie plusieurs circuits préalablement existants et intégralement praticables.</p> <p>NB : une extension est proposée à l'arrivée (Forêt de la Grange), qui continue sur le parcours « Sur les traces de Caillebotte » proposé par le CDT91. Cette extension permet de profiter pleinement de la Forêt de la Grange et de la Forêt des Camaldules (reprenant notamment une portion du Tégéval), et de relier l'Yerres au niveau de l'île Panchout, soit une dizaine de minutes à pied de la propriété Caillebotte. En reprenant la boucle du CDT91, elle permet par ailleurs de proposer un parcours de 16 km qui peut se faire au départ de Caillebotte, véritable porte d'entrée du territoire.</p>	Quincy-sous-Sénart, Boussy-Saint-Antoine, Epinay-sous-Sénart, Brunoy, Yerres, Crosne, Yerres	Habitants et riverains, Familles, Amateurs de nature et de patrimoine
Parcours « De l'Yerres à la Seine » (Thème « Vert et Bleu »)	14,8 km	<p>Ce circuit permettra de faire le lien entre Yerres et Seine, et par extension entre l'ex Val d'Yerres et l'ex Val de Seine. Au départ de la boucle principale au niveau du Parc de Reigate et Banstead à Brunoy, il remonte l'Yerres jusqu'à la confluence avec la Seine, puis traverse Crosne et Vigneux-sur-Seine, relie le lac Montalbot, pour finalement arriver à l'île de loisirs du Port aux Cerises.</p> <p>NB : 1 alternative est proposée pour ce circuit, en longeant la Seine, mais nécessitant des aménagements en bords de Seine pour pouvoir passer, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (distance totale parcours : 13,1 km)</p>	Brunoy, Yerres, Montgeron, Crosne, Vigneux-sur-Seine, Draveil	Habitants et riverains, Sportifs, marcheurs, randonneurs, cyclistes et cavaliers Amateurs de balades en nature, Familles,

2. Concept proposé

2.3. Tracé des circuits proposés

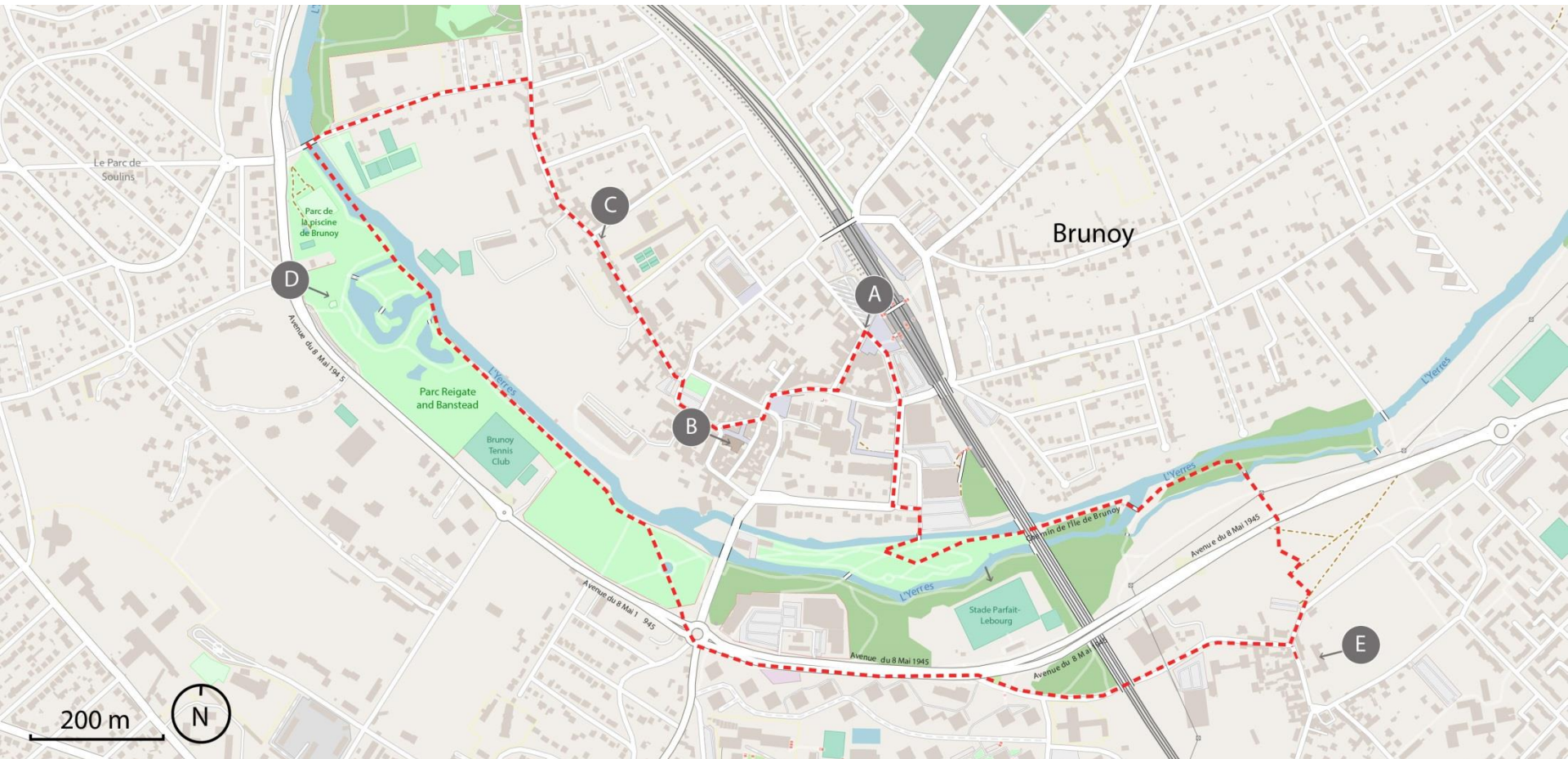
Légende :

- Circuits existants (Eurovélo 3, GR2, Escapades, Circuits CDT 91)
- Boucle Découverte
- Parcours D'une forêt à l'autre (19,0 km)
- Extension parcours D'une forêt à l'autre (28,2 km)
- Parcours Peintres & Impressionnisme (14,1 km)
- Parcours Sport & Nature (29,1 km)
- Parcours De l'Yerres à la Seine (14,8 km)



3. La boucle découverte

3.1. Tracé du circuit



Légende :

--- Boucle Découverte (5,0 km)

A Gare de Brunoy

B Eglise Saint-Médard

C Musée Dubois-Corneau

D Parc de Reigate et Banstead

E Eglise orthodoxe russe

3. La boucle découverte

3.2. Etapes du circuit et éléments à mettre en valeur



Etape	Distance	A voir / à faire (sur le circuit)	A voir / à faire (à proximité du circuit)	Services de restauration
A-B	350 m (4 min.)	Gare de Brunoy , Office de tourisme, Centre-ville historique de Brunoy, Eglise Saint-Médard	Musée Dubois-Corneau, Musée Numérique de la Maison des Arts	Chez Dada
B-C	350 m (4 min.)	Eglise Saint-Médard , Bords de l'Yerres, Le Pont Perronet, Musée Dubois-Corneau	La Gloriette en bois, Le moulin de Brunoy, La Grange de l'Île Brunoy	Le Pavillon de l'Île, La Piazza Saint Médard, Le Lotus Bleu, Restaurant Tajmahal, Le commerce, La Rôtisserie
C-D	900 m (12 min.)	Musée Dubois-Corneau , Bords de l'Yerres, Parc de Reigate et Banstead	Musée Numérique de la Maison des Arts	
D-E	2 000 m (25 min.)	Parc de Reigate et Banstead , Bords de l'Yerres, Petit Château, Eglise orthodoxe russe		
E-A	1 400 m (18 min.)	Eglise orthodoxe russe , Bords de l'Yerres, Moulin à huile, Île de Brunoy, La Grange de l'Île Brunoy Centre-ville historique de Brunoy, Gare de Brunoy	Musée numérique de la MAC, Maison de villégiature de Maurice Eliot	Salon de thé et boutique d'artisanat de l'Eglise orthodoxe
Total	5,0 km (1h03)			

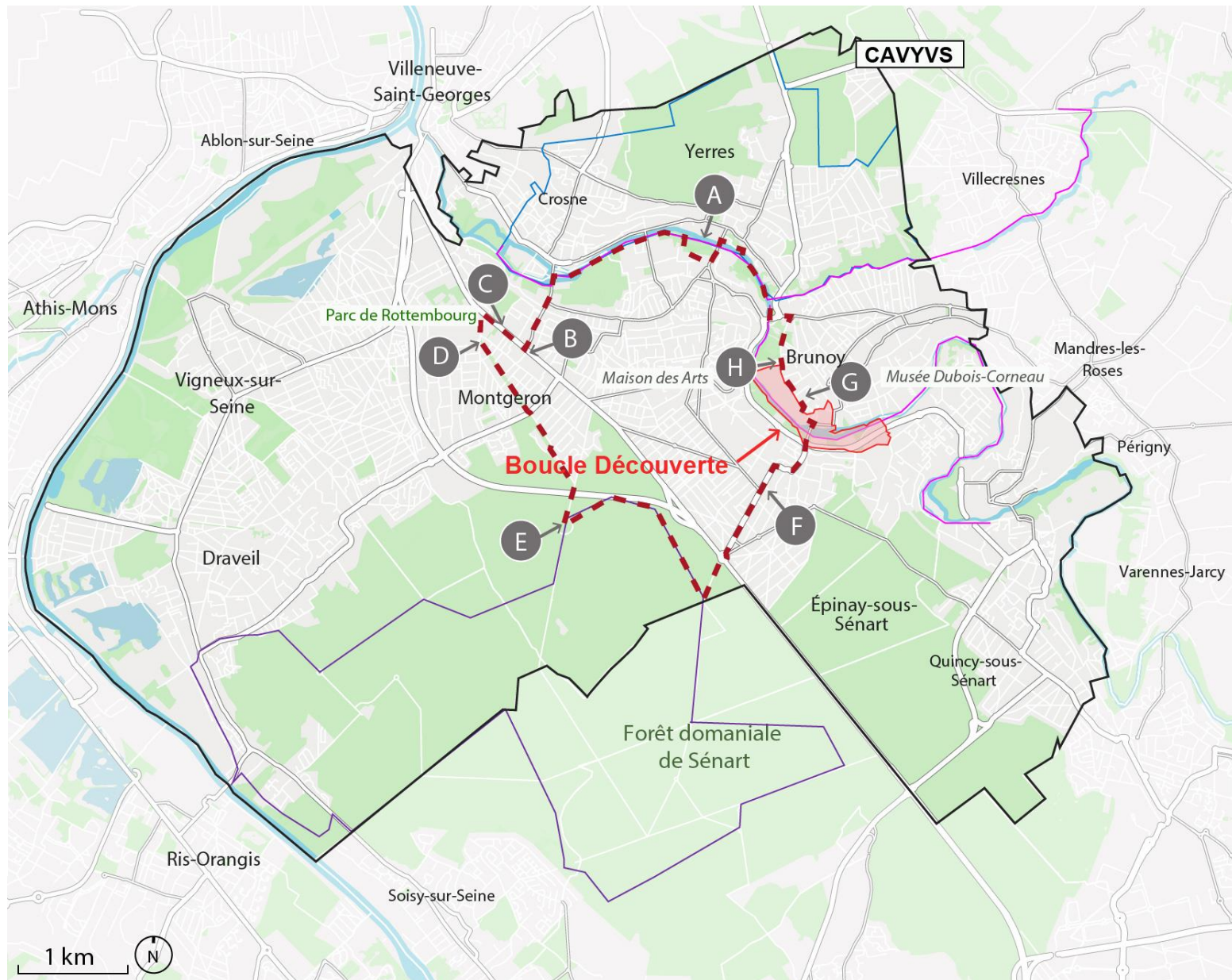
Vitesse moyenne considérée à pied : 5 km/h

4. Le parcours « Peintres & Impressionnisme »

4.1. Tracé du circuit

Légende :

-  Escapades
-  Circuit CDT 91
-  Parcours Peintres & Impressionnisme
- A** Propriété et parc Caillebotte
- B** Maison du Moustier
- C** Château et parc de Rottembourg
- D** Place de la République (pelouse de Montgeron)
- E** Carrefour de Montgeron (Forêt de Sénart)
- F** Maison « Les Choquets »
- Connexion boucle principale*
- G** Musée Dubois-Corneau
- H** Maison des Arts



4. Le parcours « Peintres & Impressionnisme »

4.2. Etapes du circuit et éléments à mettre en valeur

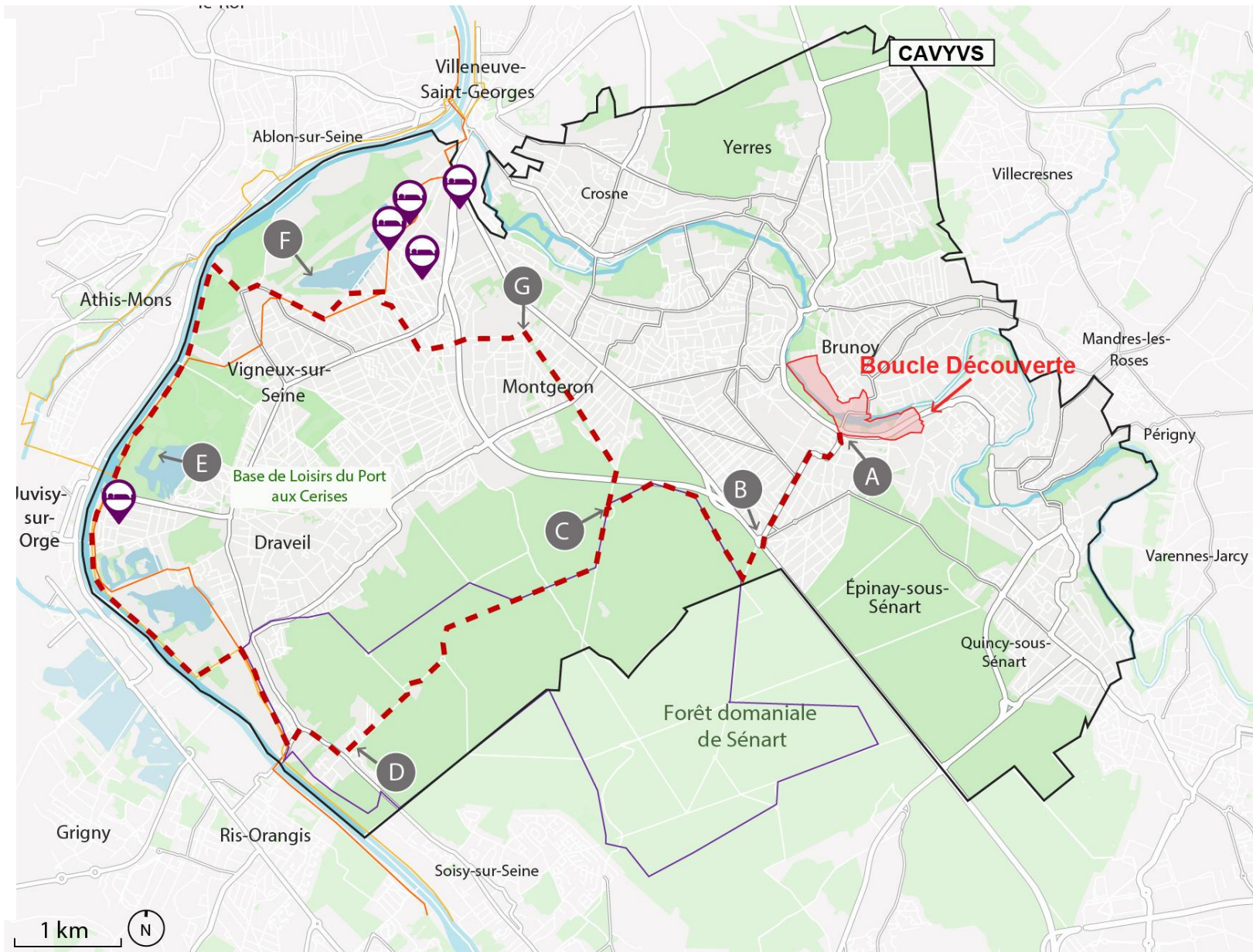
Etape	Distance / Temps à pied	A voir / à faire (sur le circuit)	A voir / à faire (à proximité du circuit)	Services de restauration
A-B	3,1 km (37 min.)	Propriété et parc Caillebotte , Bords de l'Yerres, Maison du Moustier	Château seigneurial de Budé, Eglise Saint-Honest, Pavillon du Belvédère à Crosne	La Table du Parc, L'indochine, Comme à la Maison, L'avant-Scène, Il Papagallo, L'Atelier, La Maison du Pressoir, Royal Montgeron, L'auberge du Cyrano
B-C	0,5 km (6 min.)	Maison du Moustier , Monument aux morts de Montgeron, Château et parc de Rottembourg		
C-D	0,5 km (6 min.)	Château et parc de Rottembourg , Place de Rottembourg, Eglise Saint-Jacques le Majeur, Musée Josèphe Jacquiot, Place de la République	Pigeonnier (Lycée Rosa Parks)	Feel Good Coffee, Côté Café & Côté Cuisine, Kalam Montgeron, Pizzeria du Lycée
D-E	2,4 km (29 min.)	Place de la République , Pelouse de Montgeron Maison forestière de Montgeron Carrefour de Montgeron (Forêt de Sénart)	Pigeonnier (Lycée Rosa Parks)	
E-F	3,6 km (43 min.)	Carrefour de Montgeron (Forêt de Sénart) , Obélisque de Brunoy, Le Zef Café Associatif, Maison « Les Choquets »	Forêt de Sénart	Restaurant Le Maroc, L'étincelle, Aux délices de Brunoy, Restaurant le Portalis, La Merveille de Brunoy
F-G	1,6 km (19 min.)	Maison « Les Choquets » , Connexion boucle principale (Rond-point de Wittlich, Brunoy), Musée Dubois-Corneau	Hôtel de ville de Boussy-Saint-Antoine, Musée Dunoyer de Ségonzac, Maison de villégiature de Maurice Elliot	Villa Médicis, Chez Dada, Le Pavillon de l'Île, La Piazza Saint Médard, Le Lotus Bleu, Restaurant Tajmahal, Le commerce, La Rôtisserie
G-H	0,4 km (5 min.)	Musée Dubois-Corneau , Maison des Arts	Pont de Soullins, La Gloriette	
H-A	2,0 km (24 min.)	Maison des Arts , Bords de l'Yerres, Île Panchout, La Gerbe d'Or Propriété et parc Caillebotte	Abbaye Notre-Dame d'Yerres	La Table du Parc, L'Avant-Scène
Total	14,1 km (2h 50)			Vitesse moyenne considérée à pied : 5 km/h

5. Le parcours « Sport & Nature »

5.1. Tracé du circuit

Légende :

- Eurovélo 3
- GR2
- Circuit CDT 91
- Parcours Sport & Nature
- 📍 Possibilité hébergement
- A Démarrage du circuit (Rond-point de Wittlich Brunoy)
- B Entrée en Forêt de Sénart (Obélisque de Brunoy)
- C Carrefour de Montgeron (début boucle)
- D Sortie de la forêt de Sénart (Champrosay)
- E Base de Loisirs du Port aux Cerises
- F Lac Montalbot
- G Pelouse de Montgeron (Place de l'Europe)



5. Le parcours « Sport & Nature »

5.2. Etapes du circuit et éléments à mettre en valeur

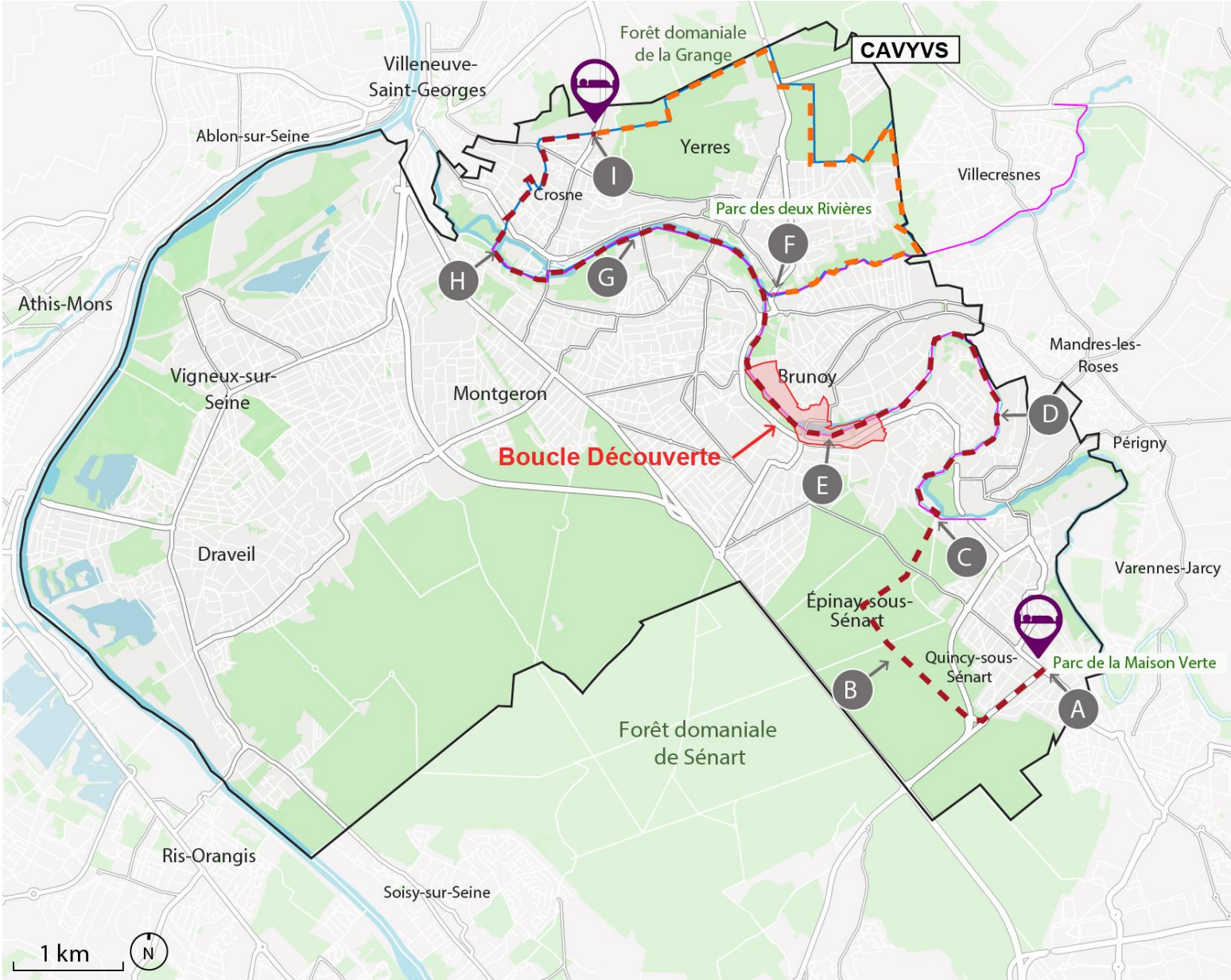
Etape	Distance / Temps (pied/vélo)	A voir / à faire (sur le circuit)	A voir / à faire (à proximité du circuit)	Services de restauration
A-B	1,7 km (20 min. / 7 min.)	Rond-point de Wittlich, Brunoy (connexion avec la boucle principale), Obélisque de Brunoy, Entrée en forêt de Sénart	Maison les Choquets, Le Zef Café associatif,	Villa Médicis, Restaurant Le Maroc, L'étincelle, Aux délices de Brunoy, Restaurant le Portalis, La Merveille de Brunoy
B-C	2,7 km (32 min. / 11 min.)	Entrée en forêt de Sénart, Maison forestière de Montgeron Carrefour de Montgeron,	Forêt de Sénart,	-
C-D	5,4 km (1h 05 / 22 min.)	Carrefour de Montgeron, Site des Uzelles Quartier de Champrosay,	Forêt de Sénart, Carrefour du Chêne d'Antin,	
D-E	5,4 km (1h 05 / 22 min.)	Quartier de Champrosay, Pavillon de chasse / Villa Kermina, Maison Delacroix, Maison Alphonse Daudet, Maison Nadar, Château de Champrosay, Chapelle Saint-Hélène, Villa Georges-Laure, Bords de Seine, GR2 & Eurovélo 3, Capitainerie du Port aux Cerises	Domaine et Château de Villiers, Maison Brandt, Maison Paul Lafargue, Château de Paris-Jardins	Le Gibraltar, l'Andréa Ristorante, le Relax Drapeil – La villa, Milano Pizza, Il Giardinetto, Aux Délices du Maroc
E-F	4,7 km (56 min. / 19 min.)	Capitainerie du Port aux Cerises, GR2 & Eurovélo 3, Eglise Saint-Pierre, Lac Montalbot	Eglise Saint-Pierre, Château de Courcel, Château Dorgères, Château des Acacias, Parc du Gros Buisson	Pizza Servizio, Bao Lin Xuan, Chicken City, Hokkaido, Hokifa Sushi, Sveurs Gourmandes Vigneux, Ulti Fruits, Le Rû d'Oly, Le Royal de Vigneux,
F-G	2,4 km (29 min. / 10 min.)	Lac Montalbot, Lac du Château Frayé, Pelouse de Montgeron		Yvonne Saveur, Hokkaido
G-C	2,4 km (29 min. / 10 min.)	Pelouse de Montgeron Carrefour de Montgeron	Musée municipal Josèphe Jacquot, Château de Rottembourg, Maison du Moustier	
Total	29,1 km (circuit complet au départ et à l'arrivée depuis le Rond-point de Willitch à Brunoy) : 5h 50 minutes à pied / 2h en vélo. 20,3 km (boucle au départ et à l'arrivée du Carrefour de Montgeron) : 4h et 5 minutes à pied / 1h et 21 minutes en vélo.			

Vitesse moyenne considérée à pied : 5 km/h ; vitesse moyenne considérée à vélo : 15 km/h

6. Le parcours « D'une forêt à l'autre »

6.1. Tracé du circuit

- Légende :**
- Escapades
 - Circuit CDT 91
 - Parcours « D'une Forêt à l'autre »
 - Extension
 - Possibilités d'hébergement
 - A Maison Verte à Quincy-sous-Sénart (départ)
 - B Forêt de Sénart
 - C Connexion Escapades à Boussy-Saint-Antoine
 - D Epinay-sous-Sénart
 - E Île de Brunoy
 - F Parc des 2 Rivières
 - G Pont de Soweto
 - H Fin Escapades à Crosne
 - I Entrée Forêt de la Grange (arrivée)



6. Le parcours « D'une forêt à l'autre »

6.2. Etapes du circuit et éléments à mettre en valeur

Etape	Distance / Temps à pied	A voir / à faire (sur le circuit)	A voir / à faire (à proximité du circuit)	Services de restauration
A-B	2,0 km (24 min.)	Parc urbain de la Maison Verte (départ, à 1,2 km de la gare de Boussy Saint-Antoine), Forêt de Sénart ,	Eglise Sainte-Croix, Château Leroy, Lavoir	Churrasqueira Les Coquelicots, La Flibustière
B-C	3,0 km (36 min.)	Forêt de Sénart, Boussy-Saint-Antoine (Passerelle du Gord)	La croix de Villeroy	Sens'As Cook
C-D	1,5 km (18 min.)	Boussy-Saint-Antoine (Passerelle du Gord) , Menhir de la Pierre Fitte, Secteur du ru de Rochopt, Moulin de Rochopt	Musée Dunoyer de Segonzac, Pont de la Reine Blanche, Grande Ferme, Eglise paroissiale, Mairie	WokAsie, Boussyval,
D-E	3,0 km (36 min.)	Moulin de Rochopt , plaine d'Epinais, lavoir d'Epinais, moulin à huile (connexion boucle principale), menhirs, viaduc SNCF, Île de Brunoy	Eglise orthodoxe russe, Maison de Villégiature de Maurice Eliot, peintre néo-impressionniste	Shunfa
E-F	2,7 km (32 min.)	Île de Brunoy , Menhir, Pont Perronet, Moulin de Brunoy, parc Reigate & Banstead (connexion boucle principale), Piscine de Brunoy, pont de Soullins, Gloriette, Maison des Arts, Viaduc SNCF, Yerres (Parc des 2 Rivières) : connexion avec l'itinéraire bis des Escapades le long du Réveillon et l'extension possible du circuit	Grange de l'Île Brunoy, Maison Les Choquets, Muséum National d'Histoire Naturelle Antenne de Brunoy, Eglise Saint-Médard,	La Rôtisserie, Le commerce, Restaurant Tajmahal, Le Lotus Bleu, La Piazza Saint Médard, Le Pavillon de l'Île, Chez Dada,
F-G	2,0 km (24 min.)	Yerres (Parc des 2 Rivières) , Île Panchout, parc à l'anglaise, Propriété Caillebotte, Chemin des Poètes, Yerres (Pont de Soweto)	Eglise Saint-Honest, Château Seigneurial de Budé	L'indochine, Comme à la Maison, L'avant-Scène, Il Papagallo, La Table du Parc
G-H	2,3 km (28 min.)	Yerres (Pont de Soweto) , zone humide, platelage en bois, plaine de Chalandray, Moulin de Senlis, Île des Prévôts, Moulin Périssin, Passerelle, Espace René Fallet, Escapades à Crosne	Musée Joseph Jacquiot, Château de Rottembourg, Pavillon du Belvédère, Notre-Dame-de-l'Assomption de Crosne,	Auberge du Réveil-Matin, L'Atelier
H-I	2,5 km (30 min.)	Escapades à Crosne , Allée du Grand Ha ! Ha !, Entrée Forêt de la Grange (arrivée)	Allée royale, Méridienne de France	
Total	19,0 km (3h 50)			
I-F	9,2 km (1h 50)	Extension : Boucle permettant de rejoindre Caillebotte (départ possible du point F ou directement de Caillebotte) , Forêt de la Grange, Château du Maréchal de Saxe, Place de la Belle Etoile, Forêt Domaniale des Camaldules, bords du Réveillon (Escapades)	Forêt Domaniale de la Grange, Ferme de la Grange, Allée Royale, Méridienne de France, Mont Griffon	La Maison du Pressoir, Chai Nous, Le Moulin Du Cottage, Bairro Alto, Pizzeria Bella Napoli, La Biche aux Bois
Total	28,2 km (5h 40)			

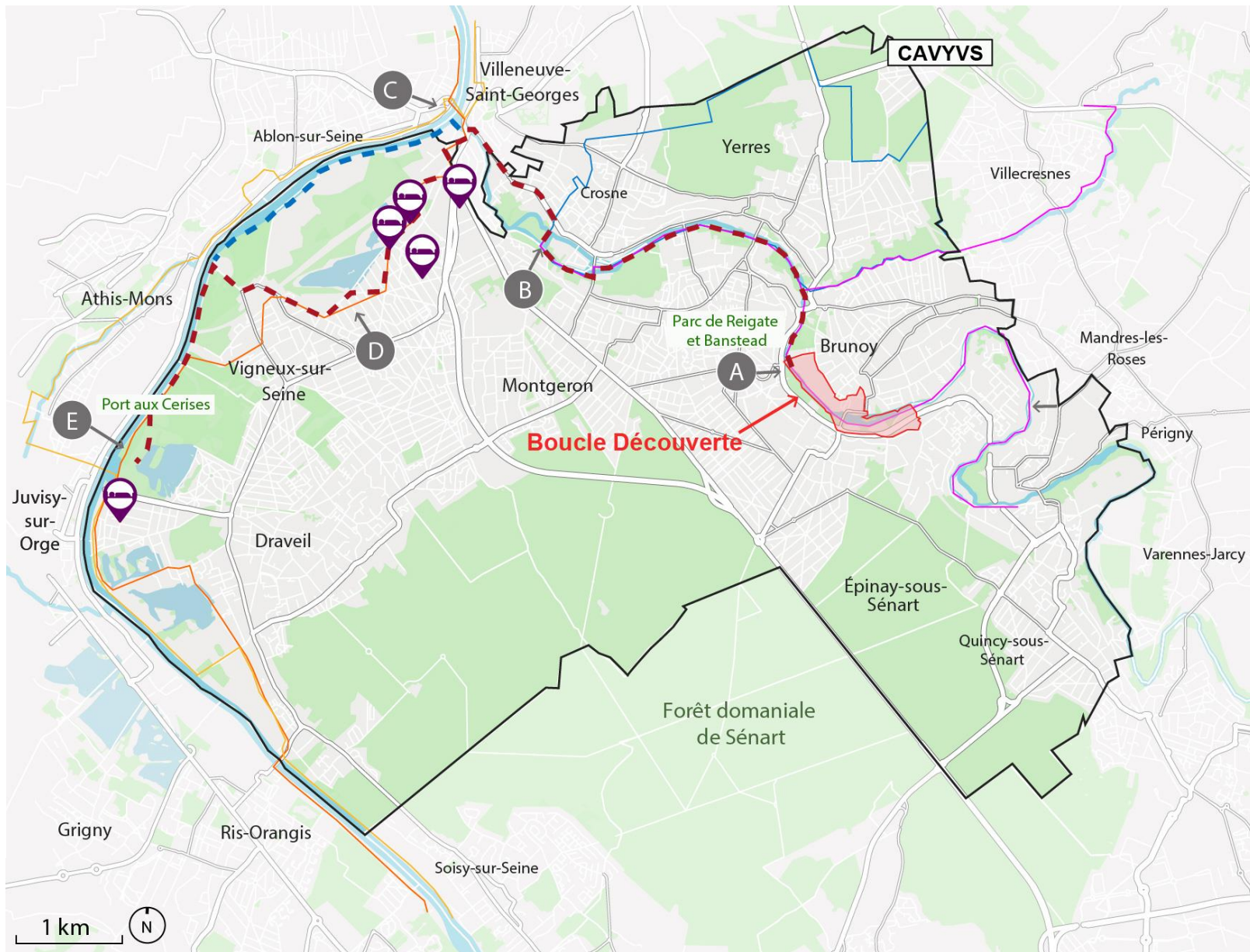
Vitesse moyenne considérée à pied : 5 km/h

7. Le parcours « De L'Yerres à la Seine » »

7.1. Tracé du circuit

Légende :

- Eurovélo 3
- GR2
- Escapades (Syage)
- Circuit CDT 91
- Parcours De l'Yerres à la Seine
- Autre itinéraire souhaitable
- 📍 Possibilités d'hébergement
- A Démarrage du circuit (Parc de Reigate et Banstead, Brunoy)
- B Fin « Escapades » à Crosne
- C Confluence entre l'Yerres et la Seine
- D Lac Montalbot
- E Port aux Cerises (arrivée)



7. Le parcours « De L'Yerres à la Seine »

7.2. Etapes du circuit et éléments à mettre en valeur

Etape	Distance / Temps (pied/vélo)	A voir / à faire (sur le circuit)	A voir / à faire (à proximité du circuit)	Services de restauration
A-B	4,6 km (55 min. / 18 min.)	Parc de Reigate et Banstead à Brunoy (départ), Bords de l'Yerres (cf circuit « d'une forêt à l'autre »), Fin à Crosne	Cf circuit « d'une forêt à l'autre »	Cf circuit « d'une forêt à l'autre »
B-C	2,7 km (32 min. / 11 min.)	Fin « Escapades » à Crosne , Chemins de Saint-Jacques (itinéraire Paris-Vézelay), Confluence entre l'Yerres et la Seine	Auberge du Réveil-Matin	Auberge du Réveil-Matin
C-D	3,0 km (36 min. / 12 min.)	Confluence entre l'Yerres et la Seine , GR2 & Eurovélo 3, Auberge du Réveil-Matin, Lac du Château Frayé, Lac Montalbot ,	GR2 & Eurovélo 3,	
D-E	4,5 km (54 min. / 18 min.)	Lac Montalbot , Eglise Saint-Pierre, Bords de Seine (rive droite), Capitainerie du Port aux Cerises (arrivée)	Château de Courcel, Château Dorgères, Château des Acacias, Parc du Gros Buisson, Domaine et Château de Villiers, Maison Brandt	Pizza Servizio, Bao Lin Xuan, Chicken City, Hokkaido, Hokifa Sushi, Saveurs Gourmandes Vigneux, Ulti Fruits, Le Rû d'Oly, Le Royal de Vigneux, Auberge du Réveil-Matin, Le Gibraltar, l'Andréa Ristorante, le Relax Draveil - La villa, Milano Pizza, Il Giardinetto, Aux Délices du Maroc
Total	14,8 km (3h / 1h)			

Alternative « CAVYVS » à moyen terme : rendre accessible au public tous les bords de Seine entre la confluence entre Seine et Yerres et le Port aux Cerises.

C-E (bleu)	5,8 km (1h10 / 23 min.) Total : 13,1 km (2h37 / 52 min.)	Pont de Villeneuve-le-Roi , bords de Seine (rive droite), Port aux Cerises NB : cheminement aujourd'hui impossible mais objectif à terme	Lac Montalbot, Château de Courcel, Château Dorgères, Château des Acacias, Parc du Gros Buisson	Pizza Servizio, Bao Lin Xuan, Chicken City, Hokkaido, Hokifa Sushi, Sveurs Gourmandes Vigneux, Ulti Fruits, Le Rû d'Oly, Le Royal de Vigneux, Auberge du Réveil-Matin
----------------------	---	---	--	---

Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine

78 Route nationale BP 103,
91803 Brunoy

<https://www.vyvs.fr/>

